

CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année 2023 - Thèse n° 153

**VÉTÉRINAIRES DE LA FAUNE SAUVAGE NON
CAPTIVE - ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES
VÉTÉRINAIRES AYANT UNE ACTIVITÉ EN FAUNE
SAUVAGE NON CAPTIVE**

THESE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
(Médecine – Pharmacie)

Et soutenue publiquement le 15 décembre 2023
Pour obtenir le titre de Docteur Vétérinaire

Par

MARC Johanna

CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON

Année 2023 - Thèse n°153

**VÉTÉRINAIRES DE LA FAUNE SAUVAGE NON
CAPTIVE - ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES
VÉTÉRINAIRES AYANT UNE ACTIVITÉ EN FAUNE
SAUVAGE NON CAPTIVE**

THESE

Présentée à l'Université Claude Bernard Lyon 1
(Médecine – Pharmacie)

Et soutenue publiquement le 15 décembre 2023
Pour obtenir le titre de Docteur Vétérinaire

Par

MARC Johanna

Liste des enseignants du Campus Vétérinaire de Lyon (20-03-2023)

Pr	ABITBOL	Marie	Professeur
Dr	ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	Maître de conférences
Pr	ARCANGIOLI	Marie-Anne	Professeur
Dr	AYRAL	Florence	Maître de conférences
Pr	BECKER	Claire	Professeur
Dr	BELLUCO	Sara	Maître de conférences
Dr	BENAMOU-SMITH	Agnès	Maître de conférences
Pr	BENOIT	Etienne	Professeur
Pr	BERNY	Philippe	Professeur
Pr	BONNET-GARIN	Jeanne-Marie	Professeur
Dr	BOURGOIN	Gilles	Maître de conférences
Dr	BRUTO	Maxime	Maître de conférences
Dr	BRUYERE	Pierre	Maître de conférences
Pr	BUFF	Samuel	Professeur
Pr	BURONFOSSE	Thierry	Professeur
Dr	CACHON	Thibaut	Maître de conférences
Pr	CADORÉ	Jean-Luc	Professeur
Pr	CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	Professeur
Pr	CHABANNE	Luc	Professeur
Pr	CHALVET-MONFRAY	Karine	Professeur
Dr	CHANOIT	Gullaume	Professeur
Dr	CHETOT	Thomas	Maître de conférences
Pr	DE BOYER DES ROCHES	Alice	Professeur
Pr	DELIGNETTE-MULLER	Marie-Laure	Professeur
Pr	DJELOUADJI	Zorée	Professeur
Dr	ESCRIOU	Catherine	Maître de conférences
Dr	FRIKHA	Mohamed-Ridha	Maître de conférences
Dr	GALIA	Wessam	Maître de conférences
Pr	GILOT-FROMONT	Emmanuelle	Professeur
Dr	GONTHIER	Alain	Maître de conférences
Dr	GREZEL	Delphine	Maître de conférences
Dr	HUGONNARD	Marine	Maître de conférences
Dr	JOSSON-SCHRAMME	Anne	Chargé d'enseignement contractuel
Pr	JUNOT	Stéphane	Professeur
Pr	KODJO	Angeli	Professeur
Dr	KRAFFT	Emilie	Maître de conférences
Dr	LAABERKI	Maria-Halima	Maître de conférences
Dr	LAMBERT	Véronique	Maître de conférences
Pr	LE GRAND	Dominique	Professeur
Pr	LEBLOND	Agnès	Professeur
Dr	LEDOUX	Dorothee	Maître de conférences
Dr	LEFEBVRE	Sébastien	Maître de conférences
Dr	LEFRANC-POHL	Anne-Cécile	Maître de conférences
Dr	LEGROS	Vincent	Maître de conférences
Pr	LEPAGE	Olivier	Professeur
Pr	LOUZIER	Vanessa	Professeur
Dr	LURIER	Thibaut	Maître de conférences
Dr	MAGNIN	Mathieu	Maître de conférences
Pr	MARCHAL	Thierry	Professeur
Dr	MOSCA	Marion	Maître de conférences
Pr	MOUNIER	Luc	Professeur
Dr	PEROZ	Carole	Maître de conférences
Pr	PIN	Didier	Professeur
Pr	PONCE	Frédérique	Professeur
Pr	PORTIER	Karine	Professeur
Pr	POUZOT-NEVORET	Céline	Professeur
Pr	PROUILLAC	Caroline	Professeur
Pr	REMY	Denise	Professeur
Dr	RENE MARTELLET	Magalie	Maître de conférences
Pr	ROGER	Thierry	Professeur
Dr	SAWAYA	Serge	Maître de conférences
Pr	SCHRAMME	Michael	Professeur
Pr	SERGEANTET	Delphine	Professeur
Dr	TORTEREAU	Antonin	Maître de conférences
Dr	VICTONI	Tatiana	Maître de conférences
Dr	VIRIEUX-WATRELOT	Dorothee	Chargé d'enseignement contractuel
Pr	ZENNER	Lionel	Professeur

Remerciements

À Madame la professeure Sophie COLLARDEAU-FRACHON,

Professeure à l'Université Claude Bernard Lyon 1, Faculté de médecine de Lyon Est

Praticienne hospitalière, service anatomie et cytologie pathologiques au CHU de Lyon

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de jury de cette thèse et m'avoir accordé du temps pour évaluer ce travail. Veuillez trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance et de mes plus sincères remerciements.

À Madame la professeure Emmanuelle GILOT-FROMONT,

Professeure à VetAgro Sup, Campus vétérinaire de Lyon

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter d'encadrer ce travail et de m'avoir guidé tout au long de ce travail avec des conseils précieux. Pour votre soutien, votre gentillesse et votre disponibilité. Mes plus chaleureux remerciements.

À Monsieur le professeur Guillaume LE LOC'H,

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de prendre part au jury de cette thèse et de vous être déplacé pour ma soutenance. Pour vos corrections précieuses de mon enquête et de mon manuscrit, pour votre soutien, votre enthousiasme sans limite et votre gentillesse incroyables. Merci infiniment.

À Madame Amandine GAUTIER,

Sociologue à l'École Nationale des Services Vétérinaires,

Pour avoir largement participé à la conception de mon enquête et pour m'avoir initiée au domaine de la sociologie. Pour votre temps, votre gentillesse et vos conseils. Un très grand merci.

Table des matières

Table des annexes.....	11
Table des figures.....	13
Table des tableaux	17
Liste des abréviations.....	19
Introduction.....	21
Première partie : La faune sauvage en école vétérinaire.....	23
I. Le domaine de la faune sauvage de l'école à l'exercice	23
A. Un attrait marqué pour l'exercice en faune sauvage	23
1. Être vétérinaire par vocation	23
2. Attrait de la faune sauvage en entrant en école	23
3. Attrait par les étudiants ne voulant pas forcément être praticien.....	26
4. Un attrait observé grâce aux enseignements personnalisés à VetAgro Sup.....	27
B. Modification du projet avec les études.....	28
1. La faune sauvage délaissée au cours du cursus.....	28
2. Des causes de changement de projet multiples.....	29
C. Les vétérinaires exerçant en faune sauvage	33
1. Recensement des vétérinaires.....	33
2. Enquête sur l'implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage.....	34
II. L'enseignement lié à la faune sauvage dans les formations vétérinaires françaises	35
A. Le référentiel des formations.....	35
1. Le référentiel d'activité professionnelle et de compétences	35
2. Intégration du concept <i>One Health</i>	35
3. Un développement conseillé de l'enseignement faune sauvage.....	36
B. État des lieux de la formation en faune sauvage actuellement dispensée en école vétérinaire	37
1. VetAgro Sup	38
2. ENVT.....	39
3. Oniris.....	42
4. ENVA	43
5. UniLaSalle.....	44

6.	Associations et clubs étudiants.....	45
7.	Stages.....	46
8.	Bilan de la formation pratiquée en école vétérinaire.....	47
C.	Formation professionnelle des vétérinaires.....	49
1.	Formations proposées par les écoles vétérinaires.....	49
2.	Formations universitaires.....	51

Deuxième partie : Enquête auprès des vétérinaires ayant des activités dans le domaine de la faune sauvage non captive.....

I.	Matériel et méthodes.....	54
A.	Choix de la population d'étude.....	54
B.	Élaboration du questionnaire.....	54
C.	Organisation du questionnaire.....	55
D.	Choix du mode de diffusion.....	56
E.	Protocole de recueil de données.....	56
1.	Période de réalisation.....	56
2.	Méthode de recueil des données.....	56
F.	Test et méthodes statistiques utilisées.....	57
II.	Résultats.....	57
A.	Profils des vétérinaires répondant à l'enquête.....	57
1.	Genre des répondants.....	58
2.	Âge des répondants.....	58
3.	École vétérinaire d'origine.....	59
B.	Formations.....	60
1.	Formations à l'école vétérinaire.....	60
2.	Formations supplémentaires.....	63
C.	Profession vétérinaire en faune sauvage non captive.....	66
1.	Des activités variées.....	66
2.	Vivre de ses activités.....	70
D.	Organisation de la vie professionnelle.....	71
1.	Des activités multiples.....	72
2.	Concilier vie professionnelle et vie personnelle.....	74
3.	Les liens avec les confrères/consœurs.....	79
E.	Expertise dans le domaine faune sauvage.....	80
1.	Compétences personnelles.....	80

2.	Partage connaissances	87
F.	Sens de l'activité en faune sauvage	89
1.	Lier ses valeurs avec son activité	89
2.	De la motivation en dépit des difficultés	90
III.	Discussion	93
A.	La méthode.....	93
1.	Adaptation de l'enquête à une diversité de répondants	93
2.	Des questions pas toujours adaptées ou comprises	94
B.	Les résultats.....	95
1.	Qui sont les vétérinaires de la FSNC ?	95
2.	Les contraintes marquées...	97
3.	... mais des vétérinaires persévérants	98
4.	Confrontations des résultats aux hypothèses	100
C.	Perspectives	101
1.	Des modèles à redéfinir ou renforcer	101
2.	La formation à restructurer ?.....	102
	Conclusion.....	105
	Bibliographie.....	107
	Annexe.....	113

Table des annexes

Annexe 1 : Descriptif EP Faune sauvage

Annexe 2 : Descriptif EP Ecohealth

Annexe 3 : Fiche de présentation DIE

Annexe 4 : Fiche de présentation DE

Annexe 5 : Tableau de conception du questionnaire

Annexe 6 : Texte de présentation du questionnaire

Annexe 7 : Condition des questions

Annexe 8 : Questionnaire

Table des figures

Figure 1 : Domaine d'activité envisagé par les étudiants à la sortie des ENV (modifiée d'après Langford, 2009)

Figure 2 : Histogramme des secteurs d'activités projetés par les étudiants avant leur stage d'après Fontanini, 2020

Figure 3 : Champs d'activités souhaités par les étudiants ayant répondu "non" ou "je ne sais pas" à la question "Souhaitez-vous vous dédier à la pratique vétérinaire en clientèle à la sortie de l'école (post-5A ou post-internat ou post-résidanat) ? " (effectif : 267 répondants) (modifiée d'après Bouissy, 2020)

Figure 4 : Histogramme du pourcentage d'étudiants par promotion suivant l'enseignement personnalisé « Faune sauvage » en fonction de l'année scolaire

Figure 5 : Histogramme du pourcentage de points du domaine d'activité envisagé par les étudiants à leur sortie d'école en fonction de leur année d'étude (d'après Langford, 2009)

Figure 6 : Domaines d'activités sur lesquelles les étudiants en première année manquent d'informations (modifiée d'après Langford, 2009)

Figure 7 : Diagramme circulaire de la répartition en pourcentage du genre des répondants (n = 145)

Figure 8 : Diagramme en barres du pourcentage de répondants par tranches d'âges (n = 144)

Figure 9 : Diagramme circulaire de l'école vétérinaire d'origine des répondants (légendes en noires) et répartition des vétérinaires d'après le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022 (légendes en bleues) (n = 145)

Figure 10 : Histogramme empilé du pourcentage de vétérinaires ayant suivi des cours en lien avec la faune sauvage en fonction de leur tranche d'âge

Figure 11 : Diagramme circulaire du pourcentage de vétérinaires ayant réalisé des stages en école (n = 145)

Figure 12 : Histogramme empilé du pourcentage de vétérinaires ayant réalisé des stages par rapport aux tranches d'âges

Figure 13 : Diagramme en barres des pourcentages des difficultés rencontrées lors de la recherche de stages (n = 145) et tableau du nombre de vétérinaires pour les raisons autres évoquées (n = 25)

Figure 14 : Diagramme en barres des pourcentages des formations souhaitées et réalisées (n = 145)

Figure 15 : Diagramme circulaire des pourcentages de vétérinaires répondant à la question : « Avez-vous eu ou avez-vous des difficultés à identifier des formations utiles pour votre activité ? » (n = 143)

Figure 16 : Diagramme en barres des pourcentages des réponses à la question : « Pour quelles raisons avez-vous dû attendre ou attendez-vous pour réaliser une formation ? » (n = 145) et tableau des raisons « Autre » évoquées (n = 20)

Figure 17 : Diagramme en barres des pourcentages de vétérinaires selon leurs activités en FSNC (n = 145)

Figure 18 : Histogramme du statut des vétérinaires répondants (n = 145) et tableau des réponses « Autre » (n = 17)

Figure 19 : Diagramme en barre du nombre de vétérinaires selon leur statut en fonction de la catégorie d'activité du répondant

Figure 20 : Histogramme des pourcentages de vétérinaires en fonction des difficultés rencontrées lors de la recherche d'exercice en FS (n = 145)

Figure 21 : Histogramme de la rémunération mensuelle brute des vétérinaires pour leur principale activité en faune sauvage (n = 144)

Figure 22 : Histogramme des pourcentages de réponses à la question : « Aimeriez-vous être rémunéré pour votre activité FSNC ? » (n = 83)

Figure 23 : Diagramme en barre du pourcentage de réponses à la question : « Pour quelles raisons n'exercez-vous pas uniquement une activité en FSNC ? » (n = 99)

Figure 24 : Diagramme en barre des pourcentages de réponses à la question : « En quoi cette activité professionnelle facilite-t-elle votre activité » (n = 99) et tableau du nombre de vétérinaires donnant une réponse « Autre » (n = 20)

Figure 25 : Carte de France de la répartition de la région d'exercice de l'activité FSNC des vétérinaires répondants (n = 145)

Figure 26 : Diagrammes en boîte du nombre de kilomètres séparant le domicile du lieu de travail pour : l'activité en FSNC des vétérinaires exerçant en partie en FSNC (n = 98, bleu), l'activité non FSNC de ces mêmes vétérinaires (orange) et pour les vétérinaires exerçant 100% de leur activité en FSNC (n = 46, gris). Les boîtes représentent les quartiles de la distribution et les croix représentent les distances moyennes. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Figure 27 : Diagrammes en boîte du nombre d'heures hebdomadaires exercées pour : l'activité en FSNC des vétérinaires exerçant en partie en FSNC (n = 98, bleu), l'activité non FSNC de ces mêmes vétérinaires (orange) et pour les vétérinaires exerçant 100% de leur activité en FSNC (n = 46, gris). Les boîtes représentent les quartiles de la distribution et les croix représentent les nombres d'heures hebdomadaires moyens. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Figure 28 : Histogramme du pourcentage de réponses à la question : « Comment est répartie votre activité FSNC au cours de l'année » (n = 143) et tableau des réponses « Autre » (n = 24)

Figure 29 : Diagramme circulaire du pourcentage de vétérinaires répondant à la question : « Est-ce que vous avez l'impression de sacrifier votre vie personnelle afin de réaliser votre activité FSNC ? » (n = 145)

Figure 30 : Diagramme en barres du pourcentage de vétérinaires ayant répondu à la question « Pour quelles raisons avez-vous l'impression de sacrifier votre vie personnelle » parmi ceux qui ressentent parfois ou souvent cette impression (n = 62)

Figure 31 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la fréquence d'utilité du réseau (n = 99)

Figure 32 : Diagramme en boîte du nombre de confrères/consœurs diplômés qui travaillent avec les vétérinaires pour leur activité FSNC (n = 142). La boîte représente les quartiles de la distribution et la croix le nombre moyen de confrères/consœurs. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Figure 33 : Diagramme en boîte du nombre d'années d'exercice des vétérinaires en FSNC (n = 145). La boîte représente les quartiles de la distribution, la croix le nombre moyen d'années d'activité en FSNC et les points les valeurs hors normes.

Figure 34 : Diagramme en boîte du nombre d'emplois rémunérés ou non occupé en FS des vétérinaires depuis leur obtention du diplôme (n = 144). La boîte représente les quartiles de la distribution, la croix le nombre moyen d'emplois en FS et les points les valeurs hors normes.

Figure 35 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la question : « Pensez-vous avoir suffisamment d'expérience pour mener à bien les missions liées à votre activité ? » (n = 145)

Figure 36 : Diagramme circulaire des pourcentages de la principale source d'information qui a permis d'avoir les connaissances pour l'activité FSNC (n = 143)

Figure 37 : Diagramme en barres des pourcentages de points cumulés pour chaque formation en fonction de leur classement (n = 137)

Figure 38 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la question : « Avez-vous été seul lorsque vous avez réalisé pour la première fois des manipulations/missions/actes délicats ? » (n = 128)

Figure 39 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses au sentiment ressenti lors de la réalisation de manipulations/missions/actes délicats (n = 120)

Figure 40 : Diagramme en barres des pourcentages de réponses à la question : « Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous vos compétences en lien avec votre activité FSNC (1 : incompetent/ 4 : expert) » (n = 145)

Figure 41 : Diagramme en barre des pourcentages attribué à chaque valeur de l'échelle de compétences en fonction de la catégorie d'activité du répondant

Figure 42 : Diagramme en barres des pourcentages de points cumulés pour les qualités nécessaires pour exercer en FSNC selon leur classement (n = 144)

Figure 43 : Diagramme en boîte du nombre de publications scientifiques publiées durant les cinq dernières années par les répondants (n = 145). La boîte représente les quartiles de la distribution et la croix le nombre moyen de publications. La médiane vaut 0. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Figure 44 : Diagramme en barres des raisons invoquées par les répondants ne réalisant pas de publications (n = 88) et tableau des réponses « Autre » (n = 22)

Figure 45 : Diagramme en bâton du nombre de colloques ou séminaires en lien avec la FS auxquels ont participé les répondants en 2022 (n = 143). La boîte représente les quartiles de la distribution et la croix le nombre moyen de colloques/séminaires. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Figure 46 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la question : « Diriez-vous que votre activité en FSNC correspond à une vocation personnelle ? » (n = 143)

Figure 47 : Diagramme en barres du pourcentage de points attribués au classement des sources de motivations des vétérinaires (n = 143)

Figure 48 : Diagramme en barres des pourcentages de réponses à la question « Quelles sont les raisons qui vous font persévérer dans cette activité FSNC ? » (n = 145)

Figure 49 : Diagramme circulaire du pourcentage de vétérinaires trouvant fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité (n = 145)

Figure 50 : Diagramme en barres du pourcentage des conséquences du sentiment de fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité (n = 103) et tableau du nombre de vétérinaires donnant une réponse « autre » (n = 30)

Figure 51 : Diagramme en barres du pourcentage des raisons évoquées par les vétérinaires ayant déjà eu l'idée d'arrêter leur activité FSNC (n = 31) et tableau de raisons « Autre » (n = 8)

Table des tableaux

Tableau I : Objectifs pédagogiques du module « Nouveaux animaux de compagnie et faune sauvage » de l'ENVT concernant les compétences en FS (Fiche descriptive du module)

Tableau II : Programme détaillé de l'enseignement sur la gestion collective de la FS de l'UE « Animal et son environnement » à UniLaSalle (d'après la directrice Développement et Innovation)

Tableau III : Répartition horaire des enseignements obligatoires liés à la FS dans les écoles vétérinaires françaises en fonction des types d'enseignements et des nombres de jours de stages obligatoires pouvant être réalisés en FS

Tableau IV : Répartition des approfondissements et des options en lien avec la FS dans les écoles vétérinaires françaises selon les années d'études

Tableau V : Nombre de répondants à la possibilité « Autre » pour la question : « Quelles formations supplémentaires avez-vous réalisées ? » (n = 43) à gauche et à la question « Parmi ces formations, lesquelles aimeriez-vous réaliser ? » à droite (n = 16)

Tableau VI : Nombre de répondants par réponse « Autre » pour la question « Quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) actuelle(s) liée(s) à la faune sauvage non captive ? » (n = 27)

Tableau VII : Autres difficultés rencontrées lors de la recherche d'exercice en FS associé au nombre de vétérinaires (n = 40)

Tableau VIII : Nombre de répondants pour chaque réponse « Autre » expliquant pourquoi ils n'exercent pas uniquement une activité en FSNC (n = 20)

Tableau IX : Nombre de vétérinaires travaillant dans chaque pays (n = 14)

Tableau X : Nombre de vétérinaires donnant une réponse « Autre » (n = 10)

Tableau XI : Réponses « Autre » concernant les raisons qui font persévérer les vétérinaires (n = 18)

Liste des abréviations

A1 : Première année commune aux écoles vétérinaires françaises

A2, A3, A4, A5 : Années du tronc commun du cursus vétérinaire

A6 : Année d'approfondissement du cursus vétérinaire

AC : Animaux de compagnie

ACZM : *American College of Zoological Medicine*

ANVSP : Association Nationale des Vétérinaires Sapeurs-Pompiers

BCPST : Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

CEAV : Certificat d'études approfondies vétérinaires

CEFV : Certificat d'Etudes Fondamentales Vétérinaires

CES : Certificat d'études supérieures

CHUV : Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaires

DE : Diplôme d'école de formation clinique approfondie

DEA : Diplôme d'études approfondies

DEFV : Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

DESV : Diplôme national d'études spécialisées vétérinaires

DIE : Diplôme inter-écoles

DPARC : Direction du Patrimoine et de l'Archéologie

DU : Diplôme universitaire

ECZM : *European College of Zoological Medicine*

ENV : École nationale vétérinaire

ENVA : École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVF : École nationale vétérinaire française

ENVT : École nationale vétérinaire de Toulouse

EP : Enseignement personnalisé

EVAAS : Expertise Vétérinaire et Agronomique Animaux Sauvages

EWDA : *European Wildlife Disease Association*

FS : Faune sauvage

FSC : Faune sauvage captive

FSNC : Faune sauvage non captive

GEEFSM : Groupe d'Etude sur l'Écopathologie de la Faune Sauvage de Montagne

GEV : Groupement des Espèces de Volières

IEMVT : Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux

ISPV : Inspecteurs de santé publique vétérinaire

Jr. : Junior

Km : Kilomètre

NAC : Nouveaux animaux de compagnie

OFB : Office français de la biodiversité

Oniris VetAgro Bio Nantes : École Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation
Nantes Atlantique

QCM : Question à choix multiples

QCU : Question à choix unique

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

UE : Unité d'enseignement

UNCS : Union Nationale des Centres de Sauvegarde

VetAgro Sup : Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation,
santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement

VFS : Vétérinaires faune sauvage

VIE : Volontariat international en entreprise

Introduction :

L'exercice vétérinaire dépasse largement la simple pratique médicale sur les animaux domestiques courants tels que les carnivores, les bovins ou les équidés, bien que cette perception restreinte soit largement répandue dans l'imaginaire collectif. En réalité, la profession vétérinaire englobe une diversité de métiers où les connaissances acquises durant les études vétérinaires trouvent des applications variées.

Parmi ces diverses possibilités d'exercices, l'exercice vétérinaire lié à la faune sauvage (FS) motive de nombreux étudiants vétérinaires (Langford, 2009). Dans un contexte contemporain où la chute alarmante de la biodiversité a enclenché la sixième extinction de masse (Agard et al., 2019), cette volonté d'implication des vétérinaires semble non seulement pertinente mais également cruciale. Cependant, malgré cet attrait pour la faune sauvage, seule une faible proportion de vétérinaires se dirige vers ce domaine par la suite. Cela soulève la question de savoir pourquoi les vétérinaires ne s'engagent pas davantage dans un domaine aussi attrayant.

Si l'exercice vétérinaire lié à la faune sauvage captive (FSC), notamment dans les parcs zoologiques, est relativement connu des étudiants en école vétérinaire, celui concernant la faune sauvage non captive (FSNC) reste, quant à lui, peu exploré et donc moins attractif pour les étudiants. Pourtant, ces animaux sauvages sont les principaux touchés par la crise de la biodiversité. Ainsi, cette thèse se concentrera exclusivement sur l'exercice des vétérinaires dans le domaine de la FSNC.

Dans le cadre de la loi européenne sur la santé animale, les animaux sauvages sont définis comme "tous les animaux qui ne sont pas détenus par l'homme, y compris les animaux errants et les animaux devenus sauvages, même s'ils appartiennent à des espèces qui sont normalement domestiquées" (Le parlement européen et le conseil de l'union européenne, 2016). Cette définition est partiellement contradictoire avec la définition légale en France, qui définit les animaux sauvages comme ceux n'appartenant pas à la liste positive des espèces domestiques, cependant elle permet de prendre en compte le mode de vie et les méthodes spécifiques à ces populations. Dans cette optique, cette thèse se focalisera exclusivement sur les animaux non détenus par l'Homme et qui ne sont pas réputés pour être domestiqués. Pour simplifier, ils seront regroupés sous le terme de FSNC et l'exercice vétérinaire associé sera désigné comme un exercice "en" FSNC.

Dans un premier temps, cette thèse se penchera sur une synthèse bibliographique des données actuelles concernant l'attractivité du domaine de la FSNC et l'état actuel de l'enseignement dispensé en France pour les animaux de la FS. Dans un second temps, au moyen d'une enquête adressée aux vétérinaires exerçant, ne serait-ce qu'en partie, dans le domaine de la FSNC, nous chercherons à cerner le profil de ces professionnels tout en mettant en lumière les problématiques inhérentes à cet exercice spécifique.

Première partie : La faune sauvage en école vétérinaire

I. Le domaine de la faune sauvage de l'école à l'exercice

A. Un attrait marqué pour l'exercice en faune sauvage

1. Être vétérinaire par vocation

La volonté d'exercer le métier de vétérinaire est souvent marquée par une motivation accrue pour y arriver. Afin de rentrer en école vétérinaire, les étudiants réalisaient tous jusqu'en 2021 des concours où les taux de réussites sont bas. Par exemple, pour le concours passé à la suite d'une classe préparatoire BCPST (Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre), seuls 17% des candidats étaient admis en 2022 (Service des concours agronomiques et vétérinaires, 2022). La raison principale du choix de réalisation de ces études difficiles d'accès est la vocation. En effet, d'après Sans et al., la vocation est le premier facteur qui influence le choix des études avec 69,1% des réponses d'étudiants vétérinaires (Sans et al., 2007). On peut aussi remarquer que c'est en majorité une vocation précoce parce que 81,1% des étudiants déclarent avoir eu cette vocation à l'âge de 12 ans ou moins.

La vocation correspond à une « inclination, penchant (pour une profession, un état) » (Le Robert, s.d.). Ce terme d'origine tout d'abord religieux évoque aujourd'hui un attrait pour un domaine. Ce terme de vocation est donc largement employé pour décrire le désir de devenir vétérinaire. Nous pouvons nous interroger sur la provenance de cette vocation. Une piste est apportée par l'étude de Fontanini qui questionne des étudiants en classe préparatoire (Fontanini, 2020). Elle met en évidence que l'exposition aux animaux est une des raisons de cette orientation précoce vers le métier. Cette exposition peut déterminer notre envie de réaliser ce métier mais aussi sur quelles espèces d'animaux nous souhaitons exercer la médecine vétérinaire. Nous pouvons extrapoler ces idées en se disant que la volonté de travailler avec la FS provient sûrement de l'enfance. De plus, c'est probablement causé par la relation avec la FS que nous avons pu avoir plus jeune lors de visites en parcs zoologiques ou via des documentaires par exemple.

2. Attrait de la faune sauvage en entrant en école

En 1999, une thèse intitulée : « Implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage en France en 1999 – Bilan d'enquête » a été réalisée par une étudiante de l'école nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) nommée Nathécüa Saffar. Dans son introduction elle part de la constatation que « Nombreux demeurent les étudiants qui, en début de cursus souhaitent devenir des vétérinaires « Daktari », c'est-à-dire un métier en relation avec la faune sauvage » (Saffar, 2000). Le terme « Daktari » est utilisé en référence à une série télévisée présentant un vétérinaire œuvrant pour la FS africaine. Aucune source

bibliographique n'est citée à l'appui de ce constat tant celui-ci semblait évident. Il est très intéressant de voir que 24 ans après, ce constat est toujours valable et que de nouvelles études ont confirmé cet attrait des étudiants pour la FS.

Une étude pertinente au sujet de l'attrait des étudiants pour la FS est la thèse : « Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires » d'Alexandra Langford (Langford, 2009). Cette thèse présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de 217 étudiants des quatre écoles vétérinaires françaises lors de leur rentrée en école en 2005. Cette année correspond à la première rentrée en école à la suite d'une classe préparatoire BCPST. Ces étudiants sont questionnés lors de leur première année mais aussi de leur deuxième et troisième année d'étude dans le cadre d'un dispositif d'information plus vaste. Ce dispositif concerne les écoles nationales vétérinaires (ENV) et les écoles d'agronomie françaises, au sein de la mission « Égalité des chances entre les femmes et les hommes » du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Le travail réalisé nous permet d'étudier l'évolution des projets des étudiants et notamment celui lié à la FS.

En entrant en école vétérinaire, la plupart des étudiants vétérinaires ont déjà une idée de l'exercice de vétérinaire qu'ils souhaitent réaliser à la suite du cursus vétérinaire. Cela ne signifie pas qu'ils vont forcément exercer dans leur domaine désiré par la suite. Langford a interrogé les étudiants à ce sujet (Langford, 2009). Les résultats de l'enquête montrent un attrait marqué des étudiants de première année pour la FS (figure 1).

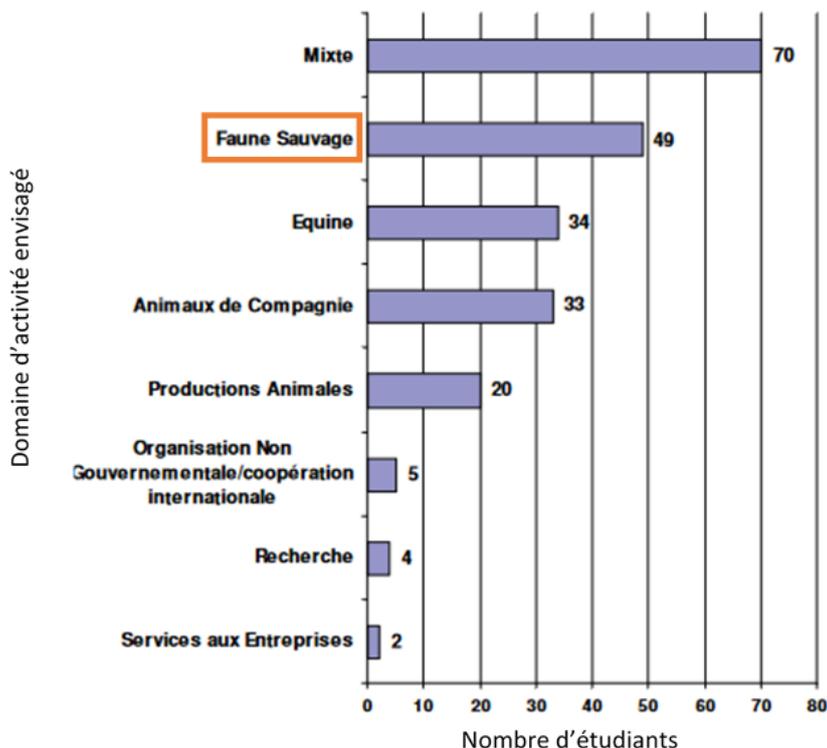


Figure 1 : Domaine d'activité envisagé par les étudiants à la sortie des ENV (modifiée d'après Langford, 2009)

En effet, sur 217 étudiants de première année, 49 étudiants (soit 22,6%) souhaitent se diriger vers une activité liée à la FS en sortant des études. En attribuant des points en fonction

du classement des trois premiers souhaits d'orientation (3 points pour le domaine classé en première position et 1 point pour le troisième), Langford montre que la FS correspond au second choix d'orientation des étudiants avec 23,5% des points (Langford, 2009). La FS est moins attrayante qu'une activité mixte (animaux de compagnie, de production, équine) mais elle l'est plus que l'activité animaux de compagnie. Ces résultats sont intéressants à comparer à la proportion de vétérinaires qui travaillent effectivement avec la FS. Cette proportion est estimée à 1% par (Lecoeur, 2013), cependant l'auteur ne donne aucune source à ce chiffre.

Plus récemment, en 2018, 50 étudiants volontaires en première année à l'école nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT) ont été questionnés sur leurs projets. Dans cette étude, 19,3% des étudiants déclarent vouloir travailler en FS à leur entrée en école vétérinaire (Fontanini, 2020). La FS se trouve cette fois-ci en troisième position des secteurs d'activités projetés après la pratique¹ mixte et animaux de compagnie (Fontanini, 2020 ; figure 2). Ce pourcentage est plus bas comparé à celui de 2005 avec une baisse de 3,3%. Cela peut montrer une légère baisse de l'intérêt pour ce domaine ou simplement une différence due à l'école d'origine.

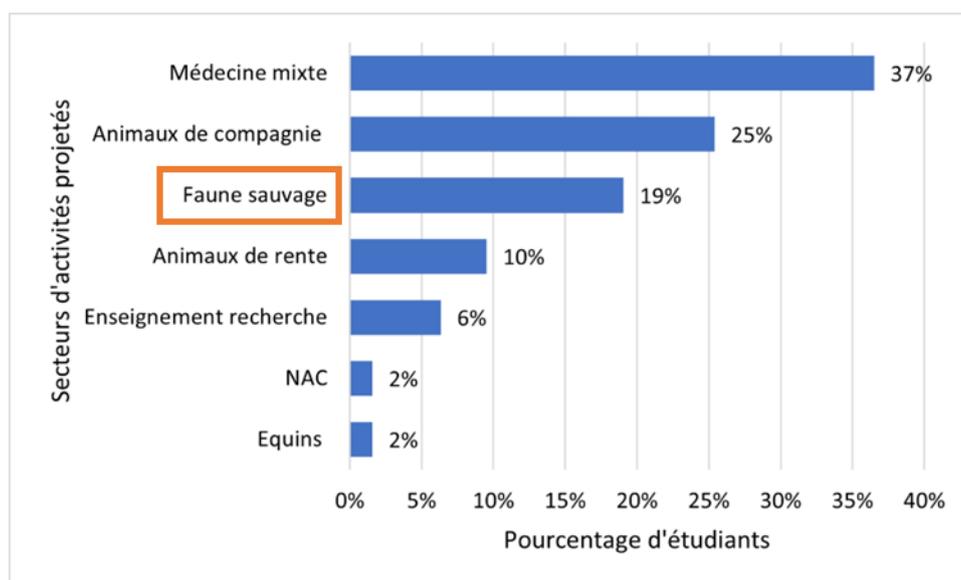


Figure 2 : Histogramme des secteurs d'activités projetés par les étudiants avant leur stage d'après Fontanini, 2020

Les étudiants entrant en école vétérinaire sont souvent attirés par l'idée de travailler dans le domaine de la FS en sortant des études. C'est un choix qui se place dans les trois premiers secteurs d'activités projetés au même titre que la médecine des animaux de compagnie et de la médecine mixte.

¹ Le terme de pratique est employé pour décrire les soins aux animaux. Nous appellerons aussi praticiens les vétérinaires exerçant des soins comme le suggère la définition de praticien : « Médecin, dentiste, vétérinaire qui pratique sa profession en donnant des soins » (Larousse (b), s.d.).

3. Attrait par les étudiants ne voulant pas forcément être praticien

Le projet d'exercer en tant que vétérinaire dans le domaine de la FS est aussi mis en évidence pour des étudiants de toutes les années du cursus en école vétérinaire. Une thèse s'intéressant aux « Motivations et perspectives professionnelles des étudiants vétérinaires ne souhaitant pas devenir praticien libéral » est réalisée par Mathilde Bouissy en 2017 et publiée en 2020 (Bouissy, 2020). Elle montre que cet attrait pour le domaine de la FS est également fréquent lorsque les étudiants ne se dirigent pas vers un exercice en clientèle.

Dans son enquête, elle interroge des étudiants en France, Belgique et Roumanie et provenant de toutes les années d'études. En tout, 83 étudiants ont exprimé ne pas vouloir exercer en clientèle à l'issue de leur formation et 184 ont répondu qu'ils ne savaient pas (Bouissy, 2020). Pour ceux ne se dirigeant pas vers de la pratique, la FS est dans les derniers champs d'activités souhaités alors qu'il correspond au second choix de ceux ne sachant pas s'ils veulent pratiquer en clientèle (figure 3). Parmi ces 267 étudiants, 19,4 % souhaitent s'orienter vers le domaine de la FS. Le pourcentage d'étudiants est donc proche de celui concernant les étudiants en première année (22,6% dans l'étude de (Langford, 2009) et 19,3% pour celle de (Fontanini, 2020)). Les étudiants étant dans cette étude pas seulement en première année, cela sous-entend que l'intérêt pour la FS se maintient chez eux. Néanmoins, les résultats concernent uniquement les étudiants ne voulant pas ou ne sachant pas s'ils souhaitent faire de la pratique en clientèle. Il sera intéressant de voir que ce n'est pas le cas pour la majorité des étudiants donc certainement ceux se dirigeant vers de la pratique.

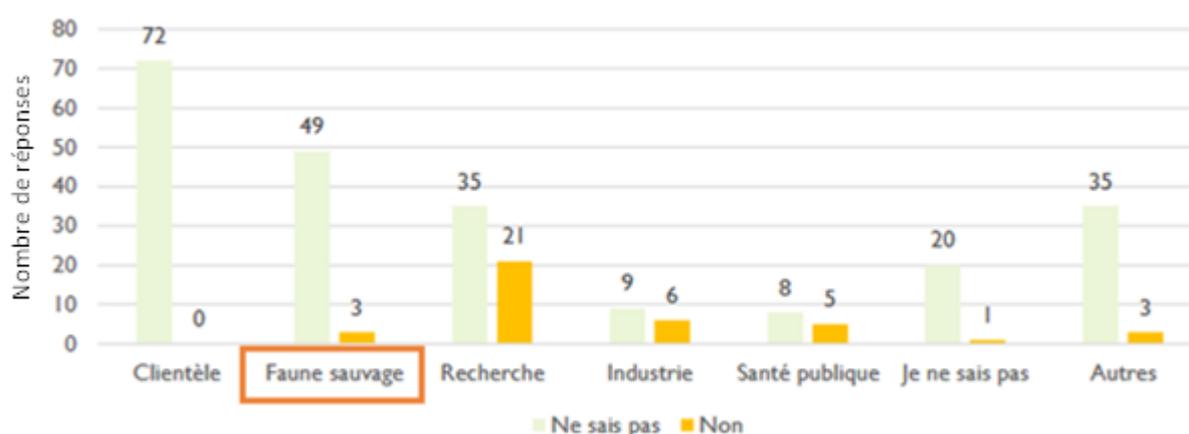


Figure 3 : Champs d'activités souhaités par les étudiants ayant répondu "non" ou "je ne sais pas" à la question "Souhaitez-vous vous dédier à la pratique vétérinaire en clientèle à la sortie de l'école (post-5A ou post-internat ou post-résidanat) ?" (effectif : 267 répondants) (modifiée d'après Bouissy, 2020)

La réponse à la question « dans quel domaine souhaiteriez-vous travailler en sortant de l'école ? » (Bouissy, 2020) était libre mais aucune précision sur la forme d'exercice en FS n'est apportée dans la présentation des réponses. Il se peut aussi que les étudiants ayant répondu vouloir faire de la recherche souhaitent en faire dans le domaine de la FS. Nous

supposons que des étudiants pouvait répondre uniquement « Recherche » mais que celle-ci pouvait concerner de la recherche dans le domaine de la FS. Le nombre d'étudiants intéressés par la FS est peut-être sous-estimé. Bouissy précise que « Certains participants ont parfois tenté de rendre leur indécision plus explicite en proposant plusieurs domaines dans l'encart » (Bouissy, 2020). Il aurait été pertinent d'explorer si, par exemple, la recherche était associée ou non à la FS.

De plus, certaines réponses à la questions sont illogiques. En effet, comme le précise Bouissy « 72/267 étudiants ont inscrit une réponse liée à l'exercice en clientèle à la sortie d'école alors qu'ils avaient indiqué à la question précédente être indécis ou ne pas souhaiter exercer en clientèle à l'issue de leur formation vétérinaire. » (Bouissy, 2020). Il convient d'aborder les résultats avec prudence.

4. Un attrait observé grâce aux enseignements personnalisés à VetAgro Sup

Un autre moyen de savoir si le domaine de la FS intéresse les étudiants est d'observer si les options proposées, liées à la FS, sont plébiscitées par les étudiants. En effet, à VetAgro Sup, 10% du temps d'enseignement est consacré aux « enseignements personnalisés » (EP), où les étudiants choisissent les activités suivies parmi des enseignements proposés par l'établissement ou au-delà.

VetAgro Sup est la seule école à fonctionner de cette façon, ce qui rend difficile toute comparaison avec d'autres écoles. Il pourrait être judicieux d'explorer ultérieurement l'attrait de la FS dans le contexte des associations étudiantes, en examinant particulièrement la demande pour des activités liées à la préservation de la nature, et en identifiant les personnes qui les sollicitent (étudiants en début ou fin de cursus).

Les EP sont « des enseignements complémentaires optionnels obligatoires permettant aux étudiants (qui en choisissent le contenu mais dont la quantité leur est imposée) de personnaliser leur cursus à raison de 10% » (Contart, 2023). Les étudiants ont eu le choix entre 69 enseignements académiques pour l'année 2022-2023 (Contart, 2023). Parmi ces enseignements académiques figure l'EP « Faune sauvage » dont le nombre de places n'est pas limité et disponible pour les étudiants de A2 à A4². Son contenu sera détaillé en *première partie - II - 1*. Les données collectées par l'organisatrice de l'EP indiquent qu'en moyenne, sur les quatre dernières années scolaires, environ un quart des étudiants débutant en école vétérinaire (A2) ont suivi cet enseignement personnalisé « faune sauvage » (figure 4).

² Dans cette thèse, nous choisissons de noter les années d'étude en école vétérinaire avec l'appellation attribuée depuis 2021 suite à la création d'une nouvelle voie d'accès qui s'effectue juste après l'obtention du baccalauréat. L'année A1 correspond à la première année commune aux ENVF (École nationale vétérinaire française) pour les étudiants qui entrent par la voie post-baccalauréat. Les années A2 à A5 au tronc commun et l'année A6 à celle d'approfondissement (VetAgro Sup (c), s.d.). Cependant, étant donné que l'A1 concerne actuellement une quarantaine d'étudiants par école, nous ne nous prenons pas en compte cette année particulière dans la thèse. Ainsi, nous appellerons « première année d'étude » la première année du tronc commun donc l'année actuellement appelée A2.

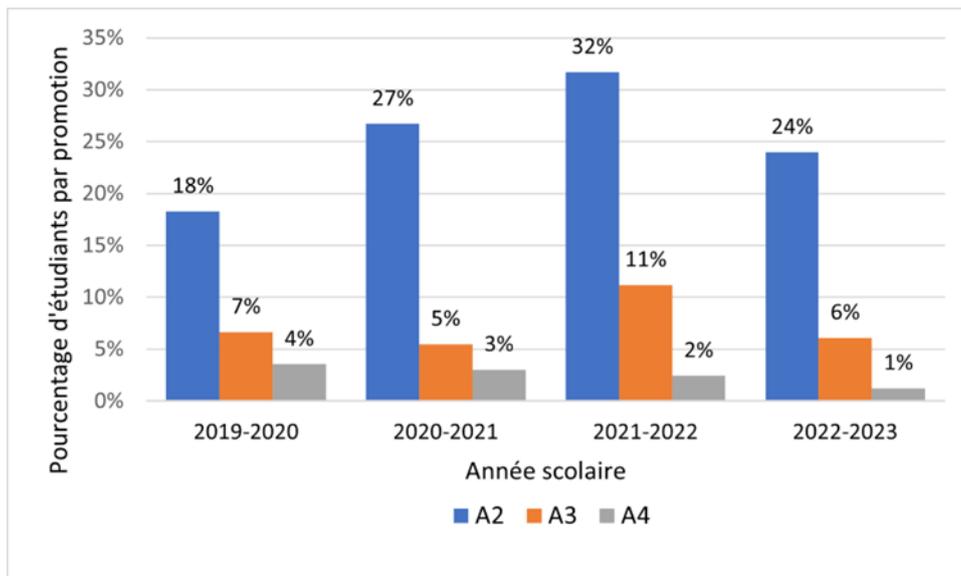


Figure 4 : Histogramme du pourcentage d'étudiants par promotion suivant l'enseignement personnalisé « Faune sauvage » en fonction de l'année scolaire

La figure 4 révèle également que le taux d'étudiants par promotion en A3 ou A4 est moins élevé, avec une moyenne de 7% de participation en A3 sur ces quatre dernières années. Il est possible que cette diminution soit due à plusieurs raisons : l'abandon de l'EP à la suite de sa réalisation en A2 (qui sera commenté plus bas lors de la présentation plus détaillée), une diminution de l'intérêt porté à la FS en deuxième année ou à une montée d'intérêt pour d'autres domaines.

Les étudiants vétérinaires manifestent un intérêt prononcé pour l'exercice lié à la FS. Les différentes enquêtes soulignent cet attrait, surtout durant la première année en école vétérinaire. La section suivante explorera l'évolution de ce désir d'exercer dans le domaine de la FS au fil du cursus vétérinaire.

B. Modification du projet avec les études

1. La faune sauvage délaissée au cours du cursus

Langford observe qu'en avançant dans les années d'école vétérinaire la motivation pour réaliser des activités en FS en sortant de l'école diminue (Langford, 2009). Pour rappel, Langford a attribué des points en fonction du classement des trois premiers souhaits d'orientation (3 points pour le domaine classé en première position et 1 point pour le troisième) (Langford, 2009). En deuxième année d'étude (A3), la FS devient le troisième domaine envisagé avec 11% des points puis le quatrième domaine en troisième année (A4) avec 10% des points (figure 5). En trois ans, l'attractivité pour le domaine de la FS chute de 14%.

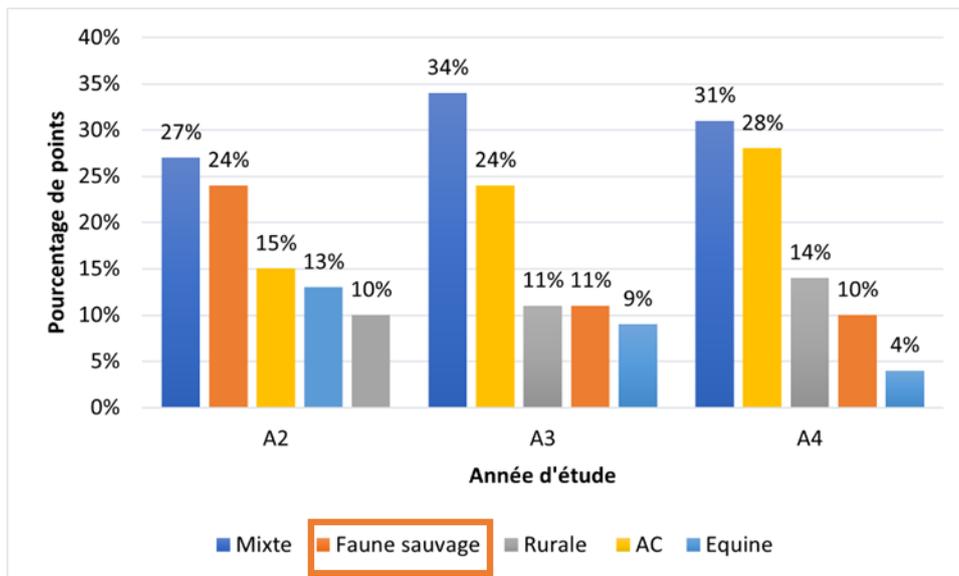


Figure 5 : Histogramme du pourcentage de points du domaine d'activité envisagé par les étudiants à leur sortie d'école en fonction de leur année d'étude (d'après Langford, 2009)

L'attrait observé pour exercer en FS en première année diminue donc fortement pour ces mêmes étudiants qui progressent dans le cursus. Nous ne savons pas si les étudiants voulant se diriger vers ce domaine en A4 sont les mêmes qu'en première année (A2) ou si cette idée est survenue au cours du cursus pour certains. De même, la définition du terme « faune sauvage » dans cette thèse demeure floue. Lecoeur souligne « qu'il subsiste une ambiguïté quant à la nature de l'activité « faune sauvage » dans l'enquête de Langford : on peut se demander si les étudiants ont distingué l'activité de soin médical aux espèces de la faune sauvage de l'activité de recherche à leur sujet. » (Lecoeur, 2013). Il est aussi intéressant de souligner que Lecoeur identifie seulement deux activités en lien avec la FS et ne prend pas en compte d'autres activités comme la surveillance ou la gestion.

Langford étudie aussi les activités rejetées par les étudiants et la FS représentent uniquement 1,9% des points en moyenne pour les trois années (Langford, 2009). Le domaine de la FSC (parc zoologique) est séparé du terme simple « faune sauvage » et lui représente aussi seulement 1,7% des points.

En définitive, même si l'activité en FS est de moins en moins attirante au cours des années, elle n'est pas pour autant rejetée par les étudiants.

2. Des causes de changement de projet multiples
 - a) *Renoncement face à l'abandon de l'utopie*

Langford explique cette chute de la FS dans les suffrages en disant que « Cette activité se prête davantage au rêve ou au projet à court terme (un à deux ans ou moins) plutôt qu'à un véritable projet de vie » (Langford, 2009). Les étudiants interrogés lors d'entretiens dans cette enquête pensent qu'il est difficile de mener une vie de famille stable s'ils doivent « beaucoup voyager et vivre la plupart du temps à l'étranger » (Langford, 2009) pour exercer en FS.

Après la lecture de passages des entretiens réalisés dans la thèse de Langford (Langford, 2009), il ressort que l'activité FS est perçue davantage comme une idée utopique, principalement en raison du manque d'opportunités d'emploi et de la nécessité d'avoir une réelle passion pour celle-ci. Un étudiant s'exprime sur son changement d'orientation durant son cursus : « [...] La faune sauvage j'ai complètement abandonné, il y a vraiment peu de places, des gens beaucoup plus passionnés que moi par ça, c'est plus un rêve, partir en Afrique, c'est rare donc ça attire, mais ce n'est pas très réaliste. » (Langford, 2009). Un autre exprime « [...] je ne suis pas assez passionné pour complètement sacrifier ma vie pour ça [...] ». (Langford, 2009). Il revient plusieurs fois l'idée que c'est un domaine fermé et que les places y sont chères : « [...] Je sais très bien que c'est très fermé, il y a très peu de places. En arrivant à l'école, je pensais être atypique, mais j'ai réalisé que tout le monde, enfin beaucoup de gens voulaient faire la même chose [...] » (Langford, 2009).

Ces considérations expliquent clairement que les étudiants perdent leur motivation à exercer dans ce domaine parce qu'ils doivent être combatifs pour espérer avoir une place dans le milieu. De plus, même s'ils s'investissent beaucoup ils n'ont aucune assurance de pouvoir y travailler à cause du manque de postes. Il est plausible que le nombre conséquent d'étudiants très motivés en première année en décourage certains. Ces derniers pourraient hésiter à entrer dans une compétition où les places sont limitées, surtout après avoir réussi un concours très sélectif pour accéder aux études vétérinaires.

Les étudiants sont confrontés à la réalité souvent rude de l'entrée dans le monde du travail. Un étudiant dit même : « [...] Il ne faut pas être idiot, en faune sauvage il y a très peu de places pour beaucoup de demandes, il faut vraiment être très bon pour y arriver [...] » (Langford, 2009).

L'idée soulevée est qu'il est crucial de prendre conscience que ce domaine n'est peut-être pas aussi idéal que ce que les étudiants peuvent imaginer avant d'intégrer une école vétérinaire.

b) Le manque de formation

Une problématique liée à la formation en FS en école vétérinaire est aussi présentée dans l'étude de Langford (Langford, 2009). Un étudiant interrogé rapporte : « Avant je pensais plus à la faune sauvage mais je savais pertinemment que ce n'était pas forcément réalisable. Comme on a une formation exclusivement tournée vers les animaux de compagnie ou les animaux de rente, c'est un peu dur de se dire "je vais passer 4-5 ans à apprendre des connaissances dessus pour au final partir faire les animaux sauvages où je connais rien [...] » (Langford, 2009). L'étudiant ne comprend pas le lien entre la formation vétérinaire et la FS alors qu'une grande partie de la formation peut être utile comme l'anatomie, la physiologie ou la pathogénie. Ce même étudiant dit un peu plus tard qu'un « professeur en faune sauvage » lui avait fait comprendre que « [...] En gros il fallait sacrifier sa vie pour ça [...] ». Cela illustre notamment la responsabilité du corps enseignants dans le choix de nos parcours. Pour cet étudiant cette phrase a été marquante parce qu'il s'en souvenait encore au moment de l'enquête.

Nous supposons que dans le cas de la FS, la quasi-absence d'enseignement et l'absence de lien entre la formation et la FS, sont à l'origine de cette perte de désir d'exercer avec ces animaux. Le corps enseignant est aussi moteur pour les étudiants et le manque d'enseignants ayant des connaissances dans le domaine peut être un frein afin de trouver des sources de motivation et d'encouragement. Les étudiants se retrouvent souvent face à un paradoxe : il faut être très qualifié pour se lancer dans ce domaine mais ni la formation, ni les enseignants, ne sont suffisants pour exercer en FS.

c) Le manque d'informations

Langford met en avant à l'aide des entretiens que « [...] Ceux qui sont attirés par la faune sauvage sont souvent découragés par le peu d'information et la forte concurrence pour un secteur où les places sont rares. » (Langford, 2009). Donc d'après les échanges, nous pouvons dire que les étudiants souhaitent davantage d'aide de la part des acteurs de l'école vétérinaire afin de se diriger vers ce domaine.

De plus, dans son travail Langford interroge les étudiants sur les domaines où ils manquent d'informations pour s'y projeter (Langford, 2009). Elle montre effectivement que la FS est le deuxième domaine où les étudiants en première année (A2) trouvent manquer d'informations (figure 6).

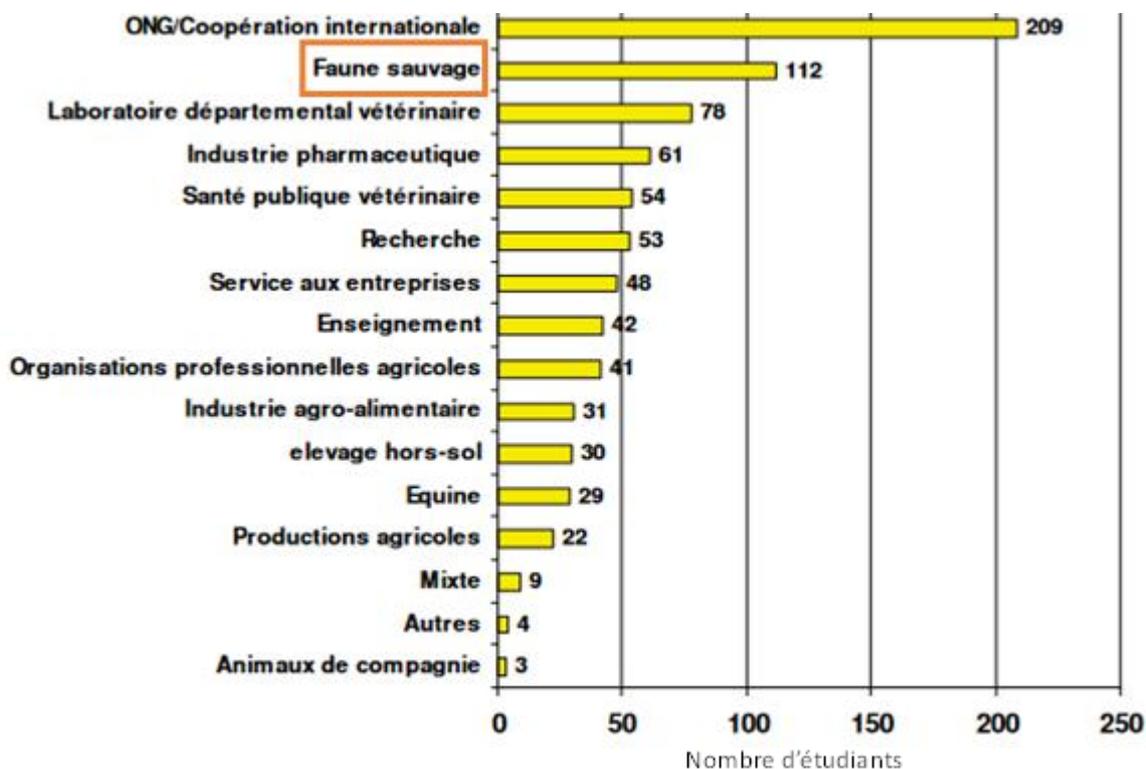


Figure 6 : Domaines d'activités sur lesquelles les étudiants en première année manquent d'informations (modifiée d'après Langford, 2009)

En conclusion, les étudiants avancent plusieurs raisons qui pourraient expliquer la baisse d'intérêt pour le domaine de la FS au fil des années d'études vétérinaires. Parmi les principales raisons figurent la rareté des opportunités d'emploi dans ce domaine, les exigences élevées en termes de qualification, ainsi que le manque de formation et d'informations. Tous ces éléments demandent un investissement total, ce qui peut décourager les étudiants et les amener à considérer leur désir comme un rêve inaccessible.

d) Le décalage entre envie et réalité

En s'intéressant davantage à la participation des étudiants à l'EP « Faune sauvage » de VetAgro Sup (voir *première partie-I-A-4*), nous illustrons que la réalité en école vétérinaire peut influencer les étudiants sur leur envie initiale d'exercer en FS. L'EP « Faune sauvage » correspond à un cycle de conférences sur deux ans mais les étudiants ne suivent souvent que la première année du cycle (figure 4). Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce phénomène.

Tout d'abord, il y a un intérêt qui peut se développer pour d'autres domaines et donc d'autres EP, en particulier ceux qui sont très directement liés aux connaissances et compétences immédiatement utiles en clinique. En effet, une prise de conscience en première année sur la quantité de compétences requises en pratique vétérinaire peut survenir.

Ensuite, la première année de conférences peut faire perdre à certains l'idée du caractère « idéal » des activités concernant la FS. Les conférences peuvent faire découvrir aux étudiants que c'est un domaine difficile d'accès parce qu'il nécessite des connaissances spécifiques (comme en écologie ou biologie des populations). Cela nécessite donc éventuellement une ou plusieurs formations complémentaires. Des inconvénients liés au domaine de la FS sont aussi aperçus par les étudiants. Les conditions de travail ne sont parfois pas attractives et c'est un domaine qui nécessite de se spécialiser. Ils doivent pour cela choisir et ne pas développer d'autres compétences, ce que peu d'étudiants souhaitent faire aussi tôt dans leurs études.

Enfin, ils comprennent possiblement que des activités concernant la FS sont présentes aussi dans d'autres domaines (notamment santé publique vétérinaire ou pratique rurale).

Tous ces éléments sont des exemples de sources de démotivations ou de changement de motivations des étudiants qui veulent s'impliquer dans le domaine de la FS. L'abandon de l'EP « Faune sauvage » lors de leur A3 illustre correctement cette dynamique.

De plus, parmi les 217 étudiants interrogés lors de l'étude de Langford (Langford, 2009), seulement deux vont finalement exercer en lien avec la FS (Lecoeur, 2013). Un décalage concret a lieu entre le nombre de motivés en entrant en école et ceux qui finissent par le faire : uniquement 4% des étudiants intéressés ont fini par travailler dans le domaine.

C. Les vétérinaires exerçant en faune sauvage

1. Recensement des vétérinaires

a) *Ordre national des vétérinaires*

Les données concernant les vétérinaires exerçant des activités en FS sont difficiles à trouver et en quantité très limitée. L'Ordre national des vétérinaires ne répertorie pas spécifiquement les vétérinaires travaillant dans ce secteur. Lors de leur inscription à l'Ordre, les vétérinaires sont invités à déclarer les types d'animaux qu'ils traitent, mais la catégorie "faune sauvage" n'est pas incluse dans la liste proposée pour cette déclaration. Néanmoins, en 2021, pour la création du guide des soins à la faune sauvage publié sur le site de l'Ordre, une demande a été faite via la newsletter mensuelle de l'Ordre (envoyée à 19 000 vétérinaires) pour recenser ceux ayant des compétences en FSNC. Seulement une quarantaine de réponses ont été reçues, et il s'agissait de déclarations volontaires.

b) *Annuaire professionnel ROY*

L'annuaire professionnel ROY, publié chaque année, recense la communauté vétérinaire. En 2022, 24000 vétérinaires y sont recensés. Les vétérinaires se déclarent auprès de l'annuaire ROY de façon volontaire en complétant un questionnaire en ligne. Dans ce questionnaire, le vétérinaire doit, par exemple, obligatoirement indiquer son statut. En complément il peut donner ses formations complémentaires réalisées, son titre, sa fonction ou encore son domaine principal d'activité parmi une liste de choix imposés.

Lors de la consultation de l'annuaire ROY via le site internet du Point Vétérinaire (Le point vétérinaire (a), s.d.), la recherche de vétérinaires dans la banque de données peut se faire par « Spécialité », « Cas référés » ou « Mot-clé ». Le choix de recherche de la spécialité se fait via un choix dans une liste définie alors que la recherche des cas référés ou d'un mot-clé se fait dans un encart de texte libre.

Dans la liste des spécialités aucune ne fait référence à la FS. Cependant, lorsqu'on inscrit le terme « Faune sauvage » dans l'encart pour les cas référés nous trouvons 143 vétérinaires. Comme les vétérinaires n'ont pas trouvé leur activité FS dans la catégorie « Spécialité » nous supposons qu'ils l'indiquent en conséquence dans la catégorie « Cas référé ». En cherchant les vétérinaires avec cette fois-ci le mot-clé « faune sauvage », 166 vétérinaires sont listés. Cette liste comprend les 143 ayant indiqué FS dans la catégorie « Cas référé ». Ainsi, pour 23 vétérinaires le terme FS apparaît uniquement dans les coordonnées professionnelles ou dans les formations supplémentaires indiquées.

En ce qui concerne la FSNC, en utilisant le mot-clé « non captive », nous recensons cinq vétérinaires pour lesquels la mention FSNC apparaît dans leur profil. Pour quatre de ces vétérinaires cela correspond à leur formation complémentaire (Diplôme Inter-Écoles Santé de la Faune Sauvage Non Captive) et un vétérinaire l'indique dans l'onglet formation complémentaire en tant que « capacitaire en FSNC ».

Les vétérinaires représentés dans l'annuaire ROY sont divers et ont des activités très différentes liées à la FS. De plus, n'est en général pas précisé s'il s'agit de FSC ou de FSNC. Il est donc compliqué de référencer les vétérinaires ne sachant pas exactement quelles sont leurs activités parce que lorsque le terme « Faune sauvage » est utilisé dans la catégorie « Cas référé » nous supposons que cela concerne des soins mais cette information ne figure pas dans l'annuaire.

2. Enquête sur l'implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage

La seule étude trouvée concernant les vétérinaires exerçant en FS est la thèse, déjà citée en *première partie-I-A-II*, intitulée : « Implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage en France en 1999 » (Saffar, 2000). L'étudiante réalise une enquête en 1999 auprès des vétérinaires ayant des activités en FS comprenant les activités en FSNC et en FSC. Ces vétérinaires sélectionnés sont ceux appartenant à différentes listes : celle des « Cas référés FS » de l'annuaire ROY (Edition 1999), celle des membres du GEV (Groupement des Espèces de Volières), celle de l'UNCS (Union Nationale des Centres de Sauvegarde) et « l'annuaire » du Forum Faune Sauvage d'Alfort. Saffar a sélectionné 159 vétérinaires et a reçu en tout 100 réponses (Saffar, 2000). Un de ses objectifs était d'étudier la question « quelle place, quels rôles peuvent espérer tenir les vétérinaires dans le domaine d'activité faune sauvage en France ? » (Saffar, 2000). Saffar partait aussi de la constatation que de nombreux étudiants souhaitait exercer un métier en relation avec la FS mais que peu de vétérinaires y parvenaient (Saffar, 2000).

Saffar a réalisé trois questionnaires différents : un pour les vétérinaires ayant une activité libérale qui est majoritaire par rapport à l'activité FS, un pour ceux avec une activité uniquement en FS (100% FS) et un pour ceux exerçant pour une institution avec au moins une partie de leur activité en FS (Saffar, 2000). C'est un choix judicieux compte tenu de la diversité des profils de vétérinaires et de la difficulté de la réalisation d'un questionnaire commun qui en découle. Ses questionnaires sont envoyés par voie postale et les questions sont majoritairement à réponses ouvertes.

Dans ses trois questionnaires, Saffar aborde « l'activité FS en elle-même, le cursus suivi pour y parvenir, les attentes, les déceptions et/ou les joies, les motivations et objectifs passés et actuels ainsi que les moyens financiers et matériels à disposition. » (Saffar, 2000). Les résultats de son enquête montrent « la multiplicité de facettes abordées par ce secteur d'activité », la motivation des vétérinaires « à développer leur activité faune sauvage » ainsi que les « limites et difficultés auxquelles sont régulièrement confrontés nos confrères » (Saffar, 2000). Les principaux problèmes étant le « manque de moyens matériels et financiers, le manque de temps, le manque de considération, le manque de formation, la précarité de l'emploi. » (Saffar, 2000).

Cette enquête constitue une base pour confectionner une enquête adaptée aux vétérinaires en FSNC. Les résultats de son enquête seront mis en parallèle plus précisément avec les résultats de l'enquête de cette thèse dans la discussion (*deuxième partie – III*).

II. L'enseignement lié à la faune sauvage dans les formations vétérinaires françaises

A. Le référentiel des formations

1. Le référentiel d'activité professionnelle et de compétences

Un référentiel d'activité professionnelle et de compétences à l'issue des études vétérinaires est rédigé par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Le dernier référentiel publié date de 2017. Les principales missions du vétérinaire y sont présentées, comme « protéger l'environnement », « soigner et protéger les animaux » et « garantir la santé publique » et notamment en « identifiant les expositions à des risques en lien avec les animaux » (Direction générale de l'enseignement et de la recherche, 2017). Dans ces différentes missions il semble évident que la FS y a une place non négligeable. Cependant, dans le référentiel de compétences à l'issue des études vétérinaires qui suit, aucune mention de la FS n'apparaît. Il y est tout de même indiqué : « Les étudiants sont encouragés à multiplier les expositions à des situations variées notamment en termes de mode d'exercice et d'espèces rencontrées, que cela soit au sein des écoles ou lors des stages. » (Direction générale de l'enseignement et de la recherche, 2017). Finalement, les étudiants peuvent s'intéresser aux animaux sauvages mais aucune obligation dans l'enseignement est indiquée aux ENV.

2. Intégration du concept *One Health*

Un concept qui englobe la FS est souvent mis en avant depuis quelques années : le concept *One Health* ou en français : une seule santé. La définition actuelle adoptée par l'OMS, l'OMSA, la FAO et le PNUE est la suivante : « Le principe « Une seule santé » consiste en une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Il reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris des écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble à fomentier le bien-être et à lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes. Il s'agit également de répondre au besoin collectif en eau potable, en énergie propre, en air pur, et en aliments sûrs et nutritifs, de prendre des mesures contre le changement climatique et de contribuer au développement durable » (Organisation mondiale de la santé, 2021). Néanmoins, cette définition n'est pas encore adoptée par toutes les entités. Par exemple, la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche) ne l'a pas encore prise en compte. En effet, leur définition explique uniquement que le concept vise « à renforcer les collaborations entre santé humaine, santé animale et protection de l'environnement. » (Direction générale de l'enseignement et de la recherche, 2017).

La notion de *One Health* s'est répandue dans les années 2000 (Delfraissy, 2022) et depuis ne cesse de se développer notamment avec la crise pandémique COVID. La FS est un sujet majeur à étudier afin de « comprendre les mécanismes de transmission et d'adaptation d'un pathogène zoonotique à l'homme, et de développer ou améliorer des outils de surveillance et de détection précoce en aval. » (Delfraissy, 2022). Cette compréhension des maladies zoonotiques se base notamment sur la connaissance des animaux sauvages et des contacts qu'ils peuvent avoir avec l'humain. Les vétérinaires jouent donc un rôle central dans cette démarche. L'Académie Vétérinaire a d'ailleurs donné une nouvelle définition de la santé publique vétérinaire en 2021 suite à la définition récente adoptée par les quatre entités citées précédemment : « c'est l'ensemble des actions collectives, principalement régaliennes, en rapport avec les animaux sauvages ou domestiques, leurs services et leurs productions entrant notamment dans la chaîne alimentaire, qui visent à préserver les santé humaine et animale - y compris l'état de bien-être - et la santé des écosystèmes. Elle contribue ainsi au développement durable et à la mise en œuvre du concept "Une seule santé" ou One Health. » (Delfraissy, 2022).

L'intégration de cette notion au monde vétérinaire entraîne une ouverture de la formation vétérinaire avec, par exemple, la possibilité pour les étudiants de réaliser des masters en lien. La profession tend donc à concilier l'aspect santé animale en lien avec l'environnement et la santé humaine ce qui implique un développement des connaissances pour la FS et la santé publique.

3. Un développement conseillé de l'enseignement faune sauvage

Un communiqué de presse de l'Académie Vétérinaire de France, publié en juin 2023, met en avant la nécessité d'équilibrer les filières d'approfondissement dans les ENV. Il indique le besoin « d'équilibrer les flux d'étudiants, en l'augmentant dans les secteurs déficitaires et en déséquilibrant par rapport aux besoins, notamment dans les secteurs » de la « santé publique vétérinaire », de la « faune sauvage » et « de la recherche dans le secteur public et dans l'industrie pharmaceutique » (Académie vétérinaire de France, 2023).

En lien directement avec la FS, nous lisons : « Les vétérinaires doivent en effet jouer aussi un rôle central dans la protection de la santé des animaux sauvages et, par voie de conséquence, dans la surveillance de l'émergence de nouveaux pathogènes zoonotiques et dans le maintien de la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes. » (Académie vétérinaire de France, 2023). Cela montre l'importance actuelle aux yeux de l'Académie Vétérinaire de développer la formation en lien avec la FS. Il y est aussi expliqué qu'il serait important de traiter de ce sujet « dès la formation initiale » et cela pour « répondre aux normes de formation et d'interventions fixées récemment pour les vétérinaires par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en matière de santé de la faune sauvage. » (Académie vétérinaire de France, 2023). Ce conseil donné par l'Académie ne s'est pas encore traduit sous forme de projet validé par la DGER, qui supervise l'enseignement vétérinaire. Un projet de modification du référentiel vétérinaire est cependant en cours d'élaboration (fin 2023).

Nous supposons que la formation va donc tendre vers une insertion d'enseignements liés à la FS que ce soit pour protéger les populations animales ou l'humain. Le conseil donné par l'Académie Vétérinaire concerne uniquement l'année d'approfondissement (A6) mais cela pourrait être avantageux pour les étudiants d'augmenter les nombres d'enseignements liés tout au long du cursus.

B. État des lieux de la formation en faune sauvage actuellement dispensée en école vétérinaire

L'état des lieux concerne la formation des étudiants lors de l'année 2022-2023 dans les cinq écoles vétérinaires françaises. Les écoles sont les quatre ENV soit VetAgro Sup (anciennement appelé École nationale vétérinaire de Lyon), l'ENVT (École nationale vétérinaire de Toulouse), Oniris VetAgro Bio Nantes³ (anciennement appelé École nationale vétérinaire de Nantes) et l'ENVA (École nationale vétérinaire d'Alfort) ainsi que la nouvelle formation vétérinaire ouverte en 2022 à l'institut polytechnique UniLaSalle (à Rouen).

Le cursus vétérinaire dure six ans si l'étudiant rentre en école vétérinaires via le concours post-baccalauréat mais cinq ans si l'étudiant réalise un concours à la suite de deux ou trois ans de préparation. Nous rappelons que nous utilisons l'appellation des années d'études utilisées depuis la création de la voie post-baccalauréat et nous ne présentons pas la première année post-baccalauréat (A1) parce qu'elle ne concerne qu'une partie des étudiants vétérinaires. Nous appelons donc première année d'étude la première année du tronc commun donc l'A2. Une exception est faite pour UniLaSalle dont tous les étudiants sont recrutés en post-baccalauréat donc pour laquelle l'année A1 est à inclure.

Ainsi, la présentation des enseignements liés à la FS concerne les années A2 à A5 du tronc commun (A1 à A5 pour UniLaSalle) et l'année A6 d'approfondissement. Le tronc commun correspondant au socle permettant d'obtenir le Diplôme d'Études Fondamentales Vétérinaires (DEFV) (ou Certificat d'Études Fondamentales Vétérinaires (CEFV) pour UniLaSalle) (Ordre national des vétérinaires (b), 2023). Il est composé de 8 semestres (semestres 3 à 10, notés S3 à S10). Concernant l'A6, les ENV ne proposant pas les mêmes approfondissements, les étudiants peuvent changer d'école en dernière année s'ils souhaitent suivre un enseignement particulier.

Le nombre d'heures de cours⁴ qui traitent de la FS est compté afin de comparer les heures d'enseignements de chaque établissement. Nous ne compatibilisons pas les heures de cours lorsque la mention FS est évoquée succinctement. À titre de comparaison, à VetAgro Sup, durant le tronc commun les étudiants ont en moyenne 594,5 heures d'enseignements dispensées (CM, TD, TP) chaque année.

³ Oniris VetAgro Bio Nantes sera appelé Oniris dans cette thèse

⁴ Les cours comprennent les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP)

1. VetAgro Sup
 - a) *Cours du tronc commun*

À l'École Nationale Vétérinaire de Lyon, VetAgro Sup, un seul cours magistral (CM) de 45 minutes durant les cinq années en école aborde explicitement la FS. Le CM présenté traite de la réglementation en lien avec les animaux non domestiques. Il a lieu lors de la première année (A2) et est intitulé les « Dispositions législatives et réglementaires relatives aux espèces non domestiques ». Il se trouve dans le module du troisième semestre (S3) « Bien-être animal » qui comprend 17 heures d'enseignements.

Plusieurs notions liées à la FS sont présentes dans les CM concernant par exemple les agents pathogènes et la médecine des nouveaux animaux de compagnie (NAC), sans que cela soit mentionné dans les référentiels des modules. Ces NAC sont définis comme étant « des espèces animales, autres que les chiens et les chats, détenues par une personne pour son agrément. Il s'agit des rongeurs, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, etc. Parmi les NAC figurent des animaux domestiques et des animaux non domestiques. » (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 2019). Ces animaux non domestiques sont donc des animaux de la FS. Les enseignements liés aux NAC sont donc en partie liés à la FS.

De plus, de nombreuses notions enseignées, comme la physiologie ou l'anatomie, sont valables pour de nombreuses espèces même si les spécificités des espèces sauvages n'y sont pas toujours abordées.

Depuis septembre 2023, dans le module « Culture médicale générale » du S3, une partie est consacrée à *One Health* (voir *première partie-II-A-2* pour la définition). Ce module représente 25 heures d'enseignements (CM, TD). Dans ce cadre, deux CM de 45 minutes sont donnés dont l'un concerne les liens entre santé humaine et animale, et l'autre, les liens entre le fonctionnement des écosystèmes et la santé humaine et animale⁵. Un TD permet de mettre en œuvre une démarche *One Health* autour d'une problématique spécifique (en l'occurrence le développement des populations de chats domestiques). La FS est donc incluse dans cette approche. Ainsi, le nombre de cours en lien avec la FS à VetAgro Sup augmente.

- b) *Options et approfondissement*

Les options correspondent à tous les enseignements que peuvent réaliser les étudiants s'ils le souhaitent en plus des enseignements obligatoires.

À VetAgro Sup, à chaque année du tronc commun, des enseignements personnalisés (EP) sont à réaliser obligatoirement. L'école propose une grande diversité d'enseignements possibles dont un EP « faune sauvage » (voir *première partie-I-4*). Nous considérons cela comme une option pour la FS parce que les étudiants peuvent choisir le type d'enseignement et ne sont donc pas obligés de suivre des enseignements en lien avec la FS.

⁵ Cours non compatibles parce qu'ils n'ont pas eu lieu sur l'année scolaire 2022-2023

Cet enseignement personnalisé est composé de conférences (27 heures), de TP (6 heures) et de TD (3 heures). Les TP sont des travaux bibliographiques portant soit sur une espèce sauvage à enjeu de protection, de conservation ou de gestion sanitaire, soit sur une question plus spécifique définie par un étudiant et un encadrant. Cet EP est un cycle qui se réalise sur deux ans mais les étudiants peuvent choisir d'assister à une seule année. Les objectifs sont (annexe 1) :

- Acquérir une ouverture sur les disciplines liées à l'étude et la gestion de la faune sauvage non captive : biologie des populations, écologie
- Connaître les formations et les métiers des vétérinaires qui travaillent dans le domaine de la faune sauvage non captive, entrer en contact avec des professionnels en vue d'un stage

Les étudiants en A2, A3 et A4 peuvent s'y inscrire. Le nombre de places est illimité pour les conférences et limité à 60 pour les TD et TP.

Un second EP est proposé en lien avec la FS : l'EP Ecohealth (annexe 2). Les objectifs sont de « réaliser un diagnostic pluridisciplinaire sur le fonctionnement et la gestion d'un agro-écosystème et proposer des améliorations en vue d'améliorer l'équilibre entre activités humaines et fonctionnement de l'écosystème ». Pour cela des conférences, TD, TP sur le terrain et discussions avec les acteurs ont lieu. Cet EP est ouvert uniquement à trois étudiants en A5 et trois étudiants en A6 qui sont en année d'approfondissement rurale et mixte rurale. En effet, ce module est suivi par les participants au DIE Santé de la Faune Sauvage Non Captive qui sont entre 14 et 17 (Cf. *première partie-II-C* pour le détail de la formation), ce qui limite les places pour les étudiants.

Pour la dernière année en école (A6), un approfondissement « Animaux de compagnie » avec un parcours « NAC, exotiques, médecine zoologique » est possible. Pour ce parcours, 8 à 12 places pour les étudiants sont disponibles. Il comprend deux semaines d'enseignements théoriques et pratiques complémentaires à VetAgro Sup où les étudiants suivent des conférences principalement sur les NAC. Au cours de ces conférences, certaines espèces exotiques sont évoquées et les étudiants peuvent proposer des sujets qui les intéressent en lien avec la FS. De plus, 9 à 11 semaines de stages doivent être effectuées et ils peuvent tous être réalisés dans un domaine de la FS. Le reste de l'année d'A6 les étudiants se consacrent à la rédaction de leur thèse.

2. ENVT

a) *Cours du tronc commun*

À l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, la formation comporte davantage d'heures d'enseignements liées à la FS par rapport à VetAgro Sup (20 fois plus). De plus, l'école possède une unité dédiée aux NAC et à la FS depuis 1999 qui permet un exercice clinique en FS (ENVV, s.d.).

L'enseignement lié à la FS commence en A3. En effet, les étudiants participent à des TP sur la contention d'animaux vivants NAC et de la FS pendant quatre heures. L'objectif est de connaître les grands principes et les spécificités de la contention des principales espèces de FS et NAC. Cet exercice leur permet aussi d'apprendre à évaluer l'état corporel de ces espèces. De plus, certains CM évoquent la FS ponctuellement lors des enseignements de zoologie, écologie ou épidémiologie⁶.

L'année suivante en A4, un module « Nouveaux animaux de compagnie et faune sauvage » a lieu au S7. Dans ce module, tous les cours portent sur les NAC mais des informations peuvent s'appliquer pour la FS comme nous l'avons expliqué plus haut. Une séance de TP sur les gestes techniques concernant la FS est réalisée dans le cadre de ce module. Les étudiants ont aussi une semaine de 27 heures (du lundi au dimanche) dans la clinique de la FS de l'école. Lors de cette semaine, en plus du suivi des cas cliniques, trois topos de 30 minutes à une heure ont lieu. Les topos sont différents des CM parce qu'ils sont réalisés uniquement pour un petit groupe d'étudiants (environ 6 étudiants). Ils concernent :

- Les conditions d'hébergement temporaire de la FS (avec notion de stress et d'imprégnation)
- Les droits, devoirs et rôle du vétérinaire vis-à-vis de la FS en détresse
- Les notions de pronostic fonctionnel et de tri (choix à l'admission pour l'animal s'il peut être soigné afin d'être réhabilité ou non)

À l'issue de ces topos, les étudiants sont interrogés en groupe à l'oral sur les notions apprises en lien avec la FS à l'issue du cinquième jour au centre de soins.

Ce module permet, par la théorie et la pratique, d'acquérir des compétences en lien avec les espèces sauvages les plus souvent accueillis au centre de soins de l'ENVT comme les hérissons, rapaces, colombidés et passereaux (Perucaud, 2023). Les objectifs pédagogiques des compétences en lien avec la FS sont présentés tableau I.

Tableau I : Objectifs pédagogiques du module « Nouveaux animaux de compagnie et faune sauvage » de l'ENVT concernant les compétences en FS (Fiche descriptive du module)

COMPETENCES	
Principales espèces concernées (faune sauvage) : hérisson, rapaces, colombidés, passereaux	
Observer, aborder, contenir, manipuler, déplacer un animal en respectant son bien-être	SF
Juger de l'état d'entretien d'un animal	SF
Réaliser et interpréter un examen clinique général	AV
Énoncer les éléments cliniques et les synthétiser	AV
Installer un animal en captivité temporaire dans les conditions respectant ses besoins physiologiques et son bien-être	SF
Positionner un oiseau pour une radiographie	AV
Administer un traitement médicamenteux à un individu selon les bonnes pratiques	AF
Immobiliser un membre à l'aide d'un bandage contentif	AF
Réaliser les soins aux animaux dans le respect des mesures d'hygiène et de biosécurité	SF
Décider du devenir d'un individu en accord avec ses besoins biologiques, écologiques et de son statut de protection	AV
Légende : SF : Sait faire / AV : A vu / AF : A fait	

⁶ Ces heures ne sont pas comptabilisées dans mon travail

b) Options et approfondissement

Jusqu'en dernière année, il n'y a pas d'enseignement optionnel proposé par l'ENVT⁷.

Pour l'année d'approfondissement A6, les étudiants de l'ENVT doivent réaliser un semestre de formation à dominante clinique ou non ainsi que deux mois d'enseignements optionnels (en stages ou en cliniques de l'école). Le reste de l'année est consacré à la réalisation de la thèse.

L'ENVT offre la possibilité de réaliser un mois d'optionnel dans la clinique NAC-FS à tous les étudiants d'A6 qui le souhaitent. C'est aussi la seule école vétérinaire en France à proposer un semestre d'approfondissement avec une partie en clinique de FS dans le centre de soins de l'école.

L'optionnel de l'année d'approfondissement correspond à trois semaines en clinique NAC et une semaine en clinique FS. L'objectif en FS est de maîtriser les notions de tri et de stabilisation médicale et zootechnique de la FSNC. Lors de cette semaine, les étudiants participent à l'admission des animaux et aux soins des animaux hospitalisés.

L'approfondissement en médecine zoologique comprend 24 semaines à la clinique NAC-FS de l'ENVT dont huit semaines en clinique uniquement FS. L'étudiant participe alors aux admissions (examen clinique, diagnostic, stabilisation, plan thérapeutique, chirurgie), aux hospitalisations (examens complémentaires, suivi thérapeutique, entretien, hébergement, élevage) et à la pré-réhabilitation (évaluation en volière et box) de la FS non captive reçue au centre de soins. Il réalise aussi des autopsies d'animaux sauvages et participe aux activités sur FS libre (captures de chevreuils notamment). Il y a 12 places disponibles en clinique NAC-FS dans l'année, avec une répartition de six étudiants pour le premier semestre et six sur le second semestre.

Lors de ces 24 semaines, tous les vendredis une demi-heure est dédiée à la présentation d'un Journal Club ou à une présentation clinique. Il s'agit d'une réunion des étudiants de la formation ainsi que des enseignants et cliniciens pendant laquelle un étudiant ou un formateur présente oralement un article, un cas clinique ou un topo à l'aide d'un support visuel (d'environ dix minutes). Ces présentations concernent soit les NAC soit la FS et portent sur des thèmes variés. De plus, une semaine sur deux, les étudiants assistent à deux heures de cours ou TP. Au total, six heures de cours concernant la FS sont réalisées sur le semestre et les TP sont mixtes NAC et FS.

À la fin de l'approfondissement, l'étudiant est évalué sur un cas clinique qu'il doit présenter à l'oral et à l'écrit, qui peut être un cas concernant un animal sauvage vu pendant les semaines en clinique.

⁷ Pour rappel : VetAgro Sup est la seule école avec un système d'enseignements personnalisés obligatoires.

3. Oniris

a) *Cours du tronc commun*

À l'École Nationale Vétérinaire de Nantes, Oniris, les étudiants ont trois CM de 55 minutes chacun qui traitent en majeure partie de la FS lors de leurs études. De plus, Oniris possède aussi un centre de soins de la FS créée en 1985 par un groupe d'étudiants (CVFSE, s.d.). Ce centre se nomme actuellement Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes.

Les deux premiers CM sont enseignés lors de l'A2. Le premier concerne l'interaction entre FS et faune domestique présent dans l'unité d'enseignement (UE) « Animal, élevage et société ». Le second cours dispensé est intitulé « Physiologie des adaptations : l'hibernation » et se trouve dans l'UE « Physiologie intégrée des grandes fonctions ». La notion de FS est aussi évoquée dans l'UE « Microbiologie, parasitologie générales et biosécurité » traitant la notion de réservoir et l'émergence des pandémies (heures de ce cours non comptabilisés).

Pendant l'année A3, les étudiants suivent un CM intitulé « Zoonose et faune sauvage autochtone » dans l'UE « Zoonoses et contamination des chaînes alimentaires ». Un des objectifs est de connaître la nature des principales maladies transmissibles à l'être humain à partir des animaux sauvages et les grandes lignes de leur prophylaxie. Cela s'inscrit totalement dans la démarche *One Health*. De plus, la FS est aussi rapidement mentionnée dans l'UE « Maladies réglementées et réglementation sanitaire » en parlant des maladies communes aux animaux domestiques et sauvages (heures non comptabilisées).

Lors de leur A4, les étudiants suivent des cours concernant l'épidémiologie et certains évoquent la FS dans l'UE « Maîtrise de la santé des populations animales » (heures non comptabilisées).

Enfin, en A5, les étudiants réalisent trois demi-journées au CVFSE. Ils ont une introduction par les praticiens hospitaliers sur les enjeux actuels associés à l'évaluation de la santé de la FS et à sa prise en charge lorsqu'elle est en détresse. Les grandes lignes de la prise en charge médicale sont également exposées. La notion d'échantillonnage et la justification du tri à l'entrée sont exposées par les enseignants. Les deux autres demi-journées sont consacrées à des TP et des TD permettant l'apprentissage des gestes techniques de base de médecine aviaire (contentions, sondage gastriques, bandages, etc.) et à l'élaboration de protocoles de stabilisation médicale. En parallèle, les étudiants doivent préparer un exposé sur un article portant sur la FS. Ils peuvent enfin s'ils le souhaitent participer à une demi-journée facultative d'autopsie d'animaux sauvages.

b) *Options et approfondissement*

Il n'y a pas spécifiquement d'enseignement optionnel pour les étudiants concernant la FS et il n'y a pas d'approfondissement en A6 en lien avec la FS. L'optionnel « Toxicologie clinique et environnementale » aborde cependant des problématiques concernant la FS.

4. ENVA

a) *Cours du tronc commun*

L'enseignement lié à la FS à l'école vétérinaire d'Alfort est diversifié avec des cours, un TD, un TP et de la clinique. L'ENVA possède aussi un centre de soins nommé CHUV-FS : Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire – Faune sauvage qui est le « fruit du partenariat entre Faune Alfort et l'ENVA » (Faune Alfort, s.d.). Ce centre créé en 1993 se nommait jusqu'en 2020 le CEDAF (Centre d'accueil de la faune sauvage).

La formation commence en A2 avec un TP de deux heures. Ce TP présente la situation d'un vétérinaire devant gérer l'arrivée d'un oiseau sauvage blessé et son conditionnement avant un transfert vers un centre de soins. Il permet d'étudier le cadre règlementaire, la contention (démonstration sur un oiseau par l'enseignant) et l'installation provisoire. Les étudiants réalisent aussi des gestes techniques (injection sous-cutanée, intramusculaire, bandage en huit) et des diagnostics sur des cadavres de plusieurs espèces.

Le seul CM dispensé sur la FS a lieu pendant l'année A3. C'est un CM de deux heures sur l'élevage en parc zoologique. Les étudiants participent aussi à un TD d'une heure sur l'examen clinique d'un animal sauvage du centre de soins avec notamment un focus sur l'examen à distance. Ils ont une présentation de séquences filmées d'animaux sauvages présentant des problèmes ou non. Les étudiants sont alors invités à commenter les séquences.

Puis, en A5, les étudiants doivent réaliser deux journées au CHUV-FS de l'école. Ils participent alors au tri des animaux entrants, aux euthanasies et réalisent des examens cliniques au moins pour des colombidés et des hérissons.

b) *Options et approfondissement*

L'ENVA ne propose ni d'enseignement optionnel ni d'approfondissement en A6 pour les étudiants voulant se diriger vers le domaine de la FS.

En revanche, comme Oniris, l'ENVA propose un accès libre au CHUV-FS pendant leurs études dès lors qu'ils se déclarent volontaire pour participer à des gardes. Les étudiants débutants doivent préalablement réaliser un TP d'initiation afin d'y accéder. Ils peuvent ensuite valider différents niveaux de formation en fonction du nombre de gardes réalisées (40 heures pour le niveau 1 et 80 heures supplémentaires pour le niveau 2). Des formations spécifiques (examen clinique, gestion des urgences, gestes techniques) peuvent leur être proposées. Les plus motivées peuvent poursuivre par un monitorat et participer à l'encadrement et à la formation des néophytes.

5. UniLaSalle

a) Cours du tronc commun

À l'école vétérinaire associative UniLaSalle, la formation vétérinaire dure 6 ans et commence directement après le baccalauréat. La formation étant récente le programme est toujours en cours de construction, en particulier pour le cycle clinique (A4 à A6). La présentation des enseignements ci-dessous n'est donc pas exhaustive.

Lors du premier semestre (S1), les étudiants suivent une unité d'enseignement (UE) nommée « Écologie et développement durable ». Dans cette UE, 15h sont dédiées à l'écologie et la biodiversité ainsi qu'aux enjeux liés à la FS.

Ensuite, dans l'UE « Animal et son environnement » du S5, 17h sont consacrées à la gestion collective de la FS (tableau II). Les étudiants doivent également traiter un sujet en lien avec la FS (5h sont programmés pour la réalisation de ce travail collectif et un TD d'une heure et demie est consacré à sa présentation évaluée). Au cours de ce même semestre, les étudiants ont aussi 15h d'enseignements concernant les approches *One Health* sous différentes formes (CM, conférences, TD, TP et temps dédié à un travail personnel). Ces 15h ne sont pas compatibles parce qu'il est difficile d'estimer la proportion en lien avec la FS.

Comme pour les autres écoles vétérinaires, la FS est évoquée dans de nombreux enseignements comme la virologie, la bactériologie, la parasitologie, l'épidémiologie ou le bien-être animal (heures non décomptées).

Tableau II : Programme détaillé de l'enseignement sur la gestion collective de la FS de l'UE « Animal et son environnement » à UniLaSalle (d'après la directrice de la formation vétérinaire d'UniLaSalle)

Les enjeux éthiques, sanitaires et économiques de protection, conservation et gestion de la faune sauvage
Les principales organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans la protection et la gestion de la faune sauvage : OFB, UNESCO, UICN, LPO, associations militantes
Les réglementations, dispositifs et programmes sur lesquels elles ces organisations s'appuient : les aires protégées (les parcs nationaux, régionaux, Réserves de la biosphère, Sites Natura 2000, Sites RAMSAR...), directive Habitat, Faune Flore, Directive Oiseaux, Convention CITES, Réseau Loup Lynx, programmes de réintroduction (Vautour, ours, lamantin...), programmes de recherche (CARELI...)
Biosécurité : Faune sauvage et risque sanitaire (maladies réglementées en lien avec la faune sauvage, réseau Silvatub, Resavi, Sagir)
Concepts récents en lien avec la 6ème extinction de masse : biologie de la conservation ; réensauvagement, la nature en ville
Focus sur la conservation en zoo
Focus sur un programme de recherche
Visite centre de soins de la faune sauvage

b) Options et approfondissement

UniLaSalle ne propose pas d'option particulière en lien avec la FS en dehors des cours du tronc commun. Pour la dernière année d'étude, aucune année d'approfondissement en FS au sens strict n'existe. Un approfondissement liant la clinique et la recherche pourra cependant concerner la FS.

6. Associations et clubs étudiants

Les activités associatives et les clubs étudiants peuvent participer à la formation des étudiants, et à VetAgro Sup cette activité peut être reconnue comme faisant partie de l'enseignement. Les associations sont régies par la loi du premier juillet 1901 et sont indépendants du bureau des étudiants alors que les clubs étudiants dépendent de ce dernier.

À Oniris, en parallèle de la formation initiale, il existe un club étudiant nommé « Céfaunes ». Ce club est à destination des étudiants intéressés par le domaine de la FS. Il propose des conférences comme des présentations de cas cliniques, des sorties (ornithologiques, écoute du brame du cerf ou captures de lièvres avec l'OFB). Les adhérents assistent aussi à des présentations réalisées par les étudiants sur les examens cliniques en FS. Le club permet de maintenir un lien avec le CVFSE pour réaliser des gardes en tant que bénévoles dans le centre de soins (Oniris, s.d.). Tous les étudiants d'Oniris peuvent adhérer à ce club à n'importe quelle période de leurs études.

L'ENVA possède elle un club étudiant nommé Faune Alfort Junior qui permet aux étudiants d'accéder au CHUV-FS pendant leurs études. Les étudiants doivent tout de même préalablement réaliser un TP d'initiation.

À UniLaSalle, une autre association existe, l'association « Chasse, pêche, cueillette et biodiversité » qui a pour but de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'informations liés à la FS et de comprendre le rôle du vétérinaire dans le réseau des acteurs impliqués dans la gestion de la FS.

Outre les associations ou clubs étudiants présents dans certaines écoles et présentées plus haut, une association est commune aux quatre ENV : Yaboumba Junior. Créée en 2004 par le docteur vétérinaire Norin Chai, Yaboumba est une association loi 1901 qui a « pour vocation principale l'Étude et préservation de la faune sauvage » (Yaboumba, s.d.). Yaboumba junior correspond aux clubs étudiants issus de cette association et présents dans les écoles vétérinaires. Ces clubs permettent d'approfondir les connaissances des étudiants en lien avec la médecine des NAC et de la FS. L'association est ouverte aux étudiants de toutes les années et son adhésion est payante (7 euros à VetAgro Sup et 5 euros à l'ENVT par exemple). À UniLaSalle, une association pour la FS est en cours de création en lien avec l'association Yaboumba. Les étudiants intéressés pourront bénéficier des formations proposées par Yaboumba, de conférences et de stage en centre de soins.

Des conférences sont régulièrement organisées par Yaboumba junior, au cours de l'année, faisant intervenir des vétérinaires du domaine NAC ou FS. Le club organise aussi des TP et des sorties pour les étudiants adhérents. À titre d'exemple à VetAgro Sup, les conférences principales portent sur la prise en charge d'urgence des reptiles, des cas cliniques NAC, des retours d'expériences de stages en FS et sur les pathologies courantes en médecine zoologique. Les TP majeurs sont l'examen clinique, la castration et la dentisterie du lapin ainsi que l'autopsie de tortues. En ce qui concerne les sorties, les étudiants lyonnais organisent des sorties variées : brame du cerf, parc zoologique ou aquarium.

C'est une des associations les plus actives au sein des écoles vétérinaires. Par exemple, à VetAgro Sup il y a en moyenne 140 adhérents sur ces trois dernières années. Le bureau est lui composé de neuf ou dix étudiants.

7. Stages

Actuellement, aucun stage dans le domaine de la FS n'est obligatoire dans les ENV et UniLaSalle. Il est tout de même possible de suivre des stages concernant la FS dans certaines catégories de stages imposées par les écoles. De plus, il est toujours possible d'en faire en tant que stages supplémentaires, sur des périodes en dehors des plages scolaires et des temps réservés aux stages obligatoires.

L'organisation des stages obligatoires est différente entre les écoles au niveau des thèmes mais aussi des nombres de jours à réaliser. Nous présentons ici les types de stages obligatoires pouvant avoir un lien avec la FS.

À VetAgro Sup, les étudiants doivent valider au minimum 2 jours et au maximum 10 jours dans le thème : « Diversité des métiers de vétérinaires ». Ils ont aussi cinq jours en « Santé publique vétérinaire » et surtout 30 à 50 jours en « Thème libre ». Les étudiants de VetAgro Sup ont donc la possibilité de réaliser sur les créneaux obligatoires jusqu'à 65 jours de stage en lien avec la FS.

À l'ENVT, il y a peu de semaines de stages obligatoires mais les étudiants peuvent choisir durant leur A3 pour leur stage de recherche (au minimum 30 jours) de les effectuer dans un domaine lié à la FS.

Pour les étudiants d'Oniris, il y a la possibilité de réaliser des stages en FS lors des stages obligatoires « Thème libre » de 10 jours et « Exercice professionnel » de la même durée. Lors du stage obligatoire à l'étranger de 20 jours ce domaine peut aussi être choisi.

À l'ENVA, les étudiants ont peu de semaines de stages obligatoires et ils sont sur des thèmes précis comme « exploitation agricole » ou « clinique rurale ». Il n'est donc pas possible de réaliser des stages en FS sur les semaines obligatoires prévues.

Concernant UniLaSalle, la première semaine (5 jours) de stage des étudiants doit être réalisée dans une collectivité animale. Les étudiants peuvent donc choisir de faire leur stage dans un parc zoologique ou un refuge pour la FS.

8. Bilan de la formation pratiquée en école vétérinaire

L'enseignement dispensé dans les écoles vétérinaires françaises varie beaucoup notamment entre les enseignements optionnels ou non optionnels. Les options sont possibles pour les personnes intéressées et ne sont donc pas obligatoires pour tous les étudiants.

a) L'enseignement théorique non optionnel

Il n'existe que très peu de cours théoriques concernant directement la FS. Les références à cette dernière sont dispersées dans des modules plus larges comme l'épidémiologie ou les maladies zoonotiques. La plupart des enseignements comme l'anatomie ou la physiologie peuvent cependant s'appliquer à la FS.

Les thèmes abordés par les cours sont variés : législation pour VetAgro Sup, interactions de la FS avec la faune domestique ou l'homme, les zoonoses pour Oniris, la gestion collective de la FS à UniLaSalle ou encore l'élevage en parc zoologique pour l'ENVA. Les TD sont présents uniquement à l'ENVT et l'ENVA et abordent les soins des individus de la FS.

b) L'enseignement pratique non optionnel

Une différence majeure entre les écoles vétérinaires réside dans la présence ou l'absence de centres de soins pour la FS. Par exemple, VetAgro Sup, qui ne dispose pas de tel centre, ne peut offrir aux étudiants un enseignement clinique spécifique dans ce domaine. Cette absence peut expliquer pourquoi VetAgro Sup affiche le nombre d'heures d'enseignement le plus bas en FS parmi toutes les écoles vétérinaires (tableau III), créant ainsi une disparité notable dans la formation. Au contraire, UniLaSalle qui n'a pas encore d'accès à un centre propose un nombre importants d'heures de cours en lien avec la FS.

En outre, la pratique clinique en FS varie en termes d'heures dispensées selon les établissements. Par exemple, l'ENVT offre le plus grand nombre d'heures avec 27 heures réparties sur sept jours pour cette formation clinique.

L'ENVT et l'ENVA sont les seules écoles à proposer des travaux pratiques (TP) et dirigés (TD). À l'ENVT, ces TP portent sur la contention, tandis qu'à l'ENVA, ils concernent la gestion d'un animal blessé en clinique, impliquant la réalisation de gestes techniques et de diagnostics.

Lorsque l'on regroupe les heures obligatoires consacrées par les étudiants dans les différentes écoles en fonction du type d'enseignement (tableau III), on constate une disparité significative dans l'enseignement lié à la FS. Par exemple, les étudiants à Toulouse consacrent 20 fois plus d'heures à se former en FS que leurs homologues à Lyon.

Les stages obligatoires que peuvent valider les étudiants dans le domaine de la FS sont aussi variés en termes de quantité selon les écoles (tableau III). Par exemple, VetAgro Sup propose un nombre de jours de stage en « thème libre » conséquent, alors qu'au contraire à l'ENVA peu de stages sont à réaliser obligatoirement.

Tableau III : Répartition horaire des enseignements obligatoires liés à la FS dans les écoles vétérinaires françaises en fonction des types d'enseignements et des nombres de jours de stages obligatoires pouvant être réalisés en FS

	CM	TD	TP	Clinique	Total	Stages
VetAgro Sup	1h30				1h30	65j
ENVT		1,5h	1,5h	27h	30h	30j
Oniris	2h40			12h	14h40	40j
ENVA	2h	1h	2h	16h	21h	
UniLaSalle	33h				33h	5j

c) L'enseignement optionnel, les années d'approfondissement et les activités associatives

Comme vu plus haut, VetAgro Sup est l'école proposant le moins de cours directement liés à la FS mais c'est aussi la seule école proposant la possibilité de suivre un enseignement optionnel en FS. Celui-ci dure deux ans et est principalement constitué de conférences sur des thèmes très variés. En revanche, cet enseignement ne forme pas les étudiants aux soins sur les individus de la FS.

Pour l'année d'approfondissement, l'ENVT est la seule école proposant un approfondissement avec des enseignements théoriques et de la pratique en FS. VetAgro Sup laisse cependant la possibilité dans son approfondissement « Animaux de compagnie » avec un parcours « NAC, exotiques, médecine zoologique » de réaliser trois mois de stages dans ce domaine. Les autres écoles permettent aussi de réaliser deux mois de stages lors de l'A6 mais pour pouvoir les réaliser en FS il faut les justifier dans le cadre de son projet professionnel.

L'absence d'approfondissement spécialement dédié à la FS à Oniris, l'ENVA et UniLaSalle est peut-être compensé par la présence de club étudiants supplémentaires dans ces écoles (tableau IV). Cependant, cela reste à discuter étant donné que les objectifs sont différents et qu'il n'y a pas d'évaluation des compétences pour les associations.

L'association Yaboumba est présente dans toutes les ENV (et en cours de création à UniLaSalle). Cependant, les étudiants d'Oniris et de l'ENVA ont développé des clubs en lien uniquement avec la FS. Ces clubs sont en lien avec les centres de soins présents dans les écoles ce qui permet une possibilité d'approcher ce milieu dès la première année d'étude.

Tableau IV : Répartition des approfondissements et des options en lien avec la FS dans les écoles vétérinaires françaises selon les années d'études

	A2	A3	A4	A5	A6
VetAgro Sup	EP Faune sauvage				EP Ecohealth Approfondissement « AC » parcours « NAC, exotiques, médecine zoologique »
ENVT					Optionnel et approfondissement NAC-FS
Oniris	Club Céfaune				
ENVA	Club Faune Alfort Junior				
UniLaSalle	Club Chasse, pêche et biodiversité				
Toutes les ENV	Club Yaboumba				

Enfin, les écoles vétérinaires françaises en dépit de l'absence d'obligation d'enseigner dans le domaine de la FS ont toutes des cours, TD ou TP en lien. La motivation des étudiants à se former dans ce domaine est marquée par la création de clubs ou associations. Seulement deux écoles proposent des approfondissements liés à la FS mais les étudiants pouvant changer d'école en A6 cela leur laisse la possibilité de candidater dans ces parcours de fin d'études. L'attrait des étudiants pour ces formations et les recommandations de l'Académie Vétérinaire de France de les développer entraîneront certainement une augmentation des enseignements liés à la FS dans les écoles.

C. Formation professionnelle des vétérinaires

Tous les vétérinaires en activité dans un établissement de soins vétérinaires doivent obligatoirement réaliser des formations professionnelles. Par exemple, il est préconisé pour un vétérinaire exerçant dans une clinique vétérinaire d'effectuer un minimum de 100 heures de formation continue sur une période de cinq ans (Avignon, 2016). La motivation pour réaliser des formations en lien avec la FS est aussi présente chez les vétérinaires exerçant déjà leur métier. En effet, les formations proposées sur la FS sont demandées.

1. Formations proposées par les écoles vétérinaires
 - a) *Diplôme d'école de formation clinique approfondie à l'ENVT*

Un Diplôme d'Ecole (DE) de formation clinique approfondie en médecine et santé de la faune sauvage existe depuis 2017 à l'ENVT. Cette formation est disponible pour tous les vétérinaires diplômés. Elle est payante à hauteur de 6000 euros et avec un tarif préférentiel de 1000 euros pour ceux qui sont diplômés depuis moins d'un an. C'est une formation qui se déroule sur une année universitaire.

L'objectif est de « former des vétérinaires pour lesquels la médecine et la gestion sanitaire de la faune sauvage représenteront une part conséquente de leur future activité. La

démarche consiste donc à approfondir les connaissances fondamentales, cliniques et épidémiologiques des maladies de la faune sauvage autochtone non captive » (fiche de présentation de la formation en annexe 4).

La formation est constituée d'une partie pratique clinique au sein du centre de soins de la FS de l'ENVT et d'une partie participation à au moins un projet de recherche ou développement clinique de l'unité.

Depuis 2017, 13 vétérinaires ont suivi cette formation (un à deux participants par année). La présentation complète de la formation se trouve à l'annexe 4.

b) Diplôme Inter-Ecoles Santé de la Faune Sauvage Non Captive

Un diplôme Inter-Ecoles a été créé en 2020 sur la Santé de la Faune Sauvage Non Captive et coordonné par l'école Oniris. Philippe Gourlay, le responsable pédagogique de la formation explique que cette formation : « permet de passer en revue, à toutes les échelles (individu, population, écosystème), les différentes problématiques d'évaluation et de gestion de la santé de la faune sauvage et de donner aux vétérinaires de nouvelles compétences pour répondre aux besoins sociétaux actuels et aux sollicitations grandissantes dans ce domaine. » (Gourlay, 2023).

Cette formation, payante à hauteur de 3900 euros, a lieu tous les ans et est formée de quatre modules de cinq jours dispensés dans les quatre ENV. Ces modules sont constitués de leçons pratiques et théoriques où les « participants ont l'occasion d'aborder des concepts et des connaissances en écologie et en santé des écosystèmes, et de découvrir la grande diversité d'acteurs impliqués dans l'évaluation et la gestion de la santé de la faune sauvage en France ainsi que les rôles que le vétérinaire peut et doit y jouer. » (Gourlay, 2023). Elle traite à la fois de médecine individuelle et de population via notamment des interventions de multiples acteurs comme l'OFB ou l'Anses.

À la suite de ces quatre modules, les participants doivent réaliser un stage de 10 jours pour « mettre en application les concepts appris lors des modules » (Gourlay, 2023). Ils doivent aussi réaliser un rapport de stage avec une présentation orale.

La fiche de présentation du DIE est présentée en annexe 3. Le DIE a accueilli entre 14 et 17 participants par an depuis sa création.

c) Diplômes nationaux d'études spécialisées vétérinaires

Afin de se spécialiser dans un domaine à la suite de l'obtention de son diplôme d'état de docteur vétérinaire, il est possible d'obtenir un diplôme national d'études spécialisées vétérinaires (DESV). Ce diplôme permet un exercice vétérinaire spécialisé dans divers domaines comme la dermatologie, l'anatomie pathologique vétérinaire ou encore l'ophtalmologie. Il s'obtient en deux ou trois ans en réalisant notamment un résidanat qui est « réservé aux titulaires d'un DVM reconnu et remplissant les conditions du collège correspondant (généralement un minimum de deux ans d'expérience ou un diplôme d'internat) » (VetAgro Sup (a), s.d.). Le DESV fait partie des diplômes reconnus par le ministère

de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Aucun de ces diplômes concerne directement la FS. Cependant, les vétérinaires spécialisés peuvent très bien appliquer leurs connaissances à la FS. Par exemple, un vétérinaire ayant un DESV « Chirurgie des animaux de Compagnie » peut travailler en collaboration avec un centre de soins afin de réaliser les chirurgies des animaux sauvages.

Il est aussi possible d'obtenir des diplômes délivrés par les Collèges Européens. Le seul lié à la FS est le *European College of Zoological Medicine* (ECZM, soit en français collège européen de médecine zoologique) (Ordre national des vétérinaires (a), 2022). Plus précisément, la spécialité « *wildlife population health* » (santé de la population sauvage) concerne la FSNC. En France, seulement deux vétérinaires sont diplômés de cette spécialité et aucun programme de résidanat n'a été ouvert. Les vétérinaires souhaitant réaliser cette spécialité doivent donc se rendre à l'étranger.

Ces formations de spécialistes demandent des années d'études supplémentaires et une seule spécialité est réellement orientée dans le domaine de la FS. Il est pourtant très intéressant que des spécialistes se servent de leur acquis dans un domaine précis afin de favoriser le développement des soins de la FS ou encore la gestion sanitaire des populations.

2. Formations universitaires

a) *Les masters*

En parallèle du cursus en école vétérinaire, il est possible pour les étudiants qui le souhaitent de réaliser des UE de Master. Ils peuvent participer jusqu'à deux UE de Master 1 pendant les années A3 à A5 et à un Master 2 en A6. Ces enseignements sont optionnels et les thèmes des UE sont choisis par l'étudiant parmi les UE proposées par l'université rattachée à leur école vétérinaire.

À VetAgro Sup, certains thèmes de Master co-accrédité par l'université Claude Bernard Lyon 1 permettent d'approcher des notions liées au domaine de la FS. Nous pouvons évoquer la création du Master 2 international « *One Health : Managing Health of Populations* » en 2022. Ce Master est réalisé au service France vétérinaire international au sein de l'École nationale des services vétérinaires sur le campus de VetAgro Sup Lyon (VetAgro Sup (b), s.d). Comme vu en *première partie-II-A-2*, le concept « *One Health - Une seule santé* » se développe et permet d'aborder la santé de la FS.

Les étudiants peuvent aussi réaliser des Masters à la suite de l'école vétérinaire via n'importe quelle université française. Cela permet aux vétérinaires de s'insérer dans le monde de la recherche et de pouvoir en fonction des Masters réalisés choisir un domaine lié à la FS.

b) *Doctorat*

À la suite de l'obtention d'un diplôme donnant le grade master, il est possible de réaliser un doctorat. Celui-ci consiste notamment à la soutenance d'une thèse universitaire qui est réalisée en trois ans généralement. Ce doctorat permet alors d'obtenir le grade de docteur et donc de réaliser des travaux de recherches.

La première partie souligne l'intérêt initial des étudiants pour devenir des vétérinaires exerçant en FS. Cependant, ce projet est souvent abandonné au fil des années d'études vétérinaires, en grande partie à cause du manque de formation et d'informations. Il est vrai que les enseignements actuels dans les ENV sont limités et varient considérablement d'une école à l'autre. Malgré cela, certains vétérinaires finissent tout de même par exercer des activités liées à la FS et la deuxième partie est consacrée à ces vétérinaires.

Deuxième partie : Enquête auprès des vétérinaires ayant des activités dans le domaine de la faune sauvage non captive

Cette étude découle de mon désir d'aider les étudiants à mieux appréhender les possibilités de travailler dans le domaine de la FS et de les aider à trouver des stages. Je me reconnais totalement dans le groupe d'étudiants très motivé pour se diriger dans ce domaine, mais qui finissent par abandonner cette idée en raison des nombreux obstacles rencontrés pendant leurs études. J'ai fréquemment été confrontée à des enseignants peu familiers avec cette voie, et la rareté des cours spécifiques m'a laissé penser que la formation serait ardue, d'autant plus que j'ai rencontré des difficultés pour trouver des stages supervisés par des vétérinaires dans ce domaine.

Cette étude cherche à comprendre pourquoi les vétérinaires travaillant dans le domaine de la FSNC sont peu nombreux alors que c'est un domaine attrayant. Nous avons vu dans la *première partie*, que les étudiants sont effectivement très attirés par la possibilité d'exercer le métier de vétérinaire en lien avec la FS. Cependant, la plupart des études précédentes ne dissocient pas les activités en faune sauvage non captive de celles liées à la faune sauvage captive, d'où une confusion possible. De plus, les étudiants connaissent essentiellement les activités concernant les vétérinaires travaillant en faune sauvage captive. On peut supposer que leur attrait sera alors davantage dirigé vers une activité en faune sauvage captive. L'étude se penchera donc uniquement sur les activités liées à la faune sauvage non captive afin de documenter ces activités moins connues des étudiants.

L'objectif de l'étude est de faire un état des lieux des activités professionnelles des vétérinaires de la FSNC. Nous cherchons à savoir quels sont les profils (caractères socio-démographique, parcours) de ces vétérinaires ayant choisi d'exercer en lien avec la FSNC, comment ils y sont parvenus et quelles sont leurs difficultés et leurs sources de motivation. Une comparaison avec l'enquête réalisée en 1999 par Saffar sur l'implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la FS aura lieu en discussion (Saffar, 2000).

L'objectif final est d'aider les étudiants à mieux cerner les activités des vétérinaires en FSNC ainsi que d'amorcer un état de lieux de la profession dans ce domaine. L'étude se base sur une enquête réalisée dans le cadre de cette thèse.

Le questionnaire vise également à tester quelques hypothèses qui pourraient contribuer à expliquer pourquoi les vétérinaires travaillant dans le domaine de la FSNC sont peu nombreux en dépit de l'attractivité du domaine. Nous supposons que la limite principale pour qu'un vétérinaire exerce en FSNC est financière parce qu'il semble que peu de vétérinaires arrivent à y travailler à temps plein. Une autre limite possible est le manque de formation. Comme vu dans la partie précédente, les cours en école vétérinaire concernant la FS sont en voie de développement mais sont minimes actuellement. De plus, les formations

supplémentaires possibles sont souvent payantes ou demandent des années supplémentaires d'études. Nous imaginons aussi que le manque de vétérinaires réellement spécialisés et donc compétents dans ce domaine entraîne des difficultés supplémentaires pour réussir à se former. Nous supposons donc que les vétérinaires ayant actuellement des activités liées à la FSNC sont passionnés par la FSNC et ont des sources de motivations solides.

I. Matériel et méthodes

A. Choix de la population d'étude

La population d'étude correspond à tous les vétérinaires français diplômés du doctorat vétérinaire appliquant actuellement leurs connaissances dans le domaine des animaux sauvages non captifs. Ce choix a permis de se concentrer sur les pratiques de ceux qui exercent déjà leurs fonctions de vétérinaires. La population d'étude choisie est variée et grande puisqu'elle comprend des vétérinaires avec des activités bénévoles, de loisir ou professionnelles et avec des activités ponctuelles ou à temps plein. De plus, le domaine concerné est lui aussi vaste. Il concerne les animaux sauvages non captifs donc tous les animaux non détenus par l'être humain et qui ne sont pas connus pour être domestiqués si on se réfère aux termes de la loi santé animale (Le parlement européen et le conseil de l'union européenne, 2016).

B. Élaboration du questionnaire

L'élaboration du questionnaire a été réalisée en plusieurs étapes. Ces étapes sont basées sur la démarche en quatre temps proposée par le sociologue Paul Lazarsfeld et notamment sur un de ses articles (Lazarsfeld, 1958).

Tout d'abord, afin de faire émerger les questions de l'enquête, les concepts à étudier ont été choisis. Ils correspondent globalement aux questions que nous nous sommes posées. Pour chaque concept, des sous-concepts ont été définis afin de créer des sous-catégories. Par exemple, afin d'interroger les vétérinaires sur leur expertise dans le domaine (= le concept) nous avons pensé à les questionner sur leurs compétences personnelles et le partage qu'ils font de leurs connaissances. Les compétences et le partage sont les deux sous-concept. L'étape suivante réalisée est l'association d'indicateurs aux sous-concepts. Par exemple, pour savoir quelles sont les compétences du vétérinaire les indicateurs possibles sont son expérience et sa formation.

Une fois ces catégories trouvées, les questions ont été rédigées afin de mesurer les indicateurs. La démarche est présentée dans le tableau de l'annexe 5. Pour chaque question, le tableau précise le type de question posée afin de diversifier les formes de questions. Les types de questions utilisés sont les questions à choix multiples (QCM), les questions à choix unique (QCU), les classements et les réponses numériques. De plus, une colonne pour les

commentaires permettait d'établir les premières hypothèses. Cette phase de conception s'est appuyée sur l'ouvrage de De Singly (De Singly, 2020) et les conseils de Mme. Gautier Amandine (sociologue à l'École Nationale des Services Vétérinaires).

Il est important de noter que certaines questions portent volontairement uniquement sur la FSNC et d'autres sur la FS en générale (captive et non captive). En effet, par exemple, la formation en école vétérinaire concerne la FS au sens large. Ainsi, dans les questions posées traitant de la formation le terme FS sera mentionné même si l'enquête concerne les vétérinaires en FSNC.

Ensuite, les questions ont été regroupées puis triées au sein de différentes parties afin de trouver un enchaînement logique. Le logiciel utilisé pour la réalisation du questionnaire est LimeSurvey® (Version 5.6.38). C'est un logiciel utilisable en ligne avec la nécessité de créer un compte. Ce logiciel est intéressant pour la réalisation de cette enquête parce qu'il prend en compte des conditions pour l'apparition ou non des questions. Ainsi, le questionnaire est adapté en fonction des réponses des participants. Compte tenu de la diversité des activités des vétérinaires interrogés, c'était un moyen simple de créer des questions, plus ou moins ciblées. La version gratuite a été suffisante afin de créer le questionnaire mais au-delà de 20 réponses reçues il est nécessaire de souscrire un abonnement.

Une phase de test a été réalisée afin d'estimer le temps de réponse nécessaire au questionnaire et de relever des erreurs de conception ou des difficultés de compréhension. Le questionnaire a été diffusé à six vétérinaires ayant des activités différentes (recherche et enseignement, pratique de soins, salarié d'une association, pratique bénévole et fonction publique). Leurs retours ont permis de modifier le questionnaire en supprimant des questions imprécises et en dirigeant les questions liées aux soins uniquement aux personnes avec des activités de soins. Le temps moyen de réponse était de 21 minutes mais la moitié des répondants notait en parallèle leurs remarques en répondant au questionnaire. Au vu de la réduction importante du nombre de questions, le temps moyen a été estimé à 10 minutes. Le questionnaire diffusé est présenté en annexe 7.

Le questionnaire a reçu un avis favorable de la part du comité d'éthique de VetAgro Sup.

C. Organisation du questionnaire

Le questionnaire inclut 61 questions dont 19 questions à réponse obligatoire. Le questionnaire comporte 22 questions avec une ou plusieurs conditions. Ainsi, le répondant, s'il souhaite répondre à toutes les questions renseignera entre 41 et 57 questions au total.

L'enquête est organisée en cinq parties. La première partie correspond au descriptif des activités actuelles du vétérinaire en FS mais aussi non liées à la FS. La seconde partie se porte sur la formation générale du répondant. La troisième partie se concentre sur l'expérience du vétérinaire dans le domaine de la FS, la quatrième partie questionne les motivations du vétérinaire et la dernière partie est liée aux informations personnelles.

D. Choix du mode de diffusion

Le questionnaire a été diffusé via un lien internet généré par le logiciel LimeSurvey®. Il était accompagné d'un texte introductif présenté en annexe 6. Comme aucune structure regroupe tous les vétérinaires en FSNC, le questionnaire a été partagé par des moyens variés, de manière à toucher un large panel de vétérinaires. Une question à la fin de l'enquête permettait aussi aux répondants d'indiquer l'adresse électronique de vétérinaires qui pourraient répondre à leur tour à l'enquête.

Le questionnaire a été diffusé par :

- Courrier électronique :
 - À la *mailing list* (en français « liste d'emails ») VFS (Vétérinaires faune sauvage)
 - À la *mailing list* interne de l'ANVSP (Association Nationale des Vétérinaires Sapeurs-Pompiers)
 - Aux adresses électroniques reçues à la question : « Si vous connaissez des vétérinaires susceptibles de pouvoir répondre à l'enquête, pouvez-vous partager leur adresse électronique ? »
- Les réseaux sociaux :
 - Facebook avec la page « VFS », la page « Étudiants Vétro France » et « Yaboumba junior » ainsi que le groupe privé « Vétocéan convivial »
 - LinkedIn sur ma page personnelle, la page UnivetNature et celle de son ambassadrice de la biodiversité ainsi que celle de l'Ordre national des vétérinaires
- La newsletter mensuelle de l'Ordre national des vétérinaires de juillet 2023

E. Protocole de recueil de données

1. Période de réalisation

Le questionnaire a été envoyé le 20 juin 2023 et clôturé le 16 août 2023 soit une période de collecte de réponses de 8 semaines et un jour.

2. Méthode de recueil des données

Les données ont été collectées par le logiciel LimeSurvey®. Le logiciel permet d'exporter les réponses dans un document Excel® (Microsoft® Excel® pour Microsoft 365 MSO (Version 2309 Build 16.0.16827.20166) 64 bits). Ce document Excel® regroupe les réponses individuelles de tous les répondants mais il a été choisi d'extraire uniquement les réponses complètes. Lorsque c'est possible, les réponses sont codées directement sous une forme binaire. LimeSurvey® permet aussi d'extraire les données uniquement pour des questions précises et de filtrer les questionnaires selon une réponse à une question. Cela permet d'analyser plus facilement les réponses soumises à conditions.

Les données ont ensuite été traitées avec les logiciels Excel® et XLSTAT®. Certaines questions permettaient aux vétérinaires de donner une réponse « Autre ». Dans ce cas, une case laissait la possibilité de donner une réponse rédigée. Ces réponses ouvertes ont été analysées sous Excel®. Les termes apparaissant plusieurs fois ont été regroupés manuellement pour créer des tableaux regroupant les réponses majoritaires.

F. Test et méthodes statistiques utilisées

Des tests du χ^2 , lorsque les conditions étaient remplies (soit des effectifs théoriques supérieurs à cinq), ont été réalisés pour des paires de variables qualitatives. Un test T de Student (test paramétrique) a été réalisé pour comparer une moyenne de l'enquête à une moyenne théorique. Pour l'interprétation des tests, un risque a été fixé à 5 %. Ainsi, lorsque la p-value est inférieure à 0,05, la différence a été considérée comme significative. Les différents tests ont été choisis à l'aide du livre Statistique-Épidémiologie (Ancelle, 2011).

II. Résultats

Le nombre total de réponses complètes collectées est de 145. Le questionnaire a cependant été débuté 245 fois, donc 100 vétérinaires n'ont pas fini le questionnaire. Les trois quarts des vétérinaires n'ayant pas fini le questionnaire n'ont ouvert que la première page avec le texte introductif. Les pourcentages d'abandon de la page une à la page quatre sont respectivement 13%, 8%, 3% et 1%. Les réponses incomplètes n'ont donc pas été considérées dans la suite.

Les 145 vétérinaires ayant répondu à l'enquête de façon complète sont appelés par la suite les répondants. Pour chaque question, il sera précisé lorsqu'elle était à réponse obligatoire et si elle était soumise à une ou plusieurs conditions. Dans les légendes des figures, la lettre « n » correspond à l'effectif des répondants.

De plus, la présentation des résultats ne correspond pas à l'ordre des questions de l'enquête présentée en annexe 7. Les réponses sont regroupées selon les concepts utilisés pour la création de l'enquête (annexe 5).

A. Profils des vétérinaires répondant à l'enquête

En interrogeant les vétérinaires travaillant dans le domaine de la FSNC sur des aspects socio-démographiques spécifiques, nous cherchons à déterminer si ces professionnels représentent la démographie générale des vétérinaires ou s'ils présentent un profil distinct en raison de leur spécialisation dans la FS.

1. Genre des répondants

La majorité des vétérinaires ayant des activités en FSNC sont des femmes. Elles représentent 63% des réponses totales contre 36% pour les hommes, soit quasiment deux tiers des répondants (figure 7).

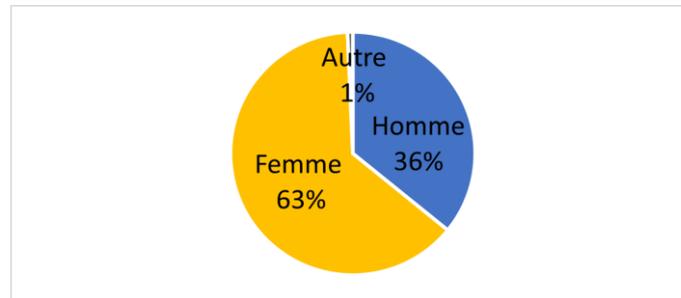


Figure 7 : Diagramme circulaire de la répartition en pourcentage du genre des répondants (n = 145)

En comparaison, l'Ordre national des vétérinaires décompte 57,1% de femmes dans la population des vétérinaires inscrits à l'Ordre en décembre 2021 (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022). D'après le test de conformité du χ^2 , la p-value est inférieure à 10^{-4} . Ainsi, la répartition homme-femme dans notre échantillon est différente de celle de la population des vétérinaires français avec un nombre de femmes plus élevé dans notre échantillon. De plus, un répondant a coché la réponse « Autre » sans préciser son genre.

2. Âge des répondants

Les âges des répondants ont été regroupés en classe d'âge. L'ensemble des classes d'âge est représenté figure 8. Les âges sont répartis entre 25 et 72 ans et la moitié des répondants ont entre 30 et 50 ans. De plus, la moyenne d'âge des répondants est de 43,91 ans. L'âge moyen des vétérinaires inscrits à l'Ordre des vétérinaires en 2021 est lui de 42,97 ans (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022). Un répondant n'a pas donné son âge.

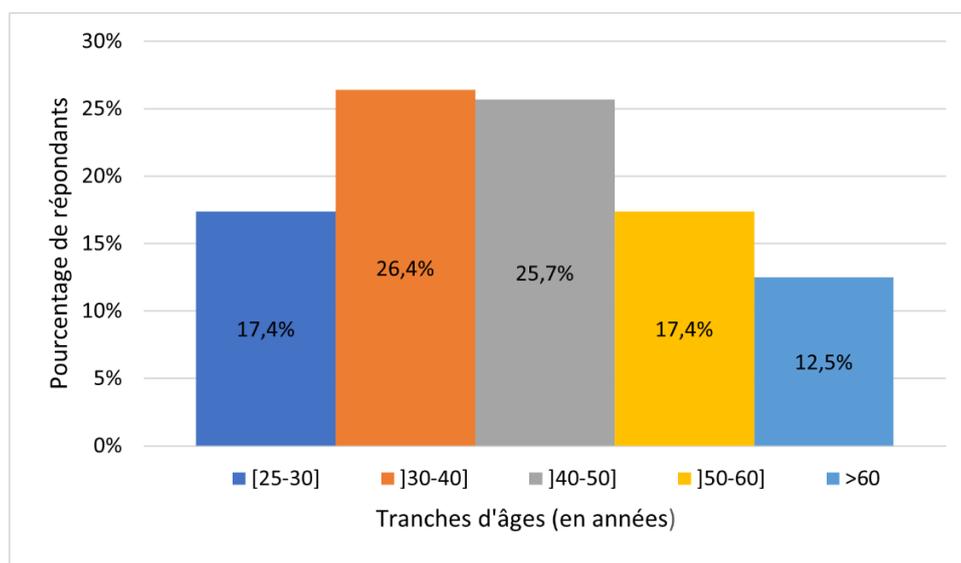


Figure 8 : Diagramme en barres du pourcentage de répondants par tranches d'âges (n = 144)

Un test T de Student est réalisé et ne montre pas de différence significative entre la moyenne d'âge de la population de vétérinaires inscrits à l'Ordre et de vétérinaires répondants à l'enquête (p-value = 0,36). La population de vétérinaires ayant des activités liées à la FSNC ont une moyenne d'âge semblable à la population de vétérinaires inscrits à l'Ordre. Cependant, quatre vétérinaires ont indiqué être retraités dans le questionnaire élevant alors la moyenne d'âge des répondants. Il aurait été intéressant de comparer la distribution obtenue lors de l'enquête avec la distribution des âges des vétérinaires inscrits à l'Ordre.

3. École vétérinaire d'origine

La répartition des vétérinaires en fonction de leur école d'origine est représentée figure 9. Les quatre ENV sont représentées. Les vétérinaires proviennent à 24% de l'ENVA, 23% VetAgro Sup et à 16% d'Oniris et de l'ENVT. Les écoles hors de la France sont autant représentées avec 21% des vétérinaires ayant fait leurs études à l'étranger et notamment en Belgique avec 13% des répondants. Certains répondants ont fait leurs études dans des pays hors de l'Union européenne comme au Pérou ou en Suisse. Cette question était à réponse obligatoire.

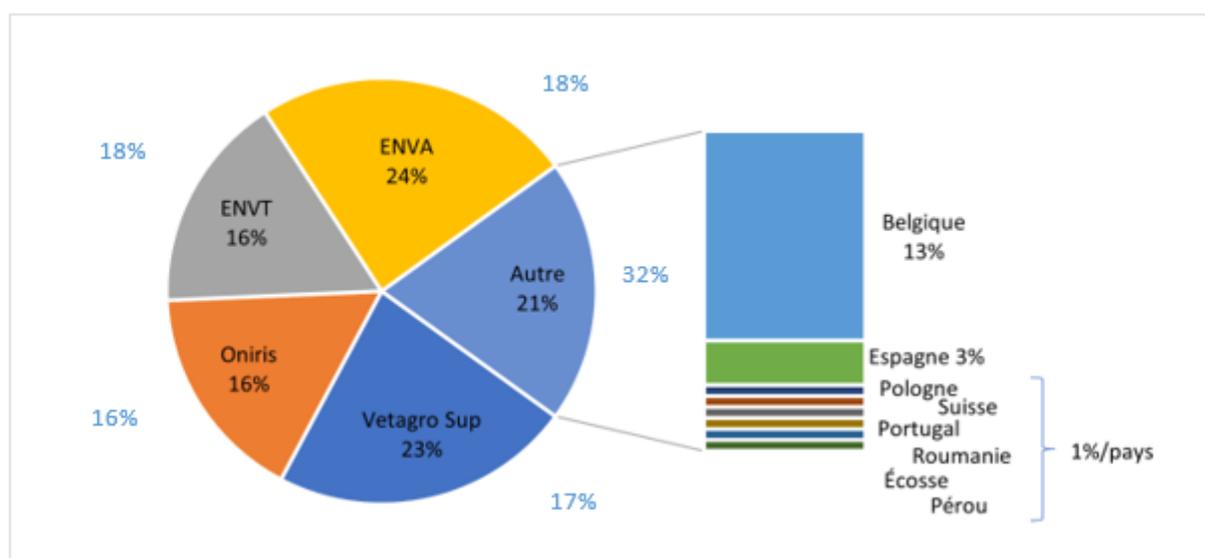


Figure 9 : Diagramme circulaire de l'école vétérinaire d'origine des répondants (légendes en noires) et répartition des vétérinaires d'après le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022 (légendes en bleues) (n = 145)

Les proportions observées de répondants sont comparées à l'aide du test du χ^2 de conformité avec les proportions des vétérinaires inscrits à l'Ordre en 2021 selon leur école d'origine (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022). Nous avons groupé les données de l'Ordre en cinq catégories (quatre pour les ENV et une pour les écoles différentes des ENV). La valeur de la p-value étant de 0,018, on peut rejeter l'hypothèse nulle d'égalité entre la distribution théorique (distribution de tous les vétérinaires) et la distribution observée pour ceux exerçant en FSNC. Ainsi, la population des répondants n'a pas la même distribution que la population globale des vétérinaires inscrits à l'Ordre en termes d'école d'origine. L'ENVA et VetAgro Sup semblent fournir davantage de vétérinaires en FSNC (figure 9).

Il semble que les profils des répondants à l'enquête diffèrent légèrement de ceux des vétérinaires inscrits à l'Ordre national des vétérinaires en 2021, mais aucune différence majeure n'a été relevée. Une légère surreprésentation de femmes est observée dans le domaine de la FSNC, et deux écoles, l'ENVA et VetAgro Sup, sont plus représentées dans cette enquête que les autres.

B. Formations

La formation en lien avec la FS est souvent limitée dans les écoles vétérinaires françaises comme nous l'avons vu dans la *première partie*. C'est pourquoi il s'est avéré pertinent d'interroger les vétérinaires sur les enseignements qu'ils ont reçus pendant leurs années d'études et sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer pour acquérir des compétences dans ce domaine. Face à ce manque d'enseignement en école, notre enquête s'est donc aussi intéressée aux formations complémentaires que les vétérinaires ont suivies ou envisagent de suivre, ainsi qu'à la facilité d'accès à ces formations.

1. Formations à l'école vétérinaire

a) Cours communs

(1) Existence et utilité des cours

Environ la moitié des répondants (50,3% soit 73/145) rapportent ne pas avoir eu de cours en lien avec la FS en école vétérinaire. Deux répondants ne s'en souviennent pas. La question était obligatoire.

Pour ceux qui ont suivi des cours en FS en école (48,3% soit 70/145), presque les trois quarts (74% soit 50/68) des répondants disent appliquer ces connaissances au quotidien (la question « appliquez-vous ces connaissances au quotidien ? » apparaissait uniquement pour ceux ayant déclaré avoir eu des cours en lien avec la FS en école vétérinaire).

(2) Lien entre âge et présence de cours

Pour tester si la présence de cours sur la FS en école dépend de l'âge des répondants, le test de χ^2 d'indépendance a été effectué. La p-value vaut 0,02 ce qui est inférieur à alpha (0,05). Les données sont donc dépendantes. La proportion de vétérinaires ayant suivi des cours en lien avec la FS en école dépend de l'âge et diminue lorsque l'âge augmente (figure 10).

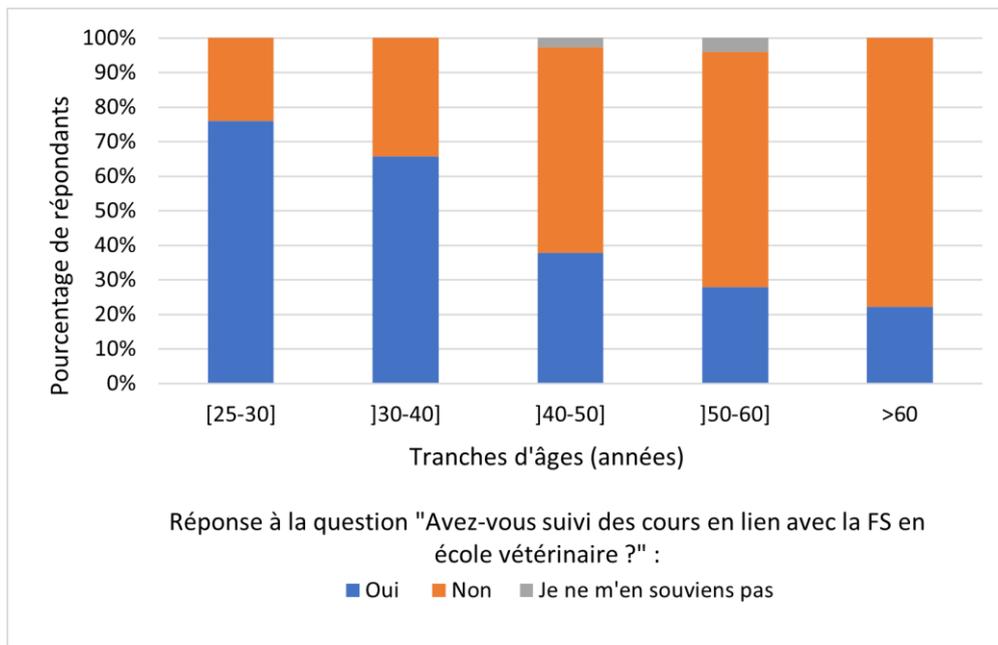


Figure 10 : Histogramme empilé du pourcentage de vétérinaires ayant suivi des cours en lien avec la faune sauvage en fonction de leur tranche d'âge

Ce résultat illustre le développement des cours liés à la FS en école vétérinaire.

(3) Exercer en sortie d'école

En sortant de l'école vétérinaire, un peu plus de la moitié des répondants (54% soit 79/145) ont réalisé immédiatement des activités en lien avec la FSNC. Cette question était obligatoire.

b) Stages

(1) Réaliser des stages en lien avec la FS

Presque deux tiers des vétérinaires (62% soit 90/145) ont réalisé des stages en lien avec la FS lors de leurs années d'études en école vétérinaire (figure 11).



Figure 11 : Diagramme circulaire du pourcentage de vétérinaires ayant réalisé des stages en école (n = 145)

(2) Lien entre âge et réalisation de stages en FS

Comme pour la présence de cours ou non en lien avec la FS lors des études des répondants, nous cherchons si la réalisation de stages dépend de l'âge des répondants. D'après le test de χ^2 d'indépendance, la p-value est inférieure à 10^{-4} . La proportion de vétérinaires ayant réalisé des stages en FS lors de ses études dépend donc de l'âge. Plus le vétérinaire est âgé, moins il y a de chance qu'il ait réalisé au moins un stage en école vétérinaire (figure 12).

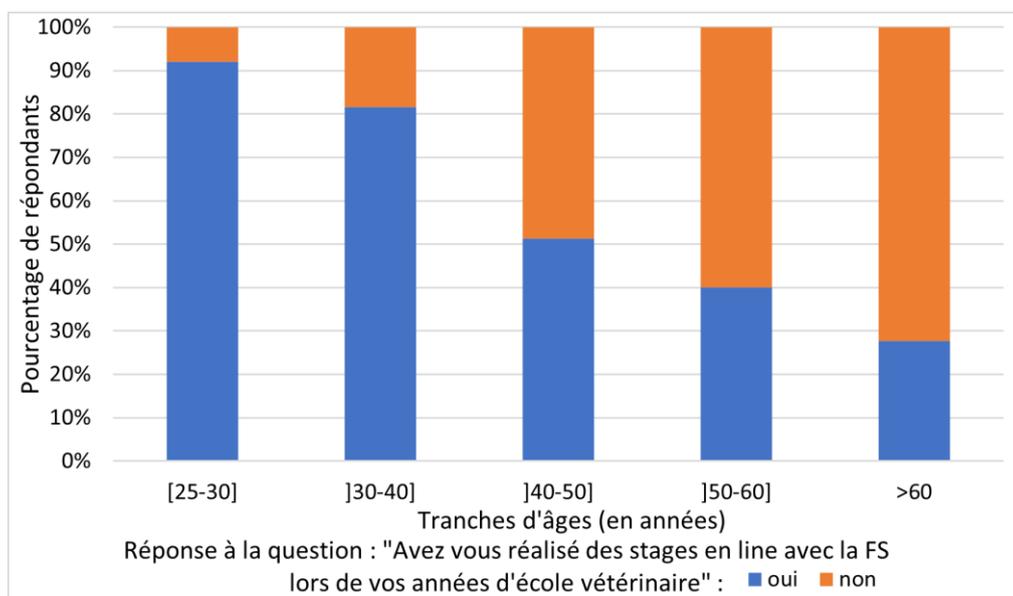


Figure 12 : Histogramme empilé du pourcentage de vétérinaires ayant réalisé des stages par rapport aux tranches d'âges

(3) Difficultés à réaliser des stages

Les vétérinaires ont été interrogés sur les difficultés éventuelles rencontrées lors de leur recherche de stages, grâce à une question à choix multiples incluant une option "Autre". La majorité des vétérinaires interrogés (66%, soit 96 sur 145) ont signalé avoir rencontré au moins une difficulté lors de leurs recherches. En outre, 17% des vétérinaires ont fait état de plusieurs obstacles. En revanche, 34% des vétérinaires interrogés (49 sur 145) ont déclaré n'avoir rencontré aucune difficulté pour trouver des stages (figure 13).

La difficulté principale mise en avant est la difficulté à trouver des contacts (23% soit 33/145) puis le manque de réponse de la part des vétérinaire (14%) et le prix du stage (10%).

Sur la figure 13, un tableau présente une partie des réponses « Autre » des répondants. Lors de l'analyse des réponses "Autre", seules les réponses particulièrement pertinentes ou distinctes sont citées dans les données pour représenter la diversité des opinions et des expériences des répondants. Cela permet de mettre en avant les points les plus intéressants ou les plus significatifs sans nécessairement inclure toutes les réponses spécifiques. Cette approche sera utilisée tout au long de la présentation des résultats.

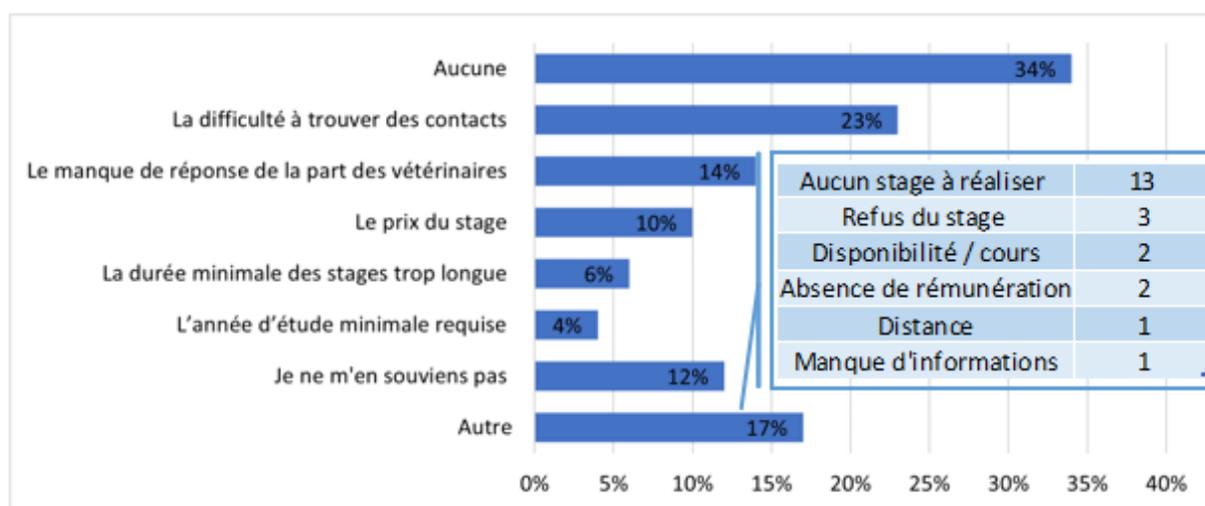


Figure 13 : Diagramme en barres des pourcentages des difficultés rencontrées lors de la recherche de stages (n = 145) et tableau du nombre de vétérinaires pour les raisons autres évoquées (n = 25)

Pour cette question, dans les 17% des répondants donnant des raisons différentes de difficultés, la majorité des répondants déclarent ne pas avoir eu de stages à réaliser (13/145). En effet, comme vu précédemment, la formation n'obligeait pas les étudiants à réaliser des stages durant leurs études.

Ces questions révèlent qu'environ la moitié des vétérinaires ont suivi des cours liés à la FS pendant leurs études vétérinaires. En observant la corrélation avec l'âge des répondants, il apparaît que ces cours sont de plus en plus intégrés dans les programmes scolaires vétérinaires. Cette tendance se retrouve également pour la réalisation de stages en lien avec la FS. Néanmoins, les réponses indiquent que la plupart des vétérinaires ont rencontré des difficultés pour effectuer ces stages, principalement en raison de problèmes pour trouver des contacts dans ce domaine.

2. Formations supplémentaires

a) Formations possibles

(1) Formations réalisées et souhaitées

Les vétérinaires étaient interrogés sur les formations supplémentaires qu'ils ont suivies mais aussi sur celles qu'ils aimeraient suivre. Les questions étaient posées sous la forme de QCM avec une catégorie « Autre » possible. La question sur les formations réalisées était obligatoire.

La majorité des vétérinaires ont réalisé au moins une formation supplémentaire (63% soit 92/145) et 24% des répondants en ont réalisé plus d'une. Parmi les répondants, 17% ont réalisé deux formations et 6% trois formations différentes. Les formations les plus réalisées sont le DIE faune sauvage non captive avec 19% des réponses (soit 28/145) puis le Master 2 avec 17% et la thèse universitaire avec 13% (figure 14). Les formations les moins réalisées sont le résidanat (3%) et le Master 1 (1%). De plus, 37% des répondants n'ont réalisé aucune formation (53/145).

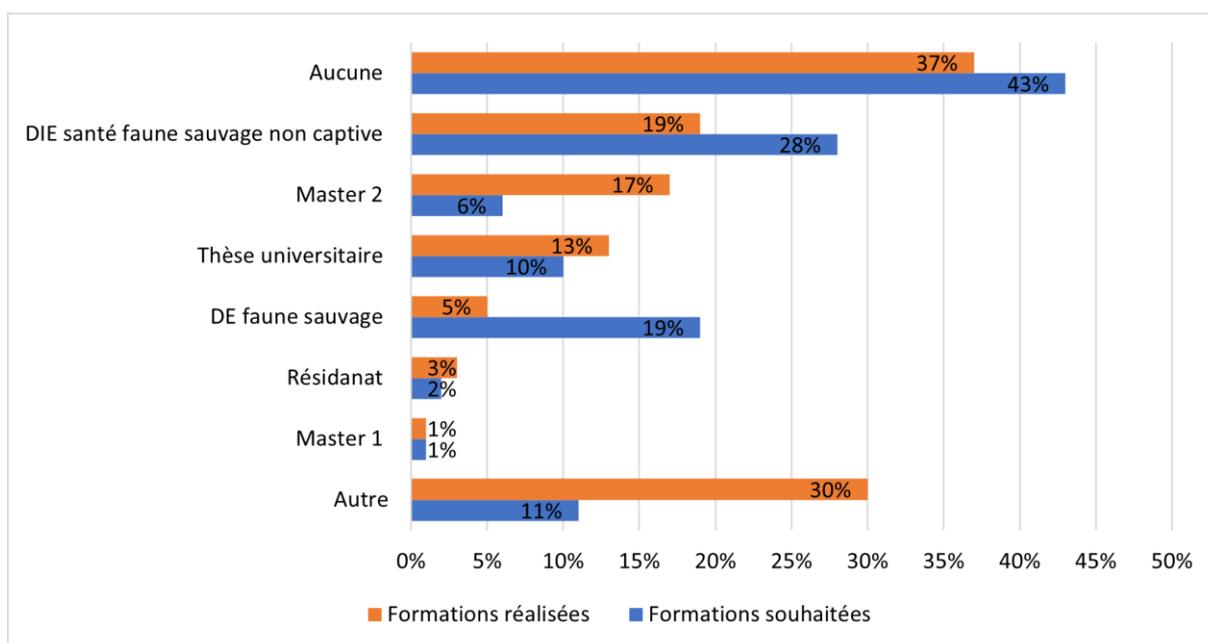


Figure 14 : Diagramme en barres des pourcentages des formations souhaitées et réalisées (n = 145)

Une forte proportion (30%) des répondants indiquent une formation « Autre » que celles proposées. Le tableau V présente les autres formations réalisées par les répondants avec notamment une formation via le bénévolat qui représente 3% des réponses totales. Les formations correspondent à des formations universitaires (DU, DEA, DESS) ou des formations spécifiques encadrées par les écoles vétérinaires (Certifaune, DE, CEAV) ou des spécialisations vétérinaires (ACZM). La plupart sont des formations qui n'existent plus ou dont l'intitulé a été modifié⁸.

Tableau V : Nombre de répondants à la possibilité « Autre » pour la question : « Quelles formations supplémentaires avez-vous réalisées ? » (n = 43) à gauche et à la question « Parmi ces formations, lesquelles aimeriez-vous réaliser ? » à droite (n = 16)

Bénévolat	5		
Internat	4		
DU	3		
Certifaune oniris	3		
DESS	2		
DEA	2		
Postdoctorale	1		
DE NAC	1		
CES	1		
ACZM	1		
Doctorat	1		
CEAV	1		
DPARC	1		
IEMVT	1		
		Résidanat ECZM WPH	4
		Internat	1

⁸ Les significations des sigles utilisés pour les formations sont précisées dans la liste des abréviations

Concernant les formations que les vétérinaires souhaitent réaliser, les deux formations les plus plébiscitées sont le DIE santé faune sauvage non captive (28%) et le DE faune sauvage (19%, figure 14). De plus, plus d'un tiers des répondants ne souhaitent pas réaliser de formations supplémentaires (43% soit 63/145). Dans les réponses de la catégorie « Autre » (tableau V), quatre répondants souhaitent faire le résidanat ECZM évoqué en *première partie-II-C-1*.

(2) Identifier des formations utiles

Environ un tiers des vétérinaires (33% soit 47/143) ont ou ont rencontré des difficultés à identifier des formations utiles pour leur activité en FSNC. Les autres répondants n'ont soit pas cherché (26% soit 37/143) de formation soit n'ont pas eu de difficulté à les trouver (41% soit 59/143, figure 15).

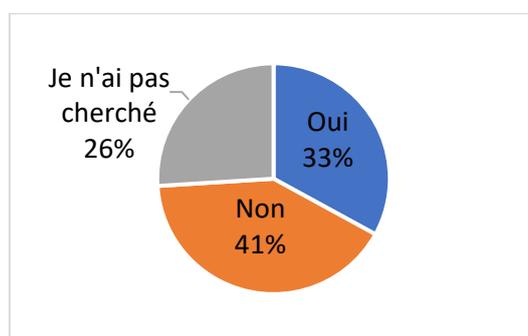


Figure 15 : Diagramme circulaire des pourcentages de vétérinaires répondant à la question : « Avez-vous eu ou avez-vous des difficultés à identifier des formations utiles pour votre activité ? » (n = 143)

b) Facilité d'accès des formations

Les vétérinaires étaient interrogés sur les raisons qui les ont freinés ou les freinent actuellement à réaliser des formations à l'aide d'une question à choix multiples avec une catégorie « Autre ». La possibilité de n'avoir aucune raison d'attendre afin de réaliser une formation était aussi une réponse possible.

La principale raison évoquée par 42% des répondants (soit 61 sur 145) est le manque de disponibilité. Ensuite, le prix est mentionné par 29% des participants. Il est intéressant de noter que 28% des personnes interrogées ont signalé plusieurs difficultés. Néanmoins, 19% des vétérinaires n'ont rencontré aucune difficulté, ayant pu suivre des formations facilement, tandis que 17% préfèrent ne pas en suivre (figure 16).

Dans les réponses de la catégorie « Autre » relevées, cinq vétérinaires évoquent l'absence de formation possible en FS et quatre évoquent des formations non adaptées à la FS.

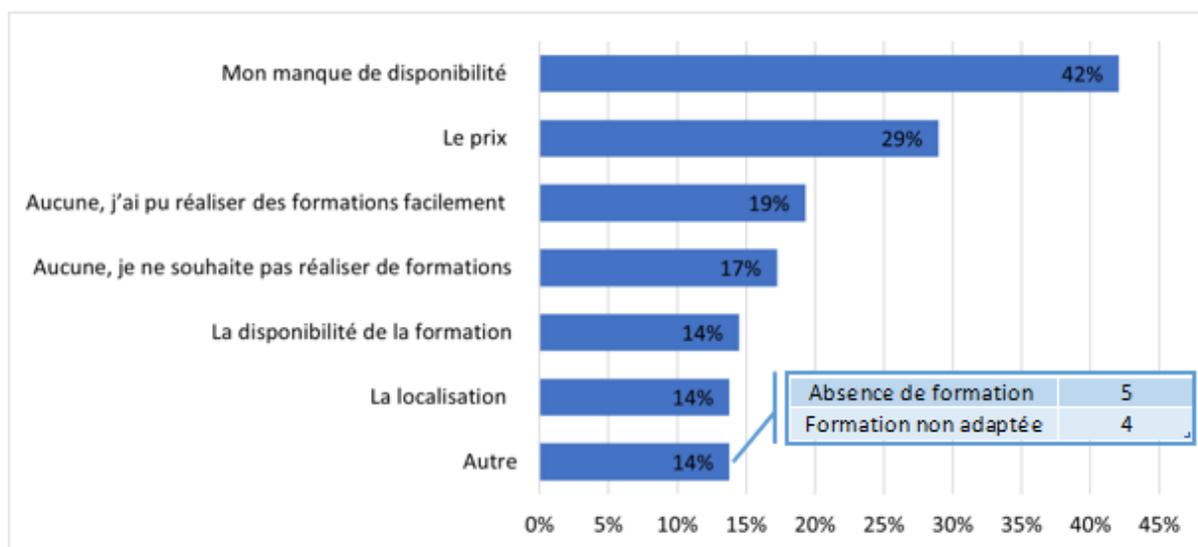


Figure 16 : Diagramme en barres des pourcentages des réponses à la question : « Pour quelles raisons avez-vous dû attendre ou attendez-vous pour réaliser une formation ? » (n = 145) et tableau des raisons « Autre » évoquées (n = 20)

Enfin, la majorité des vétérinaires ont suivi au moins une formation supplémentaire, avec le DIE santé faune sauvage non captive comme l'une des plus courantes. Cependant, une proportion significative rencontre des difficultés pour trouver des formations adaptées. Les obstacles principaux à la réalisation de formations incluent le manque de disponibilité et le coût.

C. Profession vétérinaire en faune sauvage non captive

Sachant a priori que les activités possibles dans le domaine de la FSNC sont diverses, nous avons interrogé les vétérinaires sur leurs activités et leur statut professionnel. De plus, comme les vétérinaires actifs dans la FSNC sont peu nombreux, nous les avons questionnés sur les obstacles rencontrés pour intégrer ce domaine ainsi que sur leur rémunération.

1. Des activités variées
 - a) *Activités des répondants*

Les vétérinaires ont été interrogés sur les activités qu'ils exercent actuellement en lien avec la FSNC. Ils pouvaient choisir plusieurs réponses et la question était obligatoire avec une catégorie « Autre ».

La majorité des vétérinaires ayant répondu à l'enquête sont des vétérinaires généralistes prenant en charge des soins de la FS ponctuellement (47% soit 68/145). Ensuite, les vétérinaires appliquant leur expertise dans un domaine de la FS représentent 25% (soit 26/145).

La majorité (70%) des répondants a une unique activité en lien avec la FSNC, 19% en a deux, 10% en a trois et un seul répondant en a quatre.

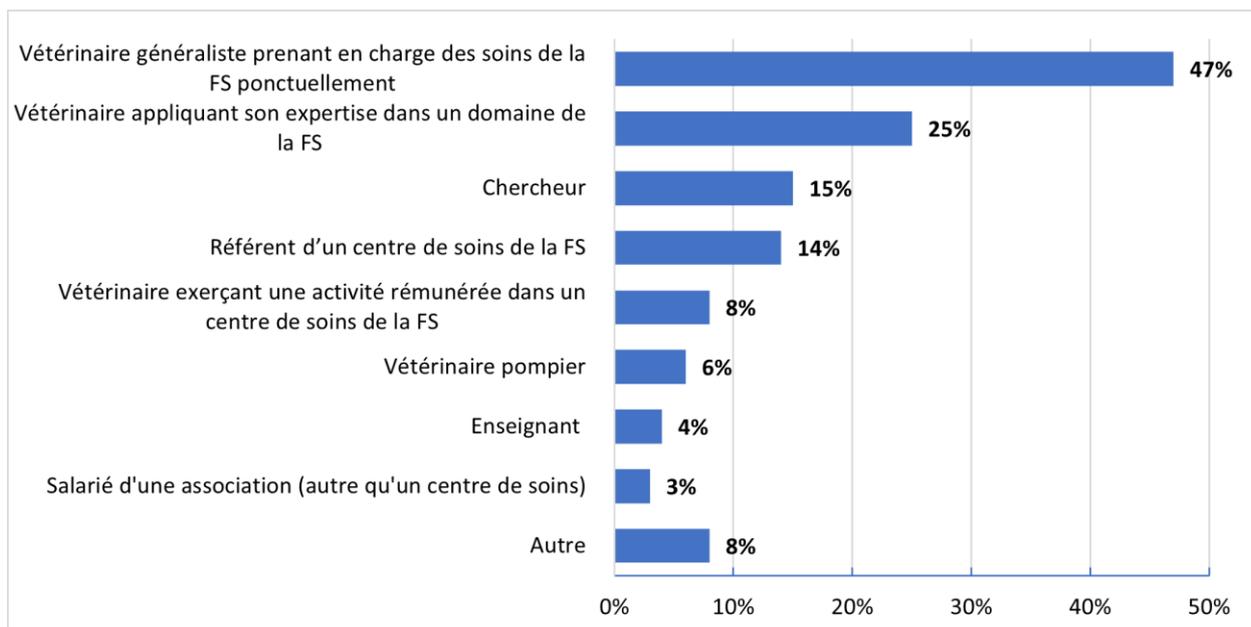


Figure 17 : Diagramme en barres des pourcentages de vétérinaires selon leurs activités en FSNC (n = 145)

Parmi les 8% de répondants ayant répondu une activité « Autre », les activités citées sont très variées (tableau VI).

Tableau VI : Nombre de répondants par réponse « Autre » pour la question « Quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) actuelle(s) liée(s) à la faune sauvage non captive ? » (n = 27)

Épidémiologiste	2
Bénévole en centre de soins	2
Directeur d'un centre de soin	1
Responsable à l'OFB	1
Expert bénévole dans comité éthique	1
Chargé de missions	1
Animateur réseau de surveillance	1
Vétérinaire de laboratoire Sagir	1
Président association	1
Salarié EVAAS	1
ISPV	1

Pour les vétérinaires ayant mentionné plusieurs activités, nous leur avons demandé de choisir celle pour laquelle ils répondraient au questionnaire. Cela nous a permis d'attribuer une activité principale à chaque répondant, facilitant ainsi le regroupement des vétérinaires en fonction de cette activité. Deux vétérinaires ont simplement indiqué être à la retraite, sans préciser leur activité précédente. Par conséquent, ils n'ont pas été inclus dans les analyses relatives au type d'activité.

Nous avons ensuite classé les vétérinaires en trois catégories afin d'observer les différences dans les réponses en fonction du type d'activité exercée :

- Ceux ayant des activités de soins ponctuelles (80/143)

- Ceux dont l'activité principale est axée sur les soins (15/143)
- Ceux exerçant une expertise sans réaliser de soins (48/143)

La catégorie "activité de soins ponctuelle" englobe non seulement les vétérinaires déclarant effectuer des soins ponctuels, mais aussi ceux réalisant des soins, comme les vétérinaires pompiers ou les référents de centre de soins, tout en ayant une autre activité (majoritaire en termes d'heures hebdomadaires). Le groupe "activité principale de soins" rassemble les vétérinaires dont l'activité de soins correspond soit à leur unique activité, soit à celle pour laquelle ils consacrent la majeure partie de leur temps. Par exemple, les salariés de centre de soins qui exercent uniquement cette activité sont dans cette catégorie. Enfin, les autres vétérinaires partagent le fait d'appliquer leur expertise spécifique liée à la FS sans effectuer de soins.

b) Statut des répondants

Le statut le plus représenté parmi les répondants est le statut libéral avec plus d'un tiers des répondants (34% soit 49/145). Cependant, 32% (47/145) sont salariés et 12% des bénévoles (figure 18).

Dans les réponses « Autre », quatre retraités ont répondu alors que les questions portaient sur les activités actuelles des vétérinaires. Nous avons choisi d'inclure ces retraités dans les données analysées. La question était à réponse obligatoire.

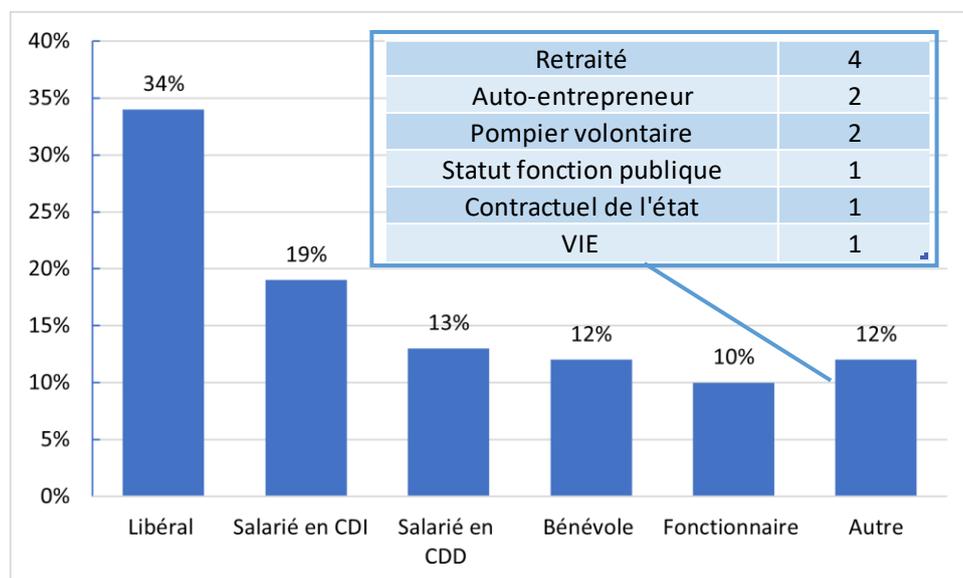


Figure 18 : Histogramme du statut des vétérinaires répondants (n = 145) et tableau des réponses « Autre » (n = 17)

À l'aide d'un tableau croisé entre les trois catégories d'activités citées plus haut et les statuts, nous observons que tous les statuts sont présents dans chaque catégorie⁹. Cela

⁹ Les vétérinaires réalisant une activité de soins ponctuelle sont notés « Soins - », ceux avec une activité principale de soins « Soins + » et ceux appliquant leur expertise « Expert ».

montre notamment que des vétérinaires ayant une activité principale de soins et des experts sont bénévoles (figure 19). De plus, 81% des vétérinaires de FSNC qui ont un statut libéral font des soins ponctuels et le statut de fonctionnaire concerne à 71% les vétérinaires appliquant leur expertise.

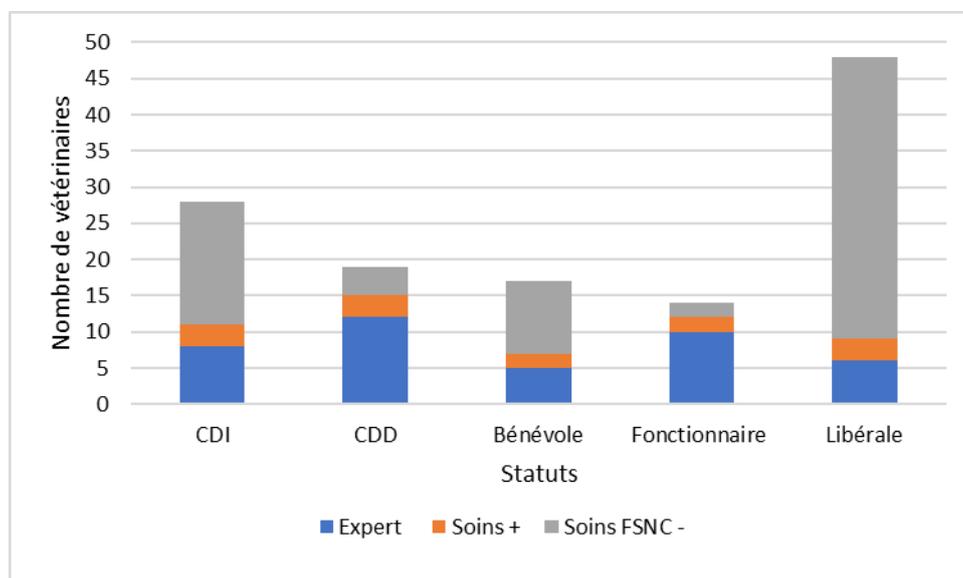


Figure 19 : Diagramme en barre du nombre de vétérinaires selon leur statut en fonction de la catégorie d'activité du répondant

c) Insertion professionnelle

Les principales difficultés rencontrées par les répondants lors de la recherche d'une activité en FS sont le salaire (31%, soit 45/145) et la localisation (24%, soit 35/145). Seulement une minorité (28%) n'a pas éprouvé de difficulté (figure 20), tandis qu'environ un tiers (34%) a mentionné avoir rencontré plusieurs obstacles dans cette recherche.

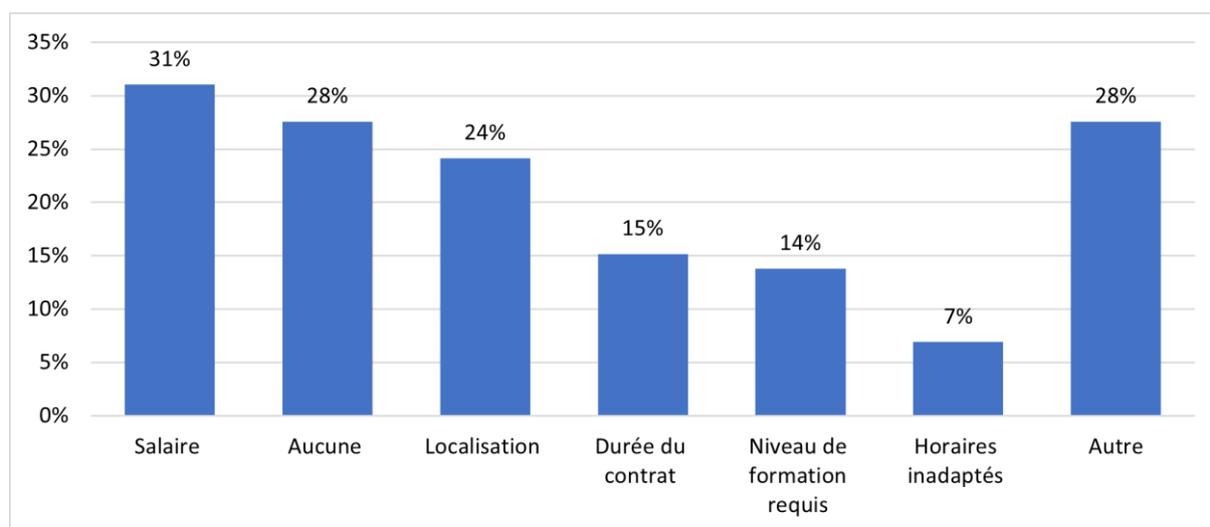


Figure 20 : Histogramme des pourcentages de vétérinaires en fonction des difficultés rencontrées lors de la recherche d'exercice en FS (n = 145)

De nombreux répondants (40/145) évoquent d'autres raisons que celles proposées. La plus souvent citée est la faible disponibilité des postes (tableau VII). Certains vétérinaires ont également besoin de l'accord de leur employeur, qui n'est pas toujours acquis. Le manque de connaissance peut aussi limiter les vétérinaires à exercer.

Tableau VII : Autres difficultés rencontrées lors de la recherche d'exercice en FS associé au nombre de vétérinaires (n =40)

Peu de postes disponibles	12
Absence accord employeur	5
Pas cherché	5
Difficultés à rentrer dans réseau	4
Manque connaissances	2
Aucune formation disponible	1

2. Vivre de ses activités

Plus de la moitié des vétérinaires ne perçoivent aucune rémunération pour leur activité en FSNC (58% soit 83/144). Cependant, un quart des répondants ont un salaire mensuel brut de plus de 2000 euros (figure 21). Un seul vétérinaire n'a pas souhaité répondre à cette question.

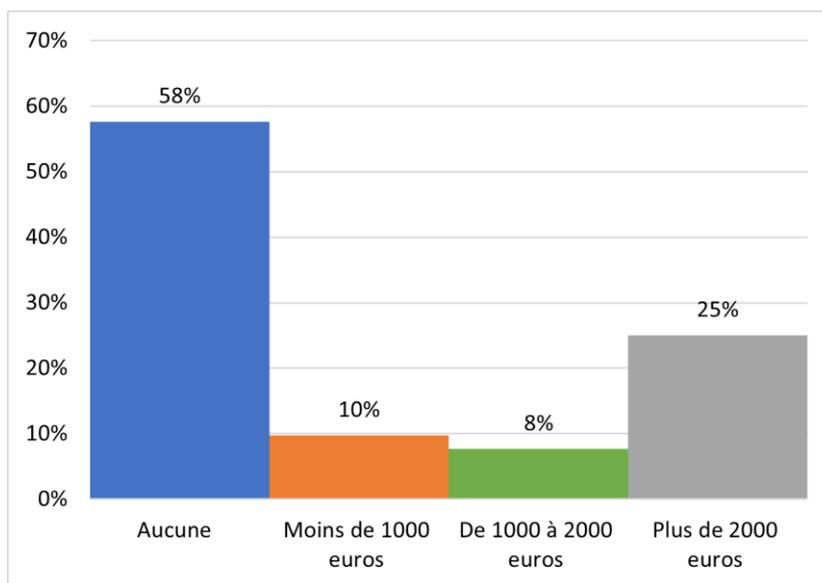


Figure 21 : Histogramme de la rémunération mensuelle brute des vétérinaires pour leur principale activité en faune sauvage (n = 144)

Afin de voir le lien entre le type d'activité et la rémunération, nous avons croisé les données des trois catégories avec les rémunérations. Il est logique de voir que 82% des répondants n'ayant aucune rémunération sont les vétérinaires avec une activité de soins ponctuelle. Cependant, comme vu plus haut des vétérinaires n'ont pas de rémunération même s'ils ont une activité principale de soins. Une autre donnée étonnante est que la moitié des vétérinaires gagnant plus de 2000 euros par mois sont des vétérinaires ayant des activités ponctuelles. Il se peut que ces vétérinaires aient répondu en indiquant leur salaire qui n'est pas lié aux soins de la FS.

Parmi les 83 vétérinaires qui n'ont aucune rémunération pour leur activité en FS (question avec condition), 61% (soit 51/83) souhaiteraient être rémunérés pour leur activité. Il est intéressant de noter que 41% des vétérinaires souhaitent y consacrer plus de temps (figure 22). De plus, 17% des répondants ont des activités en FS uniquement pour le loisir.

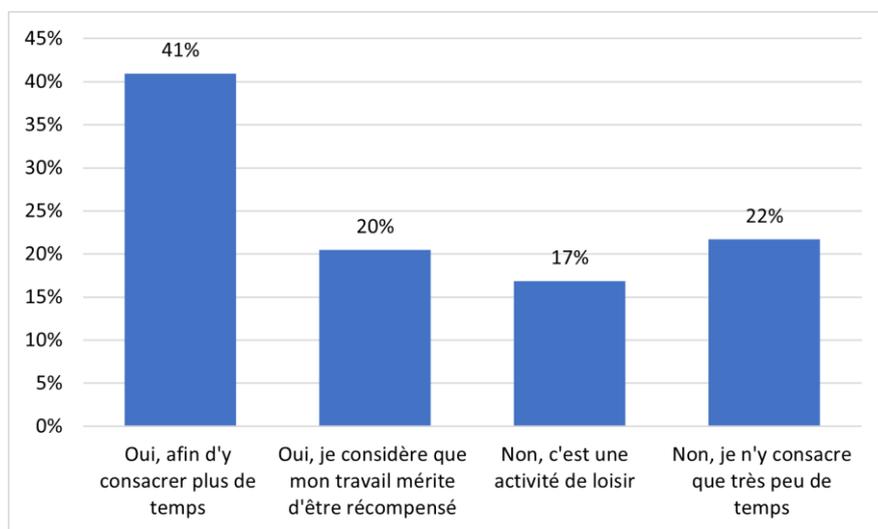


Figure 22 : Histogramme des pourcentages de réponses à la question : « Aimeriez-vous être rémunéré pour votre activité FSNC ? » (n = 83)

Par ailleurs, une autre question s'adressant uniquement aux vétérinaires n'ayant pas de rémunération montre que plus de la moitié (59% soit 48/82) ont besoin d'investir personnellement leurs propres ressources financières afin de pouvoir réaliser leur activité FS.

Les résultats de notre enquête révèlent la diversité des activités des vétérinaires dans le domaine de la FSNC. La plupart exercent des soins de façon ponctuelle (56%) mais un nombre significatif de répondants ont une activité principale de soins (10%) ou appliquent leur expertise dans le domaine de la FSNC (34%). En ce qui concerne leurs statuts professionnels, ils varient entre libéraux, salariés, et bénévoles. De plus, La recherche d'activités en FS a été compliquée pour les répondants, principalement à cause du salaire et de la localisation. Enfin, la majorité des répondants ne perçoit aucune rémunération pour leur activité.

D. Organisation de la vie professionnelle

Il est connu que les activités liées à la FS sont peu lucratives. C'est pourquoi, dans notre enquête, nous avons interrogé les vétérinaires sur les autres activités professionnelles qu'ils peuvent exercer et les liens éventuels entre ces différentes activités. De plus, étant donné que la localisation de l'activité est une préoccupation des étudiants vétérinaires, nous avons exploré ce sujet. La charge de travail dans le domaine et les conséquences possibles sur la vie personnelle sont aussi évoquées. Enfin, nous avons recherché si ces vétérinaires en FSNC se soutenaient mutuellement dans ce domaine et de quelle manière.

1. Des activités multiples
 a) *Activités supplémentaires*

Les vétérinaires étaient interrogés sur leurs activités professionnelles rémunérées autres que celles en FS, la question étant obligatoire. Parmi les vétérinaires répondant à l'enquête, plus de la moitié (68% soit 99/145) ont une activité supplémentaire. Cela n'est pas surprenant étant donné que 80 répondants ont des activités de soins ponctuelles.

Pour les personnes ayant des activités supplémentaires (question à condition), il était demandé pourquoi ils n'exercent pas uniquement une activité en FSNC. Trois réponses sont majoritaires (figure 23) : la rémunération insuffisante en FSNC (52%), la volonté de conserver une activité dans un autre domaine (49%) et l'absence de disponibilité de poste à temps plein (44%). Pour 53% des répondants, plus d'une raison était mentionnée.

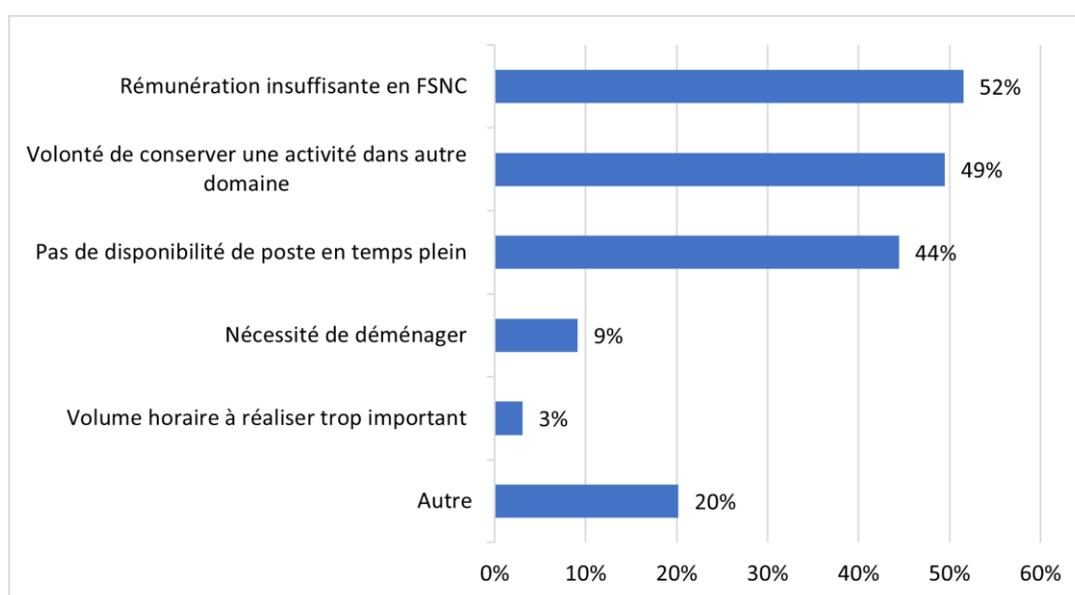


Figure 23 : Diagramme en barre du pourcentage de réponses à la question : « Pour quelles raisons n'exercez-vous pas uniquement une activité en FSNC ? » (n = 99)

Dans les réponses « Autre », il est intéressant de relever que cinq vétérinaires ont indiqué qu'ils n'avaient pas envie d'exercer uniquement une activité en FSNC. Pour certains vétérinaires, la raison est que leur activité FSNC est incluse dans leur poste (tableau VIII).

Tableau VIII : Nombre de répondants pour chaque réponse « Autre » expliquant pourquoi ils n'exercent pas uniquement une activité en FSNC (n = 20)

Pas envie	5
Inclus dans mon poste	4
Pas de poste disponible	2
Manque de connaissances	2
Formation difficile	1

b) *Un lien important entre activités professionnelles ou non*

En interrogeant les vétérinaires qui exercent d'autres activités professionnelles en plus de celles liées à la FSNC, notre objectif était de comprendre comment ces activités supplémentaires peuvent faciliter ou soutenir l'engagement dans le domaine de la FSNC.

Pour 57% (soit 56/99) des répondants, leur activité non FS leur fournit les locaux afin d'exercer en FS (figure 24). C'est aussi pour quasiment la moitié des répondants un moyen d'avoir des revenus (49%). Seuls 3% des répondants indiquent que leur activité non FS leur permet d'avoir du temps libre afin de réaliser leur activité FS. Ici, une majorité (65%) de répondants a choisi plus d'une réponse. Cela montre le lien important entre leurs différentes activités.

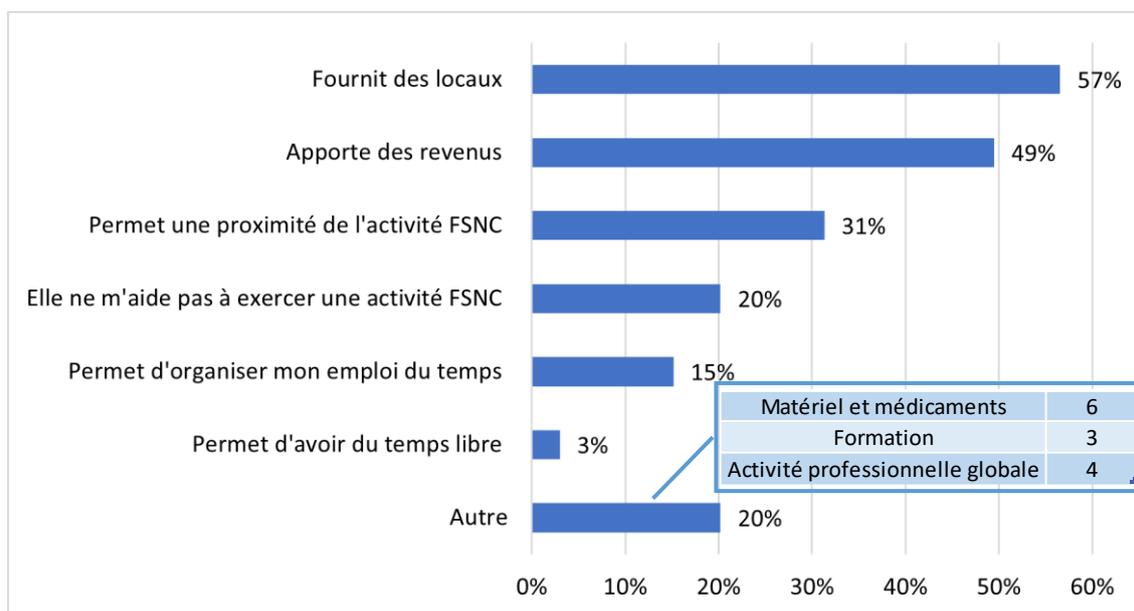


Figure 24 : Diagramme en barre des pourcentages de réponses à la question : « En quoi cette activité professionnelle facilite-t-elle votre activité » (n = 99) et tableau du nombre de vétérinaires donnant une réponse « Autre » (n = 20)

Les raisons principales invoquées pour la réponse « Autre » sont l'apport de matériel et de médicaments et la possibilité de se former. Plusieurs répondants indiquent aussi le fait que c'est une activité professionnelle globale donc que leur activité est mixte.

En résumé, la plupart des participants exercent une activité rémunérée en parallèle de leur engagement dans la FSNC, principalement par volonté de maintenir cette activité ou en raison d'une rémunération jugée insuffisante dans le domaine de la FSNC. Les activités sont interconnectées, notamment par l'utilisation commune des locaux et par la rémunération provenant d'activités autres que celles liées à la FSNC.

2. Concilier vie professionnelle et vie personnelle

a) Localisation de l'activité

(1) Pays et régions d'exercice

Les vétérinaires répondant à l'enquête ont une activité en FSNC à 90 % en France (métropolitaine et outre-mer). La région la plus représentée est l'Occitanie avec 11% (soit 14/127) de vétérinaires y exerçant suivi par la région Auvergne-Rhône-Alpes et L'Île de France avec 10% (13/127). Certains départements d'outre-mer ne sont pas représentés comme la Guadeloupe, la Martinique ou Mayotte (figure 25). Cependant, les vétérinaires pouvaient répondre qu'ils exerçaient sur tout le territoire français. Seuls 5% (6/127) des répondants disent exercer sur toute la France métropolitaine et 11% (14/127) sur toute la France métropolitaine et d'outre-mer. Les répartitions des vétérinaires inscrits à l'Ordre des vétérinaires en 2021 correspondent en grande partie à la répartition obtenue des répondants. La région Centre-Val-de-Loire est davantage représentée dans l'enquête (6%) que dans l'ensemble des vétérinaires inscrits à l'Ordre (3%).

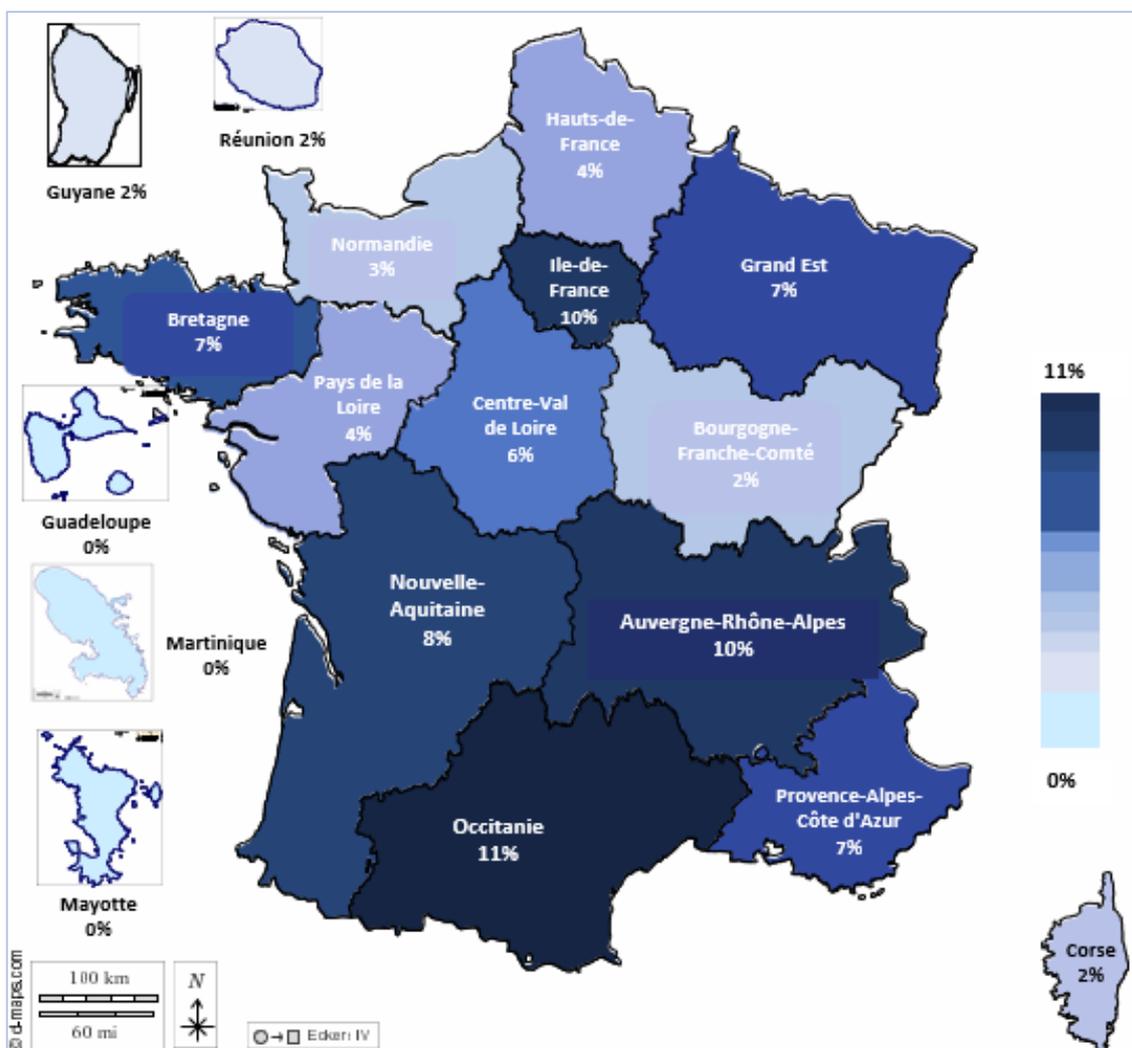


Figure 25 : Carte de France de la répartition de la région d'exercice de l'activité FSNC des vétérinaires répondants (n = 145)

Concernant, les 10% (14/141) des répondants exerçant leur activité FSNC à l'étranger, plus de la moitié (8/14) exercent hors du continent Européen (tableau IX). De plus, seulement trois vétérinaires sont dans des pays de l'Union Européenne.

Tableau IX : Nombre de vétérinaires travaillant dans chaque pays (n = 14)

Pays	Nombre de vétérinaires
Costa Rica	2
Gabon	
Allemagne	1
Espagne	
Kazakhstan	
Malaisie	
Mozambique	
Norvège	
Nouvelle-Zélande	
Pologne	
Royaume-Uni	
Suisse	

(2) Distance domicile-lieu d'exercice

Les vétérinaires étaient interrogés sur la distance qu'ils ont à parcourir entre leur domicile et leur lieu d'exercice en FSNC mais aussi pour leur activité non liée à la FSNC s'ils en ont une. Les vétérinaires qui exercent uniquement en FSNC (n = 46, représentés sur la figure 26 par la légende « 100% FSNC ») résident en moyenne, à 125 kilomètres (km) de leur lieu d'activité en FSNC. La moitié des répondants font entre 0 et 27 km. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées sur le graphique mais nous notons que quatre vétérinaires réalisent plus de 50 km, ces répondants réalisent exactement 60, 70, 300 ou encore 4452 km.

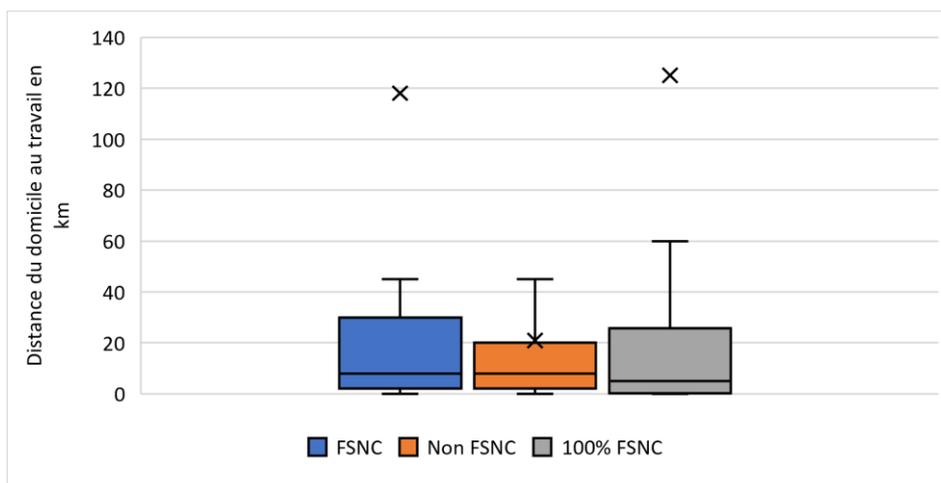


Figure 26 : Diagrammes en boîte du nombre de kilomètres séparant le domicile du lieu de travail pour : l'activité en FSNC des vétérinaires exerçant en partie en FSNC (n = 98, bleu), l'activité non FSNC de ces mêmes vétérinaires (orange) et pour les vétérinaires exerçant 100% de leur activité en FSNC (n = 46, gris). Les boîtes représentent les quartiles de la distribution et les croix représentent les distances moyennes. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Pour les vétérinaires exerçant aussi une activité autre que celle en FSNC (n = 98), ils ont une distance moyenne de 118 km avec leur activité FSNC et 21 km avec leur autre activité (figure 26). La moitié des vétérinaires font 2 à 30 km pour la FSNC et 2 à 20 km pour l'activité non liée à la FSNC. De plus, 12 répondants réalisent plus de 50 km pour la FSNC contre 5 répondants pour l'activité non liée à la FSNC.

b) Répartition temps de travail

(1) Temps de travail hebdomadaire

Les vétérinaires étaient interrogés sur leur nombre d'heures d'exercice par semaine pour leur activité FSNC mais aussi pour leur activité non liée à la FSNC s'ils en ont une. Pour les vétérinaires ayant une activité uniquement en FSNC (100% FSNC), la moyenne du temps de travail hebdomadaire est 31,2 heures. La moitié des vétérinaires réalisent entre 9 et 45 heures par semaine. La majorité des vétérinaires (20% soit 9/46) travaillent 40 heures (figure 27). Le maximum atteint 65 heures hebdomadaires. Deux répondants ont indiqué n'effectuer aucune heure alors qu'il était précisé dans la question de répondre « lors de la dernière semaine travaillée ».

Pour les répondants ayant aussi une activité non liée à la FSNC, la moyenne du temps de travail hebdomadaire en FSNC est de 7,2 heures. Ceci est environ quatre fois moins important que pour les vétérinaires travaillant 100% en FSNC. La moitié des vétérinaires travaillent entre 1 et 10 heures par semaine. Concernant leur activité autre que celle en FSNC, ils y consacrent en moyenne 39 heures avec la moitié entre 30 et 45 heures. Lorsqu'ils ont une activité non liée à la FSNC, les répondants consacrent plus de temps pour celle-ci (figure 27). Cette réponse confirme le fait que la majorité des répondants a déclaré réaliser des soins à la FS de façon ponctuelle.

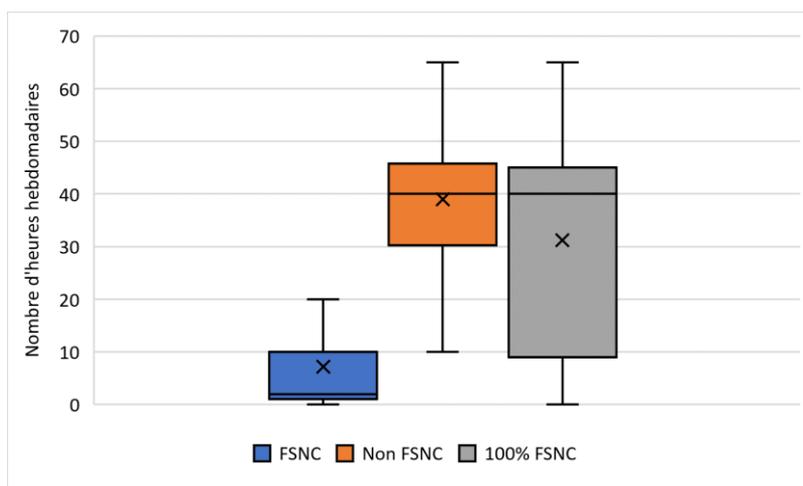


Figure 27 : Diagrammes en boîte du nombre d'heures hebdomadaires exercées pour : l'activité en FSNC des vétérinaires exerçant en partie en FSNC (n = 98, bleu), l'activité non FSNC de ces mêmes vétérinaires (orange) et pour les vétérinaires exerçant 100% de leur activité en FSNC (n= 46, gris). Les boîtes représentent les quartiles de la distribution et les croix représentent les nombres d'heures hebdomadaires moyens. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

(2) Répartition au cours de l'année

Une autre question concernait la répartition du temps de travail au cours de l'année pour l'activité FSNC. Quasiment la moitié des répondants ont indiqué que leur activité en FSNC variait en fonction des saisons (47% soit 67/143). Au total, seuls 10% des vétérinaires ont des missions ponctuelles. Cependant, dans les raisons « Autre » évoquées, 11 répondants indiquent que leur activité en FSNC est très ponctuelle et 7 que c'est une activité variable dans le temps (figure 28).

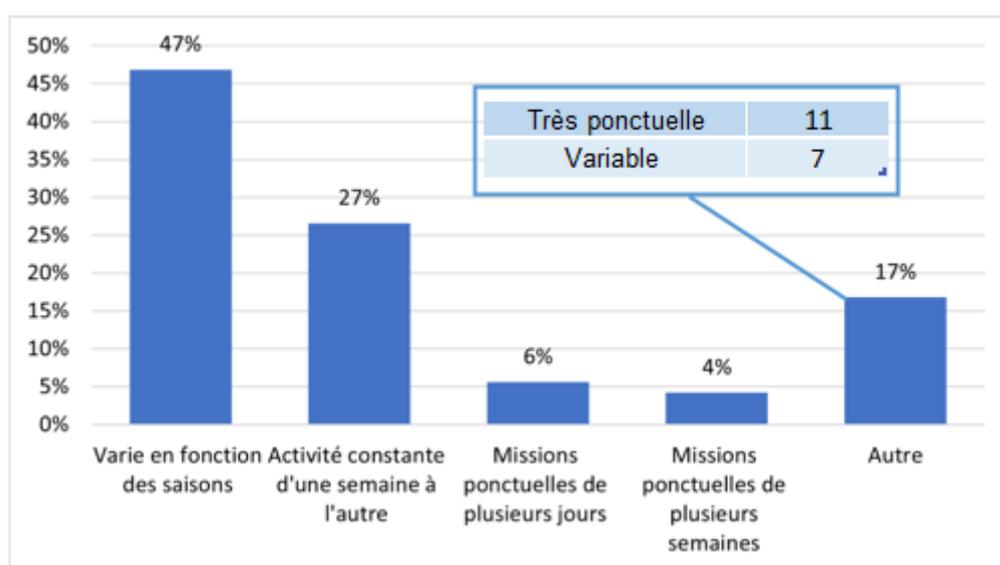


Figure 28 : Histogramme du pourcentage de réponses à la question : « Comment est répartie votre activité FSNC au cours de l'année » (n = 143) et tableau des réponses « Autre » (n = 24)

c) Concessions

La question des compromis entre vie personnelle et activité en lien avec la FSNC a été posée aux vétérinaires de la façon suivante : « Est-ce que vous avez l'impression de sacrifier votre vie personnelle afin de réaliser votre activité FSNC ? ». Cette question permet d'approcher le sentiment des répondants vis-à-vis du lien entre leur travail en FSNC et leur vie personnelle.

La majorité des vétérinaires (57% soit 83/145) ressentent rarement le sentiment de sacrifier leur vie personnelle au profit de leur activité en FSNC. Cependant, 13% des répondants ont ce sentiment de sacrifice souvent (figure 29).

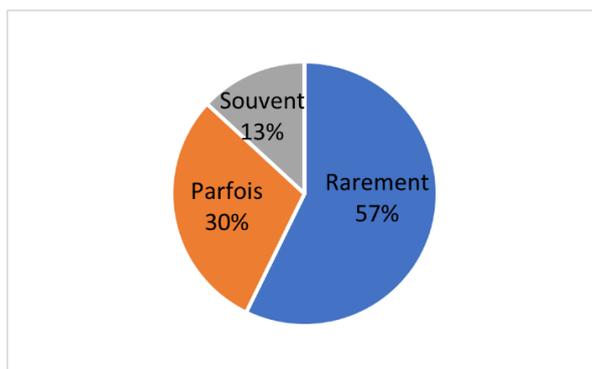


Figure 29 : Diagramme circulaire du pourcentage de vétérinaires répondant à la question : « Est-ce que vous avez l'impression de sacrifier votre vie personnelle afin de réaliser votre activité FSNC ? » (n = 145)

Par la suite, nous avons demandé quelles étaient les raisons de ce sentiment de sacrifice aux 62 répondants ayant parfois ou souvent ce sentiment. La question était à choix multiples. Les deux principales raisons citées sont le peu de temps libre disponible (71% soit 44/62) et la charge mentale importante (63% soit 39/62 ; figure 30). De plus, 50% ont donné plus d'une raison.

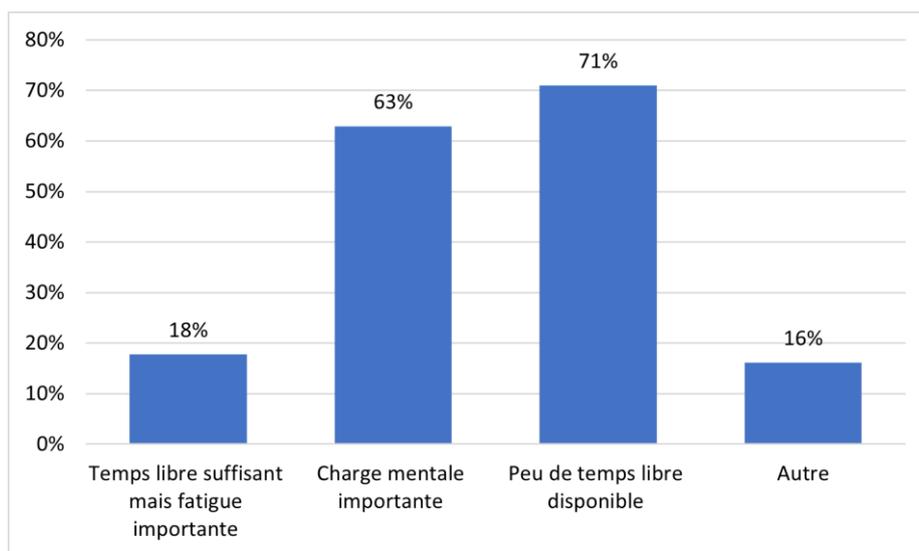


Figure 30 : Diagramme en barres du pourcentage de vétérinaires ayant répondu à la question « Pour quelles raisons avez-vous l'impression de sacrifier votre vie personnelle » parmi ceux qui ressentent parfois ou souvent cette impression (n = 62)

Parmi les raisons répertoriées sous la catégorie "Autre" (tableau X), il est mentionné l'éloignement géographique ainsi que la sollicitation permanente qui peut entraîner une charge mentale importante.

Tableau X : Nombre de vétérinaires donnant une réponse « Autre » (n = 10)

Éloignement géographique	3
Sollicitation permanente	2
Rémunération limitée	2
Instabilité professionnelle	1

Les vétérinaires exerçant en FSNC sont principalement localisés en France, avec quelques-uns opérant à l'étranger. Les déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail en FSNC peuvent être considérables, suggérant des trajets non quotidiens. En parallèle, le temps alloué au travail en FSNC varie significativement entre les répondants, surtout pour ceux qui se concentrent exclusivement sur cette activité. Lorsqu'ils ont une autre activité professionnelle, c'est généralement celle en FSNC qui reçoit le moins d'implication. De plus, les vétérinaires notent des variations saisonnières dans leur activité en FSNC. Ces facteurs peuvent être des contraintes pour les vétérinaires et effectivement presque la moitié des répondants rapportent avoir l'impression de sacrifier sa vie personnelle au profit de sa vie professionnelle. Le manque de temps libre et la charge mentale en sont souvent les principales raisons.

3. Les liens avec les confrères/consœurs

(1) Réseau

Pour savoir si les vétérinaires travaillent en lien avec d'autres vétérinaires, nous avons demandé s'ils étaient membres d'un réseau. Un peu plus des deux tiers (69% soit 100/145) des vétérinaires sont effectivement membres d'un réseau d'entraide entre confrères. Parmi les vétérinaires non affiliés à un réseau, un peu plus de la moitié exprime le désir de rejoindre un réseau (52%, soit 22/42).

Pour les vétérinaires faisant partie d'un réseau, nous avons évalué l'impact de ce réseau sur leur travail en FSNC. En posant une question à réponse unique, la majorité (60%) a déclaré trouver leur réseau souvent utile, tandis que 30% l'ont trouvé rarement utile (figure 31).

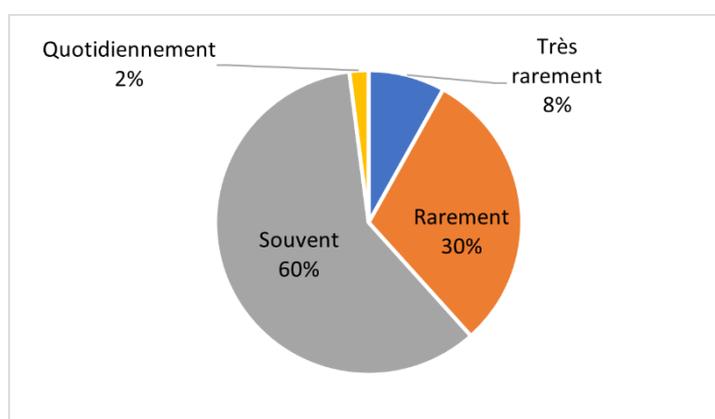


Figure 31 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la fréquence d'utilité du réseau (n = 99)

(2) Confrères/consœurs dans l'activité

En moyenne 1,7 vétérinaires travaillent avec les répondants dans leur activité FSNC. La moitié des vétérinaires ont entre 0 et 2 confrères ou consœurs (figure 32). Les points hors normes ne sont pas représentés sur la figure 31. Nous relevons que trois répondants ont huit confrères ou consœurs et un répondant en a 30 et que 41% des répondants travaillent seuls.

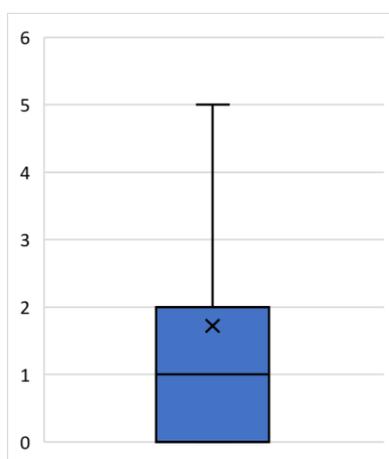


Figure 32 : Diagramme en boîte du nombre de confrères/consœurs diplômés qui travaillent avec les vétérinaires pour leur activité FSNC (n = 142). La boîte représente les quartiles de la distribution et la croix le nombre moyen de confrères/consœurs. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

Les deux tiers des vétérinaires sont membres d'un réseau professionnel, et la majorité trouve ce réseau souvent utile pour leur travail en FSNC. Certains vétérinaires non affiliés manifestent également l'intérêt de rejoindre un réseau. De plus, plus de la moitié des vétérinaires travaillent avec des confrères ou consœurs pour leur activité FSNC.

E. Expertise dans le domaine faune sauvage

En raison de la variété des formations et des activités en FSNC, ainsi que des différences dans le temps alloué à cette spécialité, les qualifications des vétérinaires semblent naturellement variées. Nous leur avons donc posé des questions sur leurs compétences et leur partage de connaissances pour évaluer leur niveau d'expertise dans ce domaine.

1. Compétences personnelles

a) *Expérience*

(1) Nombre d'années d'expériences

En moyenne les vétérinaires pratiquent une activité en FSNC depuis 14 ans. Le nombre d'année maximal d'activité est de 49 années. La moitié des vétérinaires ont entre 5 et 20 années d'exercice dans le domaine de la FSNC (figure 33). La question était obligatoire.

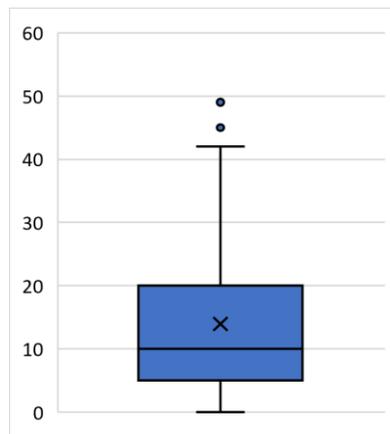


Figure 33 : Diagramme en boîte du nombre d'années d'exercice des vétérinaires en FSNC (n = 145). La boîte représente les quartiles de la distribution, la croix le nombre moyen d'années d'activité en FSNC et les points les valeurs hors normes.

(2) Nombre d'emplois en FS

En moyenne chaque vétérinaire a eu 1,8 emplois lié à la FS, qu'il soit rémunéré ou non. La moitié des vétérinaires ont eu entre 0 et 3 emplois et le maximum est de 25 emplois (figure 34).

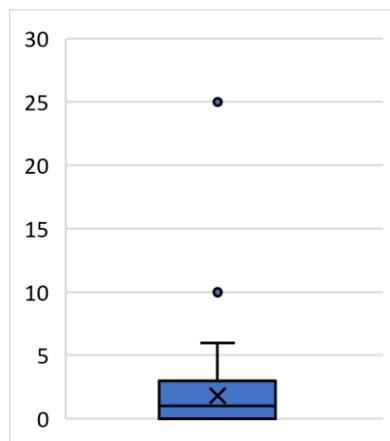


Figure 34 : Diagramme en boîte du nombre d'emplois rémunérés ou non occupés en FS des vétérinaires depuis leur obtention du diplôme (n = 144). La boîte représente les quartiles de la distribution, la croix le nombre moyen d'emplois en FS et les points les valeurs hors normes.

(3) Qualification de l'expérience

Afin de déterminer quelle est la vision des vétérinaires de leur expérience, la question : « Pensez-vous avoir suffisamment d'expérience pour mener à bien les missions liées à votre activité ? » a été posée. Globalement, 85% (123/145) des répondants pensent avoir assez d'expérience. Parmi ces répondants 29% (42/145) pensent totalement en avoir et 56% (81/145) répondent à peu près. Cependant, 15% (22/145) des répondants ne pensent pas avoir assez d'expérience et 3% (4/145) pense ne pas en avoir du tout (figure 35).

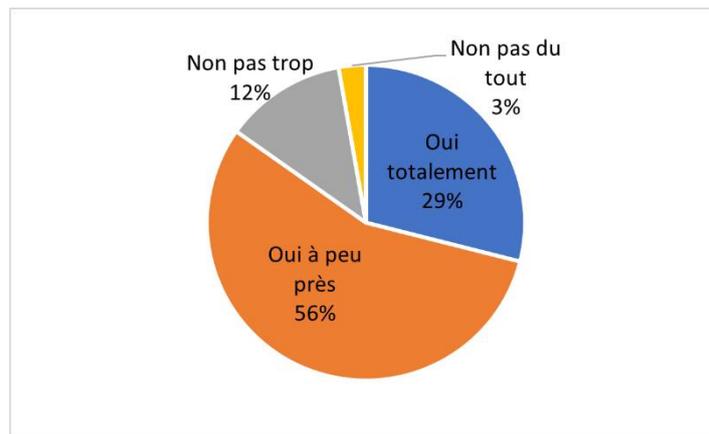


Figure 35 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la question : « Pensez-vous avoir suffisamment d'expérience pour mener à bien les missions liées à votre activité ? » (n = 145)

En moyenne, les répondants possèdent une expérience significative en termes d'années exercées, mais ont occupé peu d'emplois différents liés à la FSNC. D'ailleurs, la majorité estime avoir acquis une expérience suffisante pour travailler dans ce domaine.

b) Formations

Nous avons cherché par quels moyens les vétérinaires se forment dans le domaine de la FSNC. Les répondants devaient choisir parmi une liste la principale source d'information qui leur a permis d'avoir la connaissance requise pour leur activité en FSNC.

La principale source d'information citée est la pratique avec 30% (43/143), suivis des lectures (24% soit 34/143) et des confrères (20% soit 29/143, figure 36). Les cours vétérinaires arrivent en dernière position avec seulement 7% (10/143) des réponses.

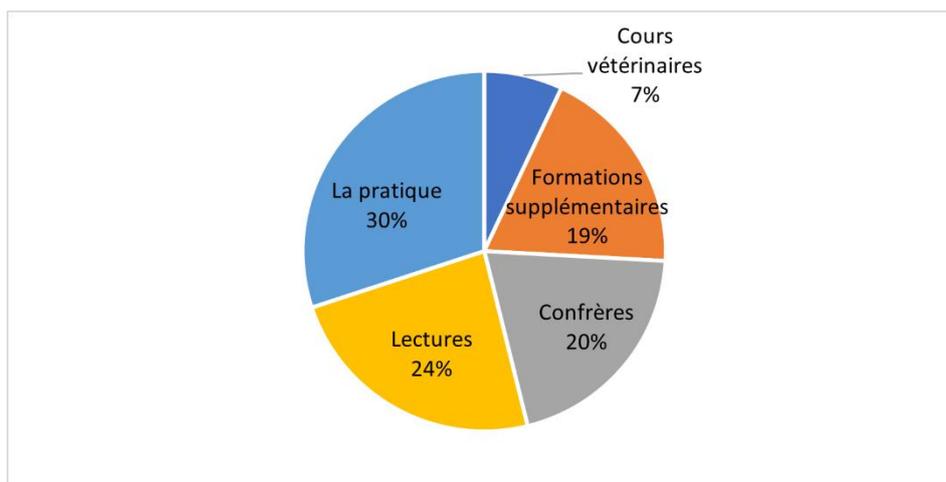


Figure 36 : Diagramme circulaire des pourcentages de la principale source d'information qui a permis d'avoir les connaissances pour l'activité FSNC (n = 143)

Pour mesurer l'importance de la formation théorique et pratique aux yeux des vétérinaires, nous avons demandé s'ils trouvaient la formation pratique davantage nécessaire

que la formation théorique. Parmi les répondants, un peu plus de la moitié (52% soit 74/144) pensent que la formation pratique est davantage nécessaire que la formation théorique. De plus, 22% (32/144) ne savent pas si une formation est plus utile que l'autre.

Enfin, afin d'établir ce qui permet de progresser dans ce domaine, les répondants devaient classer par ordre d'importance quel type de formation les avait fait progresser. Le classement avait lieu entre : formation pratique encadrée, formation théorique et pratique autonome. Nous avons attribué des points en fonction du classement de chaque réponse afin de faire un classement global (3 points pour la formation classée en premier et 1 point pour la dernière). La formation pratique encadrée est la formation obtenant le plus de points cumulés avec 37% des points cumulés (figure 37). Nous relevons aussi que la formation théorique est très peu classée en première position (12% soit 17/137). De plus, huit vétérinaires n'ont pas répondu à cette question, cinq n'ont classé qu'un seul terme et 15 ont classé seulement deux termes.

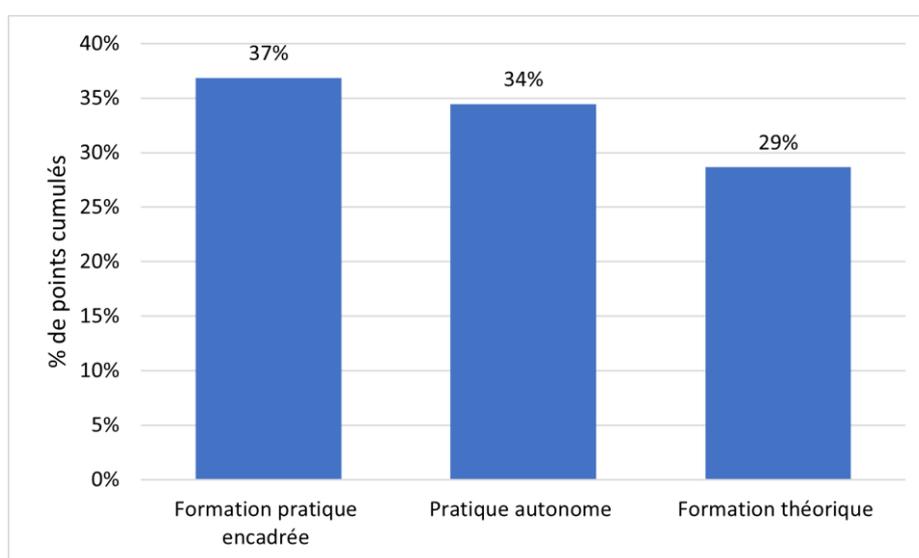


Figure 37 : Diagramme en barres des pourcentages de points cumulés pour chaque formation en fonction de leur classement (n = 137)

Les réponses des participants ne mettent pas en évidence de moyen de formation spécifique, mais suggèrent que la pratique semble légèrement privilégiée par rapport à d'autres méthodes de formation.

c) Aptitudes

(1) Actes de soins vétérinaires

Les vétérinaires qui font de la pratique, peuvent par moment être amenés à réaliser pour la première fois des actes, manipulations ou missions délicats. La fréquence de ce type de situation a été évaluée pour les vétérinaires en FSNC. Cette question était uniquement posée aux vétérinaires qui n'étaient ni chercheurs ni enseignants.

La majorité des répondants indiquent être souvent seul à 37% (47/128) et la minorité indique ne l'être jamais (9% soit 11/128). Il est étonnant de voir qu'un nombre important de répondants sont toujours seuls lors de réalisations délicates (18% soit 23/128, figure 38).

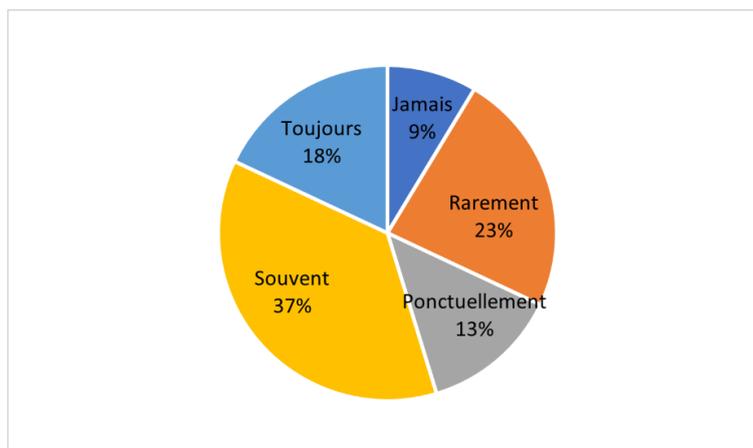


Figure 38 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la question : « Avez-vous été seul lorsque vous avez réalisé pour la première fois des manipulations/missions/actes délicats ? » (n = 128)

Pour les répondants ayant indiqué être seuls à la question précédente (exclusion des vétérinaires ayant répondu « Jamais »), la question était posée de savoir comment ils se sentaient lors de ces réalisations. Seulement 8% (10/120) des répondants se sentent inaptes pour ces réalisations. Les autres répondants se trouvent aptes mais 48% (58/120) sont stressés (figure 39).

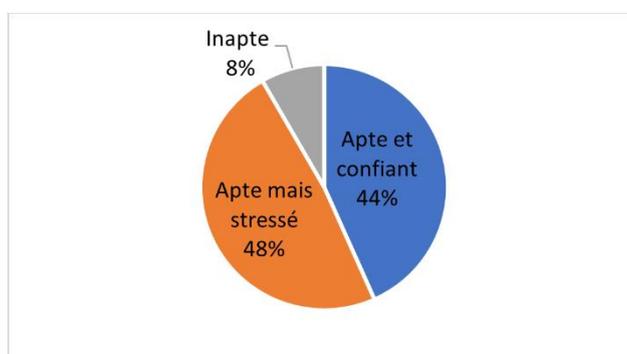


Figure 39 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses au sentiment ressenti lors de la réalisation de manipulations/missions/actes délicats (n = 120)

(2) Évaluation personnelle des compétences

Le questionnaire demandait aux vétérinaires d'évaluer leurs compétences sur une échelle d'un à quatre. L'échelle des réponses possibles s'est basée sur un nombre pair de réponse afin d'éviter d'avoir des réponses intermédiaires. Les compétences sont classées par ordre croissant avec la valeur 1 pour incompetent et la valeur 4 pour expert. La réponse majoritaire est la valeur 3 donc des compétences plutôt élevées selon les répondants à 46% (67/145). Seulement 5% (7/145) se trouvent incompetents (figure 40).

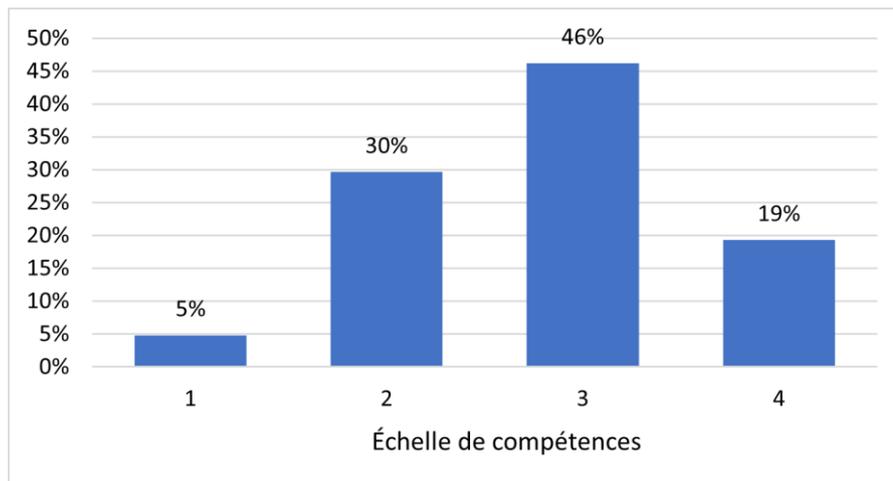


Figure 40 : Diagramme en barres des pourcentages de réponses à la question : « Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous vos compétences en lien avec votre activité FSNC (1 : incompetent/ 4 : expert) » (n = 145)

En utilisant les trois catégories basées sur les activités des vétérinaires, nous avons cherché à établir un lien entre ces activités et le niveau de compétence estimé. Les vétérinaires pratiquant principalement des soins ponctuels ont tendance à évaluer leur niveau d'expertise plus bas, tandis que ceux centrés sur les soins ou appliquant leur expertise tendent à estimer leur compétence plus élevée (figure 41). Une analyse de χ^2 d'indépendance a montré une dépendance significative entre ces variables, avec une p-value de 0,01 inférieure au seuil de 0,05.

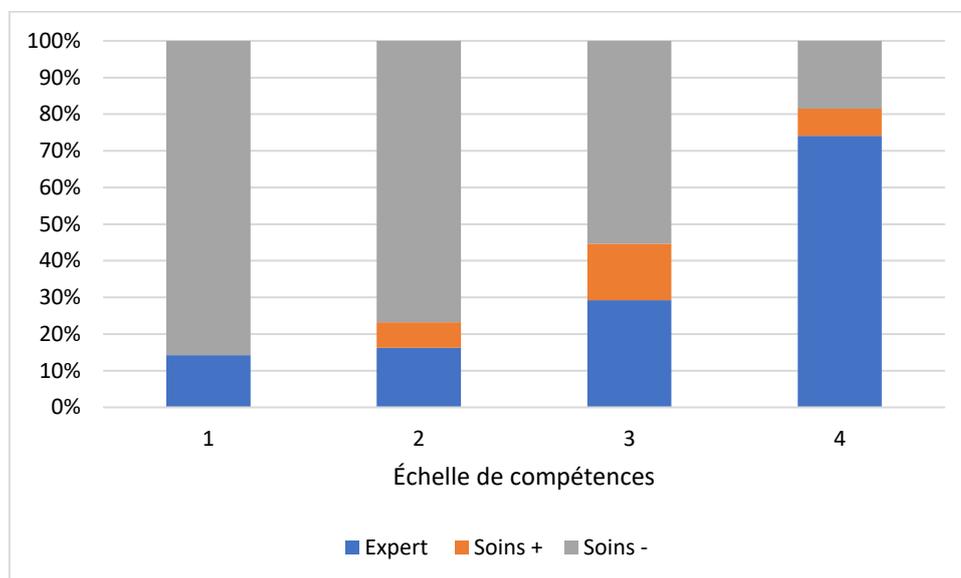


Figure 41 : Diagramme en barre des pourcentages attribué à chaque valeur de l'échelle de compétences en fonction de la catégorie d'activité du répondant¹⁰

¹⁰ Rappel : Les vétérinaires réalisant une activité de soins ponctuelle sont notés « Soins - », ceux avec une activité principale de soins « Soins + » et ceux appliquant leur expertise « Expert ».

(3) Qualités nécessaires

Afin d'identifier quelles qualités particulières peuvent être requises pour exercer en FSNC, le questionnaire demandait de classer par ordre d'importance cinq qualités pouvant être nécessaires.

Nous avons aussi attribué à cette question des points en fonction du classement de chaque réponse (5 points pour la formation classée en premier et 1 point pour la dernière). Il n'y a pas de qualité qui se détache vraiment des autres avec ce classement général mais dans la qualité la plus citée est le fait d'être passionné (23% des points cumulés, figure 42). La passion est aussi la qualité qui est classée majoritairement en première position avec 43% des réponses (62/144). Le fait d'avoir des capacités d'adaptation et d'avoir un bon raisonnement scientifique suivent avec respectivement 22 et 21% des points. La qualité qui semble moins nécessaire pour les répondants est d'être engagé pour protéger la biodiversité (15% des points cumulés).

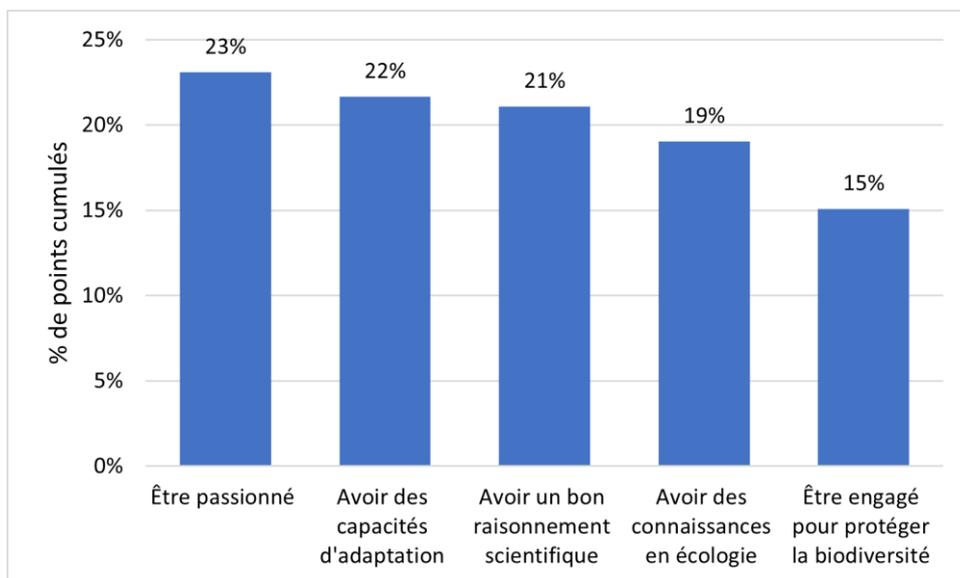


Figure 42 : Diagramme en barres des pourcentages de points cumulés pour les qualités nécessaires pour exercer en FSNC selon leur classement (n = 144)

En fin de compte, les vétérinaires travaillant dans la FSNC se retrouvent souvent seuls lors d'actes délicats, avec un nombre considérable éprouvant du stress (48%) malgré un faible pourcentage (8%) se sentant inapte. Leur évaluation des compétences sur une échelle d'un à quatre indique généralement des compétences élevées (46% à 3). En ce qui concerne les qualités requises, la passion est en tête (23%), suivie par des capacités d'adaptation et un raisonnement scientifique solide, tandis que l'engagement pour la protection de la biodiversité est moins mis en avant (15%).

2. Partage connaissances
a) Publications scientifiques

L'enquête demandait le nombre de publications scientifiques en lien avec la FSNC réalisées par les répondants durant ces cinq dernières années. En moyenne, 3,6 publications sont réalisées sur cinq années par les vétérinaires. Nous comptons 12 répondants qui ont publié plus de 10 publications et avec des valeurs élevées jusqu'à 33, 40 et 150 pour trois répondants. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées sur la figure 42. La moitié des répondants ont publié entre 0 et 2 publications sur cette période (Figure 43). La majorité des répondants (61%, 88/145) n'a pas publié lors de ces cinq dernières années.

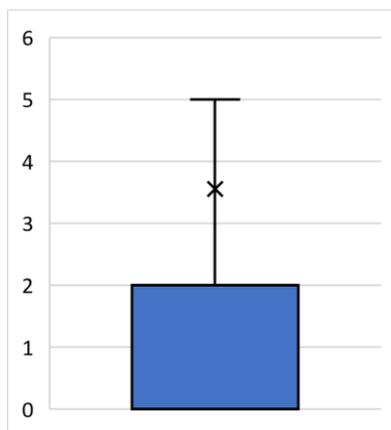


Figure 43 : Diagramme en boîte du nombre de publications scientifiques publiées durant les cinq dernières années par les répondants (n = 145). La boîte représente les quartiles de la distribution et la croix le nombre moyen de publications. La médiane vaut 0. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

En analysant les publications selon les catégories d'activité, on remarque que les vétérinaires qui ont plus de 20 publications sont souvent ceux qui appliquent leur expertise. En revanche, la plupart de ceux qui ne publient jamais sont ceux qui se concentrent sur des soins ponctuels.

Ces vétérinaires n'ayant pas publié étaient interrogés quant aux raisons de cette absence de publication. La question comportait une catégorie « Autre ». La raison principale invoquée est le manque de temps avec 52% (46/124) des réponses (figure 44).

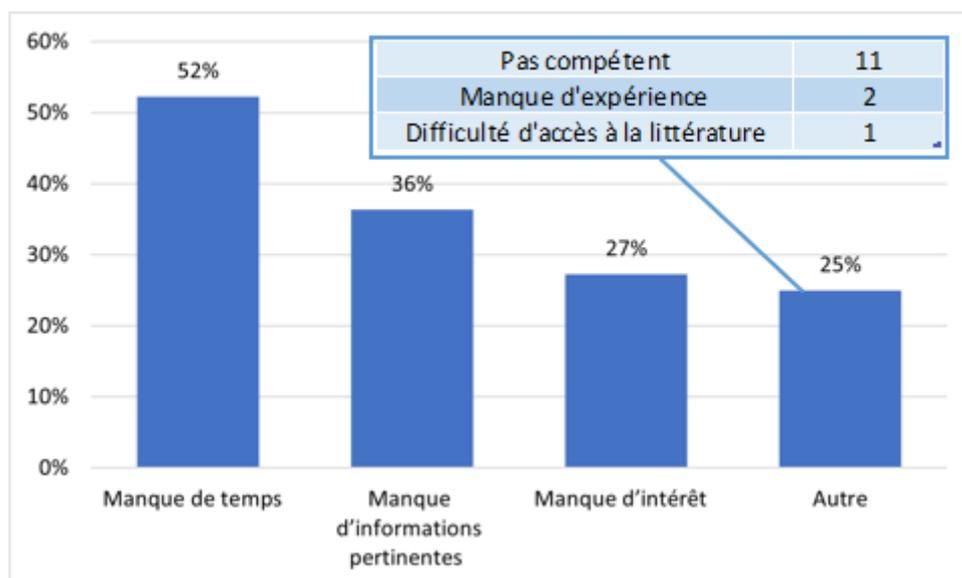


Figure 44 : Diagramme en barres des raisons invoquées par les répondants ne réalisant pas de publications (n = 88) et tableau des réponses « Autre » (n = 22)

b) Évènements scientifiques

Nous nous sommes intéressés aux évènements scientifiques en lien avec la FS auxquels les vétérinaires ont pu participer. La question précisait qu'il pouvait s'agir de colloques comme de séminaires. Il semble nécessaire de définir ces termes afin de voir leurs différences. Aucune définition n'était précisée dans le questionnaire. Un colloque est une « réunion visant à l'étude d'une question scientifique ou à la discussion de problèmes diplomatiques, économiques, politiques, etc. » (Larousse (c), s.d.). Le séminaire correspond lui à « petit nombre de personnes réunies pour étudier un problème, une question sous la direction d'un animateur » (Larousse (a), s.d.). La différence entre les deux termes réside principalement dans la taille de l'évènement avec pour un colloque davantage de personnes qui présentent leur point de vue sur un sujet.

Les répondants ont en moyenne participé à 1,5 colloques ou séminaires en lien avec la FS lors de l'année dernière (2022). La moitié des répondants ayant participé entre 0 et 2 colloques/séminaires (figure 45). La moitié des vétérinaires n'ont participé à aucun évènement en lien avec la FS en 2022 (50% soit 71/143).

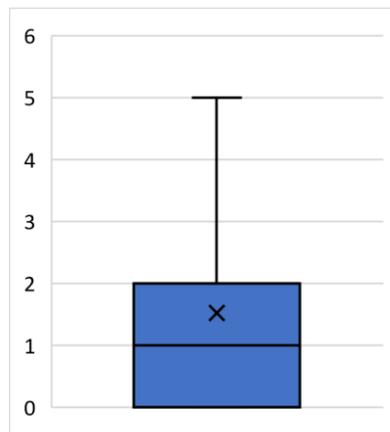


Figure 45 : Diagramme en bâton du nombre de colloques ou séminaires en lien avec la FS auxquels ont participé les répondants en 2022 (n = 143). La boîte représente les quartiles de la distribution et la croix le nombre moyen de colloques/séminaires. Les valeurs hors normes ne sont pas représentées.

L'enquête a révélé que plus de la moitié des vétérinaires en FSNC n'ont pas publié au cours des cinq dernières années, principalement en raison du manque de temps (52%). En ce qui concerne leur participation à des événements scientifiques, la moyenne s'élève à 1,5 colloques ou séminaires en lien avec la FS l'année dernière. Environ la moitié n'a pas participé à de tels événements en 2022 (50%).

F. Sens de l'activité en faune sauvage

Les vétérinaires de la FSNC ont souvent rencontré des obstacles dès leur formation initiale, et aujourd'hui, ils font face à des contraintes persistantes telles que le manque de rémunération et de temps libre. Notre enquête s'intéresse aux motivations qui les poussent à poursuivre malgré ces défis.

1. Lier ses valeurs avec son activité
 - a) *Vocation*

Pour la plupart des vétérinaires interrogés, leur activité FSNC correspond à une vocation personnelle (95%, 136/143, figure 46).

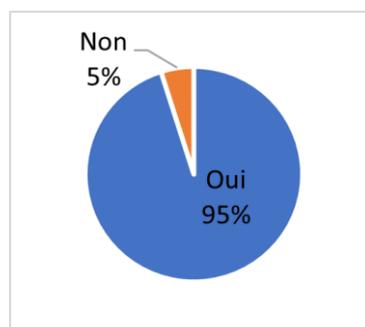


Figure 46 : Diagramme circulaire du pourcentage de réponses à la question : « Diriez-vous que votre activité en FSNC correspond à une vocation personnelle ? » (n = 143)

b) Sources de motivation

Les vétérinaires répondant à l'enquête ont dû classer par ordre décroissant leurs sources de motivations avec cinq propositions différentes. Nous avons attribué des points en fonction du classement de chaque réponse pour établir un classement général (5 points pour la motivation classée en premier et 1 point pour la dernière). La principale source de motivation des vétérinaires est de « Protéger les populations animales » avec 53% des points cumulés. La motivation provenant du fait d'être en contact avec des animaux atypiques arrive en dernière position dans l'ordre des motivations (figure 47).

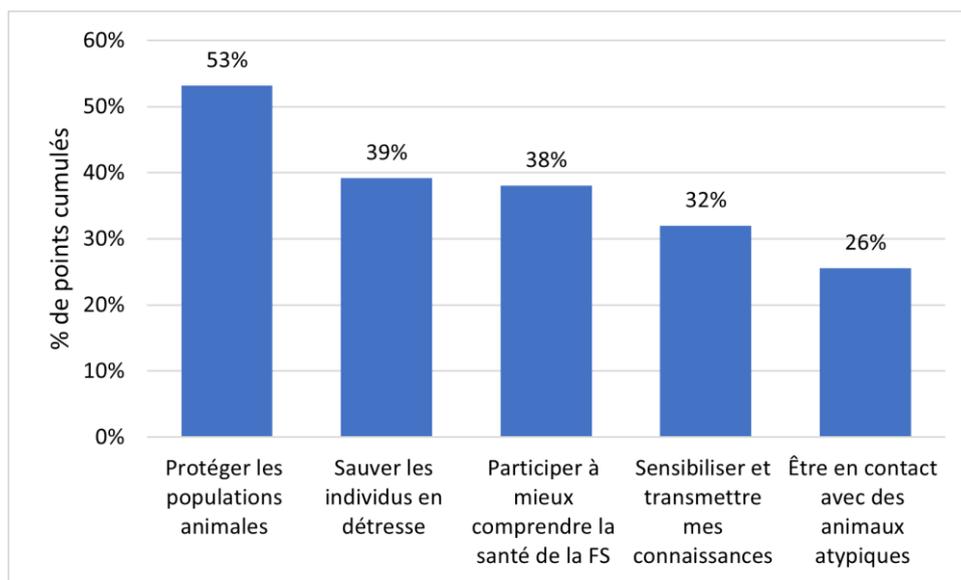


Figure 47 : Diagramme en barres du pourcentage de points attribués au classement des sources de motivations des vétérinaires (n = 143)

Ainsi, la majorité des vétérinaires interrogés considèrent leur travail en FSNC comme une vocation personnelle et leur principale motivation est de protéger les populations animales.

2. De la motivation en dépit des difficultés

(1) Raisons de persévérer

Afin de comprendre l'attrait des vétérinaires pour ce domaine parfois difficile, la question : « Quelles sont les raisons qui vous font persévérer dans cette activité FSNC ? » a été posée. Les deux principales raisons citées sont la nécessité d'exercer un métier en lien avec ses valeurs à 77% (111/145) et la passion pour la faune sauvage à 74% (107/145, figure 48).

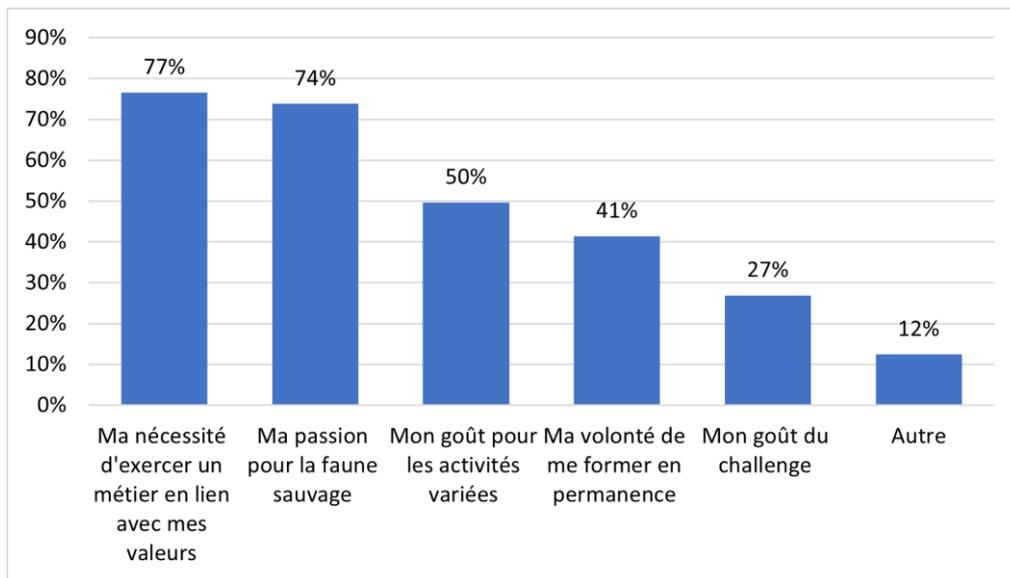


Figure 48 : Diagramme en barres des pourcentages de réponses à la question « Quelles sont les raisons qui vous font persévérer dans cette activité FSNC ? » (n = 145)

Plus des trois quarts (80%, 116/145) des répondants ont choisi plus d'une proposition parmi les réponses possibles. Parmi les vétérinaires qui ont donné une réponse « Autre », les deux raisons qui ressortent plusieurs fois sont le fait « d'avoir un impact global » et la « nécessité » (tableau XI).

Tableau XI : Réponses « Autre » concernant les raisons qui font persévérer les vétérinaires (n = 18)

Avoir un impact global	3
Nécessité	3
Besoin collectif	1
Se sentir utile	1
Appliquer expertise	1
Améliorer pratiques existantes	1

(2) Face aux difficultés

Nous avons fait l'hypothèse que le sentiment de fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité est courant parmi les personnes qui travaillent dans ce domaine, et testé cette hypothèse. La question a été posée aux vétérinaires de leur accord avec cette proposition, les réponses possibles étant « oui », « un peu » ou « non ». Les vétérinaires sont en majorité d'accord avec cette proposition (71%, 103/145), dont 38% (55/145) de réponses « Oui » et 33% (48/145) de réponse « Un peu ». Moins d'un tiers des répondants ne partageant pas ce sentiment (figure 49).

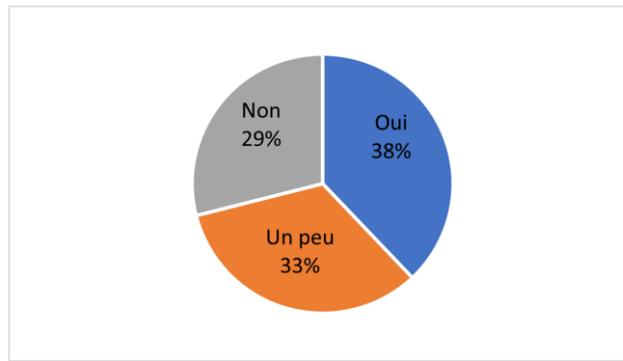


Figure 49 : Diagramme circulaire du pourcentage de vétérinaires trouvant fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité (n = 145)

Les personnes qui ont répondu qu'ils avaient un peu ou totalement ce sentiment ont précisé les conséquences de ce sentiment. La majorité à 53% (55/103) répond qu'ils ressentent un sentiment de solitude face à l'ampleur du problème. Dans les réponses « Autre », il est important de noter que des sentiments positifs en ressortent aussi, comme la motivation ou l'acceptation (figure 50).

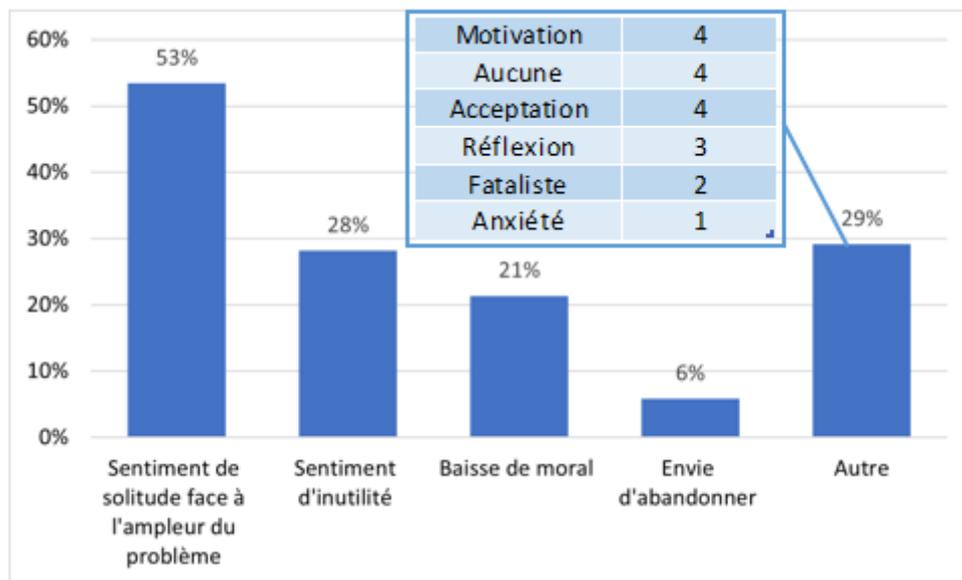


Figure 50 : Diagramme en barres du pourcentage des conséquences du sentiment de fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité (n = 103) et tableau du nombre de vétérinaires donnant une réponse « autre » (n = 30)

(3) Horizon au travail

Parmi les répondants, seulement 22% (soit 31/143) ont déjà eu l'idée d'arrêter leur activité FSNC. Les causes principales pour ces 31 vétérinaires sont le manque de rémunération, le manque de temps personnel et l'épuisement. La distance avec les proches et le manque de postes disponibles sont aussi des raisons évoquées dans les réponses « Autre » (figure 51).

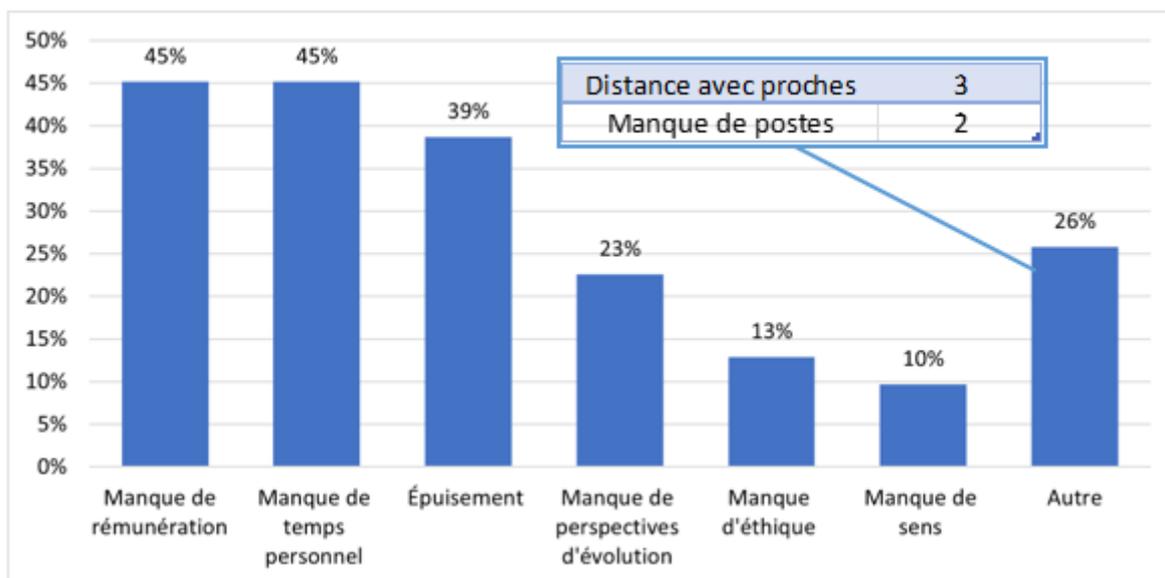


Figure 51 : Diagramme en barres du pourcentage des raisons évoquées par les vétérinaires ayant déjà eu l'idée d'arrêter leur activité FSNC (n = 31) et tableau de raisons « Autre » (n = 8)

La motivation des vétérinaires pour persévérer dans la FSNC repose principalement sur l'alignement avec leurs valeurs (77%) et la passion pour la FS (74%). Plus de trois quarts ont sélectionné plusieurs raisons. Certains expriment le sentiment de fournir beaucoup d'efforts avec peu d'impact sur la biodiversité, une opinion partagée par la majorité des répondants (71%). Ce sentiment engendre souvent un sentiment de solitude face à l'ampleur du problème (53%). Pour certains, cela génère des sentiments positifs comme la motivation ou l'acceptation. Seulement 22% ont envisagé d'arrêter leur activité, principalement en raison du manque de rémunération, du manque de temps personnel et de l'épuisement.

III. Discussion

A. La méthode

1. Adaptation de l'enquête à une diversité de répondants

La conception de l'enquête a rencontré des défis majeurs en raison de la grande diversité des activités des vétérinaires. L'objectif était de diffuser l'enquête sans viser spécifiquement certains vétérinaires, d'où la décision de créer un seul questionnaire pour rendre les résultats comparables entre eux, contrairement à l'approche de Saffar qui a opté pour trois questionnaires distincts (Saffar, 2000). Malgré l'utilisation d'un logiciel permettant une personnalisation en fonction de l'activité du répondant, deux vétérinaires ont exprimé leur mécontentement quant à l'absence de cohérence dans les questions par rapport à leur activité spécifique. En effet, le questionnaire correspondait certainement plus à des

vétérinaires qui pratiquent des soins étant donné que je suis plus familière de ce domaine de la FS. De plus, lorsque les vétérinaires indiquaient une réponse « Autre », il n'était pas possible de savoir à l'avance leur réponse et de cibler alors les questions à leur poser par la suite. Il se peut alors que des personnes n'ont pas répondu au questionnaire ou du moins pas entièrement parce qu'ils ne le trouvaient pas adapté.

L'échantillon de 145 vétérinaires issus des répondants est considéré comme satisfaisant en termes de représentativité parce qu'il couvre une représentation variée des activités proposées. Cependant, la majorité des vétérinaires prodiguent des soins à la FS de manière ponctuelle ce qui correspond à une activité partielle en FS donc pas forcément celle la plus attendue de ma part. La méthode de diffusion via la newsletter de l'Ordre des vétérinaires pourrait introduire un biais. Cette newsletter s'adresse principalement aux praticiens, donc à ceux susceptibles de prodiguer des soins, pouvant influencer la sélection des répondants. De plus, le mode de diffusion a probablement attiré les vétérinaires s'identifiant spécifiquement comme étant des « vétérinaires de la faune sauvage ». Cela a pu entraîner une sélection biaisée en faveur des professionnels se sentant plus légitimes et expérimentés dans ce domaine. Par exemple, peu de vétérinaires travaillant en DDPP ont participé à l'enquête, pourtant, ils sont régulièrement confrontés à des questions liées à la FS.

Les moyens de diffusion utilisés pourraient également restreindre les réponses aux vétérinaires exerçant principalement en France, limitant ainsi la représentation des praticiens travaillant à l'étranger. De plus, l'objectif spécifique de l'enquête visant les vétérinaires uniquement actuellement actifs en FSNC n'était pas clairement défini dans l'introduction, ce qui a amené quatre retraités à répondre. La population ciblée des vétérinaires n'était donc pas assez clairement définie.

Enfin, la durée estimée pour répondre au questionnaire (10 minutes) a été largement sous-évaluée, les répondants y consacrant en moyenne 21 minutes. Ce manque d'adaptation au temps souvent limité des vétérinaires a probablement réduit le nombre de réponses complètes. En outre, 25 vétérinaires ont commencé à répondre mais ont interrompu avant la fin, possiblement en raison du temps requis ou d'une difficulté à s'identifier aux questions posées.

2. Des questions pas toujours adaptées ou comprises

Lors de l'analyse des résultats, il est apparu que certains répondants n'avaient pas complètement saisi certaines questions. Par exemple, deux participants dont l'activité concernait uniquement la FSNC ont répondu zéro à la question : "Durant la dernière semaine travaillée, combien d'heures avez-vous consacré à votre activité FSNC ?". Bien qu'il ait été mentionné sous la question de se référer à une semaine plus habituelle en cas de situation exceptionnelle, la longueur du questionnaire peut avoir conduit les répondants à ne pas lire toutes les indications ou à ne pas terminer la lecture de la question.

Une autre observation concerne la formulation des questions : dans la section portant sur les qualités nécessaires pour exercer en FSNC, "être engagé pour protéger la biodiversité" a été classé en dernière position. Pourtant, les répondants ont par la suite cité "protéger les

populations animales" comme principale source de motivation. Il est possible que le terme "biodiversité" soit une notion moins explicite et moins familière pour les vétérinaires, ce qui a pu influencer leur classement.

Certaines questions n'étaient pas adaptées à tous les contextes. L'utilisation de questions à choix multiples avec des réponses préétablies a pu introduire des biais en raison du manque de possibilités de réponses exhaustives. Par exemple, dans la question "Pour quelles raisons n'exercez-vous pas uniquement une activité en FSNC ?", cinq vétérinaires ont choisi la catégorie "Autre" pour exprimer qu'ils n'en avaient pas envie. Cette option n'avait pas été envisagée, potentiellement influençant les répondants à sélectionner des réponses comme s'ils aspiraient exclusivement à pratiquer uniquement en FSNC.

Concernant la question sur la localisation de l'activité, un répondant a souligné l'absence d'options pour les collectivités d'outre-mer telles que la Nouvelle-Calédonie. De plus, un vétérinaire a noté que les questions étant toutes fermées, cela limitait sa capacité à décrire correctement son activité. L'approche des questions fermées avec seulement quelques options "Autre" dans certains cas pouvait en effet restreindre la collecte d'informations. Bien que cela ait été choisi pour faciliter l'analyse des réponses, des entretiens individuels pour compléter cette enquête pourraient s'avérer très bénéfiques.

Des erreurs se sont également produites lors de la conception du questionnaire. La question "Avez-vous bénéficié d'un soutien financier afin de réaliser vos formations ?" aurait dû apparaître uniquement pour les vétérinaires ayant suivi des formations supplémentaires. Cependant, en raison d'une condition mal choisie lors de la création du questionnaire, cette question est malencontreusement apparue uniquement pour les vétérinaires n'ayant pas suivi de formations supplémentaires. Par conséquent, nous n'avons pas présenté ces résultats.

De plus, les résultats d'une autre question n'ont pas été inclus : "Ressez-vous un conflit moral entre soigner/protéger un animal sauvage et protéger l'environnement (utilisation d'antibiotiques, de plastique, d'énergie) ?". Avec du recul, la formulation de cette question était incorrecte. Idéalement, il aurait fallu aborder le conflit entre la protection des animaux sauvages et la dégradation de l'environnement pour une cohérence logique ou parler de protection de l'environnement (en évitant l'utilisation d'antibiotiques, etc.). Bien que les réponses ne semblaient pas incohérentes, par mesure de précaution, les résultats n'ont pas été inclus. Ces deux questions mériteraient d'être reformulées et réintroduites dans de futures enquêtes.

B. Les résultats

1. Qui sont les vétérinaires de la FSNC ?
 - a) *L'évolution des profils*

Le profil des vétérinaires interrogés ressemble globalement à celui des vétérinaires inscrits à l'Ordre national des vétérinaires en 2021, en termes de genre, d'âge et d'école d'origine. Cependant, il est important de noter que l'inscription de tous les répondants à

l'Ordre des vétérinaires n'est pas confirmée. Cette hypothèse est posée pour permettre des comparaisons.

Comparé à une étude antérieure réalisée par Saffar en 1999, une différence notable réside dans la proportion de femmes, qui était de 16% contre 63% dans cette enquête (Saffar, 2000). Cette évolution s'aligne avec la féminisation croissante de la profession vétérinaire (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022), un phénomène déjà souligné avant les années 2000. Cependant, il convient de noter que l'étude de Saffar incluait les vétérinaires de la faune sauvage captive, ce qui demande de la prudence dans les comparaisons (Saffar, 2000).

Une autre évolution concerne la provenance des vétérinaires selon leur école d'origine. En 1999, 46% provenaient de l'ENVA contre 24% actuellement. De plus, seulement 2% des vétérinaires ayant étudié en dehors de la France avaient répondu aux questionnaires de Saffar (Saffar, 2000), tandis que ce chiffre est de 21% dans l'enquête actuelle. Cela indique un développement des cursus en dehors des écoles vétérinaires françaises et de la proportion de vétérinaires exerçant en France mais formés à l'étranger. Cette augmentation est aussi relatée par l'Ordre, en effet : « avec une constante augmentation de près de 5 % par an depuis 2017, un tiers des vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre est titulaire d'un diplôme non délivré par un ENV française. » (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022).

Enfin, une donnée intéressante qui manque lorsqu'on s'intéresse aux vétérinaires de la FSNC est le nombre de vétérinaires exerçant en FSNC ainsi que son évolution. Depuis 2017, l'Ordre national des vétérinaires présente l'évolution de la démographie vétérinaire en France. Dans son dernier rapport, l'évolution à la hausse du nombre total de vétérinaires inscrits à l'Ordre est mise en avant, ce nombre « a progressé de 10,12 % entre 2017 et 2021 » (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2022). Nous ne savons pas si cette tendance est la même pour les vétérinaires de la FSNC.

b) Des activités très variées

Les vétérinaires participant à l'enquête exercent une grande diversité d'activités FS, allant de soins bénévoles ponctuels à des activités de recherche à temps plein, entraînant une diversité marquée dans leurs statuts professionnels. L'enquête révèle ainsi une grande variabilité et évolution dans les statuts et activités de ces vétérinaires, rendant leur description complexe. Cette diversité ne permet pas d'identifier des profils ou métiers spécifiques de "vétérinaire en faune sauvage". Par exemple, dans la description des activités proposées pour l'annuaire vétérinaire ROY la FS n'est pas très identifiable, et dans les enquêtes réalisées sur la profession non plus. Définir quelques profils types pourrait aider à créer ces modèles et aussi à quantifier qui et combien de personnes s'y retrouvent. Cette absence de modèles freine les opportunités pour les étudiants de s'identifier à des professionnels et d'envisager ces activités comme des choix professionnels possibles.

Néanmoins, il est possible de regrouper les vétérinaires selon s'ils pratiquent plus ou moins des soins et s'ils appliquent leur expertise. Ce regroupement bien qu'imparfait offre une perspective plus claire de voir quels types de vétérinaires FS sont majoritaires. Dans cette

enquête, les vétérinaires effectuant des soins ponctuellement sont prédominants (56%) et seulement 10% des répondants ont une activité principale de soins. De plus, ceux appliquant leur expertise dans ce domaine (34%) présentent des activités très variées, telles que la recherche en laboratoire ou la direction d'associations de conservation. Saffar a regroupé les vétérinaires différemment, en distinguant ceux travaillant exclusivement dans le domaine de la FS (23%) de ceux pouvant avoir d'autres activités, dont 37% en libéral et 40% en institution (Saffar, 2000). Dans les deux cas, il est clair que peu de vétérinaires exercent la totalité de leur activité professionnelle dans ce domaine. En effet, l'enquête révèle que 67% des répondants ont une autre activité professionnelle rémunérée non liée à la FS. Il est à noter que cela peut être un choix délibéré de la part des vétérinaires ; par exemple, 39% des vétérinaires non rémunérés pour leur activité en FS ne cherchent pas nécessairement à l'être, considérant cela comme un loisir ou y consacrant peu de temps. Le fait que peu de vétérinaires se consacrent uniquement à la FS peut décourager les étudiants à suivre cette voie, étant donné qu'ils devraient combiner plusieurs activités professionnelles. Au contraire, certains étudiants peuvent trouver attractif l'idée de combiner animaux domestiques et sauvages même si cela nécessite beaucoup de connaissances.

2. Les contraintes marquées...

a) *Le salaire, contrainte majeure*

La faible rémunération des vétérinaires travaillant dans la FS et les possibilités d'emplois limitées peuvent dissuader les étudiants de s'orienter dans ce domaine. Cette situation peut s'expliquer à plusieurs niveaux. Premièrement, les postes disponibles pour les vétérinaires en FS peuvent offrir des salaires jugés inadéquats. Environ 31% des répondants indiquent avoir rencontré des difficultés lors de leur recherche d'emploi en raison de la rémunération proposée, notamment en comparaison de celle proposée dans d'autres domaines. Deuxièmement, le faible nombre et la rareté des postes occupés par les répondants (en moyenne 1,8 emploi) pourraient signaler un manque d'opportunités. Les vétérinaires exerçant une autre activité que la FS mentionnent à hauteur de 44% le manque de postes à temps plein dans ce domaine. Cela explique probablement pourquoi la majorité des vétérinaires travaillent bénévolement pour la FS (58%). Parmi eux, 41% souhaiteraient y consacrer plus de temps mais ne le font pas en raison de la rémunération insuffisante. Les vétérinaires réalisant des soins dans des centres de soins sont face à la grande précarité des associations de ce domaine (IGEDD, 2023). De plus, près des deux tiers des vétérinaires interrogés (68%) exercent une autre activité, principalement motivés par l'insuffisance de rémunération dans le domaine de la FS (52%).

En 1999, Saffar a identifié le manque de ressources financières et matérielles comme la principale difficulté rencontrée par les vétérinaires travaillant dans la FS (Saffar, 2000). Cette situation semble indiquer que le domaine n'a pas connu une évolution significative en termes de rémunération. Cependant, il est à noter qu'un quart des répondants déclare percevoir une rémunération brute mensuelle supérieure à 2000 euros. Ceci concerne à la fois des vétérinaires experts et ceux réalisant des soins.

b) La localisation parfois

Dans la première partie de cette thèse, les témoignages d'étudiants ont mis en lumière que la localisation potentielle de l'activité en FS peut constituer un frein pour certains. Certains considèrent que travailler en FS implique nécessairement de travailler à l'étranger (Langford, 2009). Cependant, les résultats que nous avons recueillis indiquent que seulement 10 % des individus de l'échantillon exercent effectivement à l'étranger, tout en reconnaissant la possibilité d'un biais lié au mode de diffusion du questionnaire. Cette constatation suggère que le travail à l'étranger ne représente pas la majorité des activités liées à la FS, ce qui peut faire partie des sources d'incompréhension des étudiants face à ce domaine.

Un point notable à relever est que les vétérinaires exerçant à l'étranger ont une activité uniquement en FSNC dans 71 % des cas, alors qu'en France, cette proportion n'est que de 27 %. Cela peut suggérer que ces vétérinaires sont allés à l'étranger pour trouver ces emplois uniquement en FSNC. De plus, la localisation reste un problème pour 24 % des répondants lors de leur recherche d'emploi, possiblement en raison du manque de postes disponibles dans ce domaine. L'éloignement géographique est aussi cité par trois vétérinaires comme raison de sacrifice de leur vie personnelle pour leur vie professionnelle. De plus, les vétérinaires exerçant en FSNC parcourent en moyenne des distances plus longues pour se rendre sur leur lieu de travail FSNC par rapport à leurs autres activités. Cela peut être attribué à certains vétérinaires qui doivent parcourir des distances considérables, bien que ces déplacements ne soient probablement pas quotidiens. En examinant la répartition du travail, il apparaît que 86 % des vétérinaires réalisant plus de 50 km pour leur activité en FS effectuent des missions ponctuelles ou leur activité varie en fonction des saisons. En revanche, en excluant ces valeurs extrêmes, il y a peu de différence de distance domicile-lieu de travail entre une activité en FSNC ou non. De plus, les répondants exerçant en FSNC sont présents dans tous les départements français, soulignant ainsi que travailler en FS ne signifie pas nécessairement partir loin de la France ou travailler dans des régions moins attrayantes.

Finalement, il convient de noter que la particularité de ce travail en FSNC réside dans la possibilité de ne réaliser que des missions ponctuelles, ce qui peut engendrer des déplacements longs, bien que non quotidiens.

3. ... mais des vétérinaires persévérants

a) Conséquences des difficultés

Les vétérinaires participant à l'enquête ont exprimé plusieurs difficultés liées à leur pratique en FSNC à travers les questions posées. Ces difficultés incluent le manque de rémunération, le manque de postes disponibles, les contraintes liées à la localisation, la nécessité d'exercer plusieurs activités simultanément, les obstacles pour suivre des formations supplémentaires, le manque de temps libre et une charge mentale importante. Ces contraintes cumulatives pourraient susciter une forte envie d'abandonner l'exercice en FSNC, en particulier lorsque cela ne constitue pas la principale source de revenus des

vétérinaires. Pourtant, une tendance générale plutôt positive émane des réponses des vétérinaires en FSNC.

La majorité des vétérinaires (57 %) ressentent rarement le sentiment de sacrifier leur vie personnelle au profit de leur activité en FSNC. Cette perception pourrait être en partie due au fait que leur pratique en FSNC répond à des aspirations personnelles, ce qui limite le sentiment de sacrifice par rapport à d'autres activités professionnelles. De plus, seulement 22% ont déjà envisagé d'arrêter leur activité en FSNC.

Cependant, un aspect important pouvant impacter le moral des vétérinaires de la FSNC est soulevé. Le travail en lien avec la FSNC et le désir de protéger les populations animales peuvent créer une inclination à vouloir avoir un impact positif sur la biodiversité. Cependant, il n'est pas toujours aisé d'observer les répercussions positives de nos actions à grande échelle. Une majorité (71 %) exprime le sentiment de fournir des efforts considérables tout en constatant un impact limité sur la biodiversité. Ce constat peut générer un sentiment de solitude devant l'immensité du défi pour la moitié des participants, tandis que pour certains, il peut susciter un sentiment d'acceptation voire de motivation. Ce phénomène est représentatif d'étapes par lesquelles on peut passer face à problèmes complexes, tels que ceux liés à l'environnement (Du Penhoat, 2016).

Il est crucial de noter que les vétérinaires ayant déjà envisagé d'arrêter leur activité ou ressenti le sacrifice de leur vie personnelle présentent des sentiments similaires à ceux rencontrés lors de situations classiques de burn-out, tels que le manque de temps personnel, l'épuisement et une charge mentale importante. En France, les deux éléments les plus stressants décrits par les vétérinaires sont la charge de travail et la difficulté à concilier travail et vie de famille (Truchaud, 2022 ; Tupin, 2005). Ces facteurs stressants n'épargnent donc pas les vétérinaires de la FSNC même si pour la majorité des répondants ce n'est pas le cas.

Finalement, la majorité des vétérinaires n'envisagent pas d'abandonner leur activité en FSNC malgré les difficultés, telles que le sentiment de déployer des efforts conséquents tout en constatant un impact limité sur la biodiversité. Les vétérinaires œuvrant dans le domaine de la FSNC semblent donc persévérer dans leur engagement, ce qui est louable compte tenu des nombreux obstacles à surmonter pour y parvenir.

b) Des sources de motivations conséquentes

La détermination continue des vétérinaires dans le domaine de la FSNC découle principalement de motivations profondément ancrées dans des valeurs essentielles. En premier lieu, exercer dans le domaine de la FSNC est largement perçu comme une vocation personnelle par presque tous les participants (95%). Cela révèle une volonté affirmée de s'engager spécifiquement dans ce domaine, soulignant ainsi que les vétérinaires choisissent rarement cette activité par simple hasard.

De plus, les sources de motivation les plus citées correspondent à des valeurs intrinsèques aux répondants. La principale source de motivation des vétérinaires est de « protéger les populations animales », ce qui met en lumière un désir fort de contribuer à la

préservation des espèces dans leur habitat naturel. Le fait de sauver les individus en détresse et de participer à mieux comprendre la santé de la FS sont aussi fréquemment évoqués dans les réponses montrant également un engagement profond envers le bien-être animal et la conservation.

Ces résultats suggèrent que les vétérinaires exerçant en FSNC sont profondément motivés par des valeurs intrinsèques liées à la protection et au bien-être des animaux, ainsi qu'à la préservation de la biodiversité. La préoccupation pour la santé et la survie des populations animales semble être la principale force motrice derrière leur engagement dans ce domaine.

De plus, les principales raisons de continuer une activité en FSNC pour les vétérinaires de cette enquête sont d'exercer un métier un lien avec ses valeurs (77%) ainsi que la passion pour la FS (74%). Certains évoquent même, dans les réponses « Autre », une « nécessité » en lien avec la chute de la biodiversité actuelle. La corrélation entre les valeurs personnelles et la poursuite de cette activité professionnelle renforce l'idée que ces vétérinaires considèrent leur travail comme un moyen de concilier passion et engagement envers des causes qui leur tiennent à cœur, telles que la protection de la biodiversité.

L'importance accordée à l'exercice d'un métier en accord avec leurs valeurs ainsi que la passion pour la FSNC met en lumière la nécessité d'une connexion profonde entre leurs convictions personnelles et leur travail quotidien. Cela suggère également que la crise de biodiversité actuelle peut agir comme un catalyseur pour leur engagement, renforçant ainsi leur détermination à agir pour la préservation des espèces en danger.

Ces motivations fondamentales semblent être essentielles pour maintenir l'engagement des vétérinaires dans ce domaine spécifique et pour les inciter à poursuivre leurs efforts en faveur de la protection de la FSNC.

4. Confrontations des résultats aux hypothèses

Les résultats confirment la plupart des hypothèses formulées avant la réalisation de l'enquête. Nous avançons que la contrainte principale pour les vétérinaires travaillant dans la FSNC était financière, étant donné que peu d'entre eux parviennent à exercer à temps plein. Les résultats corroborent cette limitation, bien qu'elle doive être nuancée, parce que tous ne visent pas un emploi à temps plein (39% parmi les vétérinaires non rémunérés).

Une autre hypothèse concernait le manque de formation, mais cela ne semble pas tant freiner les vétérinaires dans leur exercice. En effet, environ la moitié d'entre eux n'ont pas suivi de cours directement liés à la FS à l'école, et environ la moitié a commencé à exercer dans ce domaine dès la sortie de l'école. En ce qui concerne les formations complémentaires, leur coût et leur exigence en temps semblent effectivement constituer des obstacles principaux. Le manque de temps disponible et le prix étant les limites principales citées par les répondants pour les réaliser.

Nous supposons également que le faible nombre de vétérinaires spécialisés dans ce domaine pourrait poser des difficultés pour se former. Cependant, seuls 20% des répondants indiquent que leurs confrères ou consœurs ont été leur principale source d'information pour se former. Le manque de vétérinaires compétents dans ce domaine ne semble donc pas être un obstacle majeur à la formation, la plupart se formant grâce à la pratique autonome.

Enfin, une dernière hypothèse concernait la motivation des vétérinaires travaillant dans la FSNC, suggérant qu'ils étaient motivés par la passion et des valeurs importantes. Les résultats confirment en effet que la passion (74%) et l'exercice d'une activité en accord avec leurs valeurs sont des moteurs importants. De plus, la principale motivation est la protection des populations animales (53%).

C. Perspectives

1. Des modèles à redéfinir ou renforcer
 - a) *Le modèle économique*

Les résultats de cette enquête laissent entrevoir le besoin d'un renforcement du modèle économique des vétérinaires de la FSNC. En se penchant sur les vétérinaires offrant des soins ponctuels nous pouvons ouvrir des pistes d'amélioration.

Comme mentionné précédemment, les centres de soins de la FS en France rencontrent des difficultés financières, mais ils requièrent néanmoins la présence d'un vétérinaire référent. Un rapport sur ces centres souligne que la prise en charge de la FSNC par les vétérinaires est « encouragée car elle permettrait de soulager les centres de soins de la faune sauvage » (Lhote, 2022). Pour favoriser les vétérinaires référents, il pourrait être envisagé, par exemple, de les rémunérer pour des missions sanitaires au sein de ces centres.

De plus, le public s'attend à ce que les soins prodigués à la FS soient effectués bénévolement (Nguyen, 2023). Cependant, ces interventions demandent du temps et des ressources financières de la part des vétérinaires, ce qui peut les décourager à fournir ces premiers soins. Il serait envisageable que des associations ou des organismes publics contribuent au financement de ces soins pour la FS, une pratique déjà observée au Royaume-Uni par la *Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals*, même si cela se limite aux animaux dépassant un certain poids (Nguyen, 2023).

b) *Le modèle « vétérinaire faune sauvage »*

Comme évoqué précédemment, les modèles du "vétérinaire faune sauvage" demeurent flous, en raison notamment de la diversité des activités. Une redéfinition de ces modèles pourrait aider à clarifier les profils des vétérinaires et à attirer de jeunes vétérinaires. Il serait envisageable, par exemple, d'établir une classification basique regroupant d'un côté les vétérinaires effectuant des soins pour la FSNC, et de l'autre ceux qui n'en réalisent pas.

Pour restructurer la profession autour de profils types, les réseaux informels pourraient jouer un rôle essentiel. Actuellement, le réseau des vétérinaires faune sauvage (VFS) semble contribuer à structurer la communauté des "vétérinaires faune sauvage" et a été un support important pour la diffusion de cette enquête. La majorité des répondants (69%) de l'enquête font partie d'un réseau, et la plupart d'entre eux (60%) trouvent ces réseaux souvent utiles. Il serait pertinent d'étudier ultérieurement la nature exacte de ces réseaux. Par exemple, le réseau VFS repose sur une mailing-list, une page Facebook et un groupe WhatsApp, tous informels et modérés de manière différente, dépendant donc de leurs modérateurs et de leurs objectifs.

Toutefois, d'autres réseaux peuvent également être pertinents dans le domaine de la FSNC, tels que Vetofocus ou la nouvelle association Vétérinaires pour la Biodiversité (Le point vétérinaire (b), s.d.). Ces structures, ainsi que des associations plus spécifiques telles que le Groupe d'Etude sur l'Écopathologie de la Faune Sauvage de Montagne (GEEFSM) et l'*European Wildlife Disease Association* (EWDA), offrent des moyens significatifs pour la structuration des vétérinaires et l'intégration des jeunes vétérinaires. Elles pourraient aussi faciliter l'accès des étudiants vétérinaires à des stages en FSNC.

2. La formation à restructurer ?

Environ la moitié des participants (50,3%) indiquent qu'ils n'ont pas suivi de cours spécifiques sur la FSNC au cours de leur formation vétérinaire. Pour exercer dans ce domaine, ils doivent se reposer sur les cours généraux concernant d'autres espèces, ainsi que sur des formations complémentaires. Toutefois, cela nécessite une forte motivation de la part des étudiants ou des vétérinaires souhaitant se diriger dans ce domaine. Améliorer les programmes scolaires et l'accès à des formations supplémentaires pourrait être essentiel pour faciliter l'entrée dans le domaine de la FSNC.

a) *Un enseignement faune sauvage spécifique*

Dans les écoles vétérinaires, la majorité des cours sont applicables aux espèces de la FS. En 1999, les vétérinaires de la FS considéraient que 60 % de la formation vétérinaire était utile pour travailler dans ce domaine (Saffar, 2000). De plus, à la sortie de l'école vétérinaire, un peu plus de la moitié des répondants à notre enquête (54 %) ont immédiatement débuté des activités liées à la FSNC, l'absence de formation complémentaire n'était donc pas un frein pour eux. Cependant, les enseignements spécifiques sur la FS sont souvent disséminés dans divers cours, sans intitulés spécifiques, ce qui peut nuire à l'identification claire de cette spécialité.

Regrouper certains cours liés à la FS dans une unité d'enseignement dédiée pourrait être avantageux. Cette réorganisation inclurait des cours sur les soins spécifiques, ainsi que des aspects plus larges tels que la conservation et les spécificités de l'épidémiologie dans la FS. Cette approche aiderait les étudiants, étant donné l'importance substantielle des cours dédiés à la FS : près des trois quarts (74 %) des répondants à notre enquête qui ont suivi ces cours les mettent en pratique au quotidien. Un autre avantage d'identifier les enseignements

FS est de les visibiliser et donc d'augmenter le sentiment de légitimité des vétérinaires en FS. Par ailleurs, la nomination d'un professeur référent pourrait offrir un soutien dès l'entrée en école vétérinaire aux étudiants intéressés par la FS.

Les stages réalisés peuvent aussi influencer les choix des étudiants. En effet, 64 % des étudiants en 3A affirment que ces stages ont eu un impact sur la construction de leur projet personnel (Langford, 2009). Pour renforcer les vocations en lien avec la FS, il est crucial que toutes les écoles offrent des opportunités de stages dans ce domaine. Le développement de stages obligatoires à thème libre pourrait grandement contribuer à cette ouverture. La conception d'un annuaire regroupant les coordonnées des vétérinaires travaillant dans la FS pourrait également faciliter la recherche de stages pour les étudiants. Il serait possible de contacter les répondants de l'enquête ayant fourni leur adresse électronique pour recevoir les résultats de l'enquête, afin de leur demander s'ils souhaitent participer à l'élaboration de cet annuaire.

b) Des formations supplémentaires plus accessibles

La plupart des vétérinaires ont suivi au moins une formation supplémentaire (63 %, soit 92 sur 145), tandis que 24 % des répondants ont suivi au moins deux formations supplémentaires. En 1999, en moyenne, 22 % des vétérinaires avaient suivi plus d'une formation supplémentaire liée à la FS (Saffar, 2000). Bien que de nos jours, il existe une plus grande variété et quantité de formations disponibles, notamment avec la création du DIE ou du DE, il est surprenant que la proportion de vétérinaires FSNC ayant suivi ces formations n'ait pas augmenté. Cependant, le nombre total de vétérinaires participant à ces formations a pu augmenter mais nous ne disposons pas du nombre de vétérinaires FS au cours du temps. Ces deux nouvelles formations sont attractives pour les vétérinaires (28% pour le DIE et 19% pour le DE). Cela montre l'envie des vétérinaires de continuer à se former dans le domaine de la FSNC même après les études vétérinaires. Cependant, les vétérinaires retardent leur participation à ces formations en raison de contraintes de disponibilité (42 %) et du coût élevé (29 %).

Une solution pratique pour diffuser des enseignements sur la FS serait de développer des cours en ligne. Cela permettrait de démocratiser l'accès à l'information et à la formation dans ce domaine et de rendre les connaissances disponibles à un plus large éventail de vétérinaires intéressés par la FS. De plus, les cours en ligne offrent une flexibilité importante, permettant aux étudiants ou aux vétérinaires déjà actifs dans ce domaine de suivre des formations à leur propre rythme et sans devoir se déplacer. Cependant, afin d'apprendre à faire des soins à la FS il reste indispensable d'avoir des expériences pratiques comme des stages.

Ainsi, développer des cours en ligne sur la FS représenterait une avancée positive pour rendre l'éducation dans ce domaine plus accessible et flexible, mais cela doit être accompagné d'autres expériences pratiques pour garantir une formation complète et de qualité.

Conclusion

Le domaine de la faune sauvage est attrayant pour les étudiants vétérinaires, cependant ceux qui concrétisent cette envie en fin d'études sont peu nombreux. L'objectif de cette thèse était d'apporter des éléments permettant de comprendre cette contradiction, à l'aide d'un travail bibliographique et d'une enquête auprès de vétérinaires exerçant tout ou une partie de leur activité dans le domaine de la faune sauvage non captive.

Plusieurs études montrent que le domaine de la faune sauvage constitue un des domaines les plus enviés des étudiants pour leur futur exercice. Cette envie diminue au cours des années en école jusqu'à ce que finalement la majorité abandonne ce projet. Une des raisons de cet abandon est le manque de formation d'après les enquêtes déjà réalisées. Un état des lieux de la formation dans les écoles vétérinaires françaises en lien avec la faune sauvage a donc été réalisé. Celui-ci montre que cet enseignement est très différent selon les écoles et qu'il est négligeable face aux enseignements sur les espèces domestiques. Cependant, la formation tend à se développer au sein des établissements.

Grâce à une enquête, menée auprès de 145 vétérinaires ayant une ou plusieurs activités en lien avec la faune sauvage non captive, nous avons étudié les particularités de l'exercice en faune sauvage. Cette enquête s'est appuyée sur des questions autour de la formation des vétérinaires, leur vie professionnelle, leur expertise mais aussi le sens donné à leurs activités.

L'étude nous a permis de voir que les contraintes pour exercer sont souvent importantes comme le manque de rémunération ou la localisation de l'activité. Les activités réalisées sont variables et souvent accompagnées d'une activité rémunératrice supplémentaire. Cependant, l'activité en faune sauvage non captive est vue comme une vocation pour une grande majorité des vétérinaires et la nécessité d'exercer une activité en lien avec ses valeurs est un des moteurs principaux. La réalisation de formations à la suite des études vétérinaire concerne une majorité des vétérinaires de l'enquête ce qui montre une envie ou un besoin des vétérinaires d'améliorer leurs connaissances dans ce domaine. Un travail complémentaire auprès des étudiants vétérinaires serait donc pertinent afin de continuer à faire progresser la formation en école en fonction de leurs envies mais aussi pour encourager les vétérinaires à exercer en faveur de ces espèces souvent menacées.

Bibliographie :

ACADEMIE VETERINAIRES DE FRANCE (2023). *Communiqué de presse de l'Académie Vétérinaire de France [en ligne]*, pp 1-4.

Disponible sur : https://academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/form_definitions/Communiqués/230616_N_1_Communique_equilibre_des_formationen_copie.pdf [consulté le 10 août 2023]

AGARD J, ARNETH A, BALVANERA P, et al. (2019). *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services [en ligne]*. IPBES, pp. 1-58.

Disponible sur : <https://www.ipbes.net/> [consulté le 26 août 2023]

ANCELLE, T (2011). *Statistique - épidémiologie*. 3^{ème} édition. Paris : Maloine, 320 p.

AVIGNON, D (2016). *Formation continue vétérinaire [en ligne]*, pp.1-2.

Disponible sur : https://www.veterinaire.fr/system/files/files/import/Formation_continue_ROV_58.pdf [consulté le 10 septembre 2023]

BOUISSY, M (2020). *Motivations et perspectives professionnelles des étudiants vétérinaires ne souhaitant pas devenir praticien libéral*. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon 1 : Université Claude-Bernard, 110 p.

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES (2022). *7e édition : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2022 [en ligne]*. Observatoire National Démographique de la Profession Vétérinaire, pp. 1-351.

Disponible sur : https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2022-10/1127-INTERIEUR-ATLAS-REGIONAL-NATIONAL-2022_BD_24102022.pdf [consulté le 26 août 2023]

CONTART, K (2023). *Personnalisation du cursus et construction du projet professionnel des étudiants vétérinaires : évaluation à VetAgro Sup*. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon 1 : Université Claude Bernard, 258 p.

CVFSE. *Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes [en ligne]*, URL : <https://cvfse-nantes.wixsite.com/centre-faune-sauvage/historique> [consulté le 5 septembre 2023]

DELFRAISSY JF, ATLANI-DUAULT L, BENAMOUZIG D, et al. (2022). *Santé humaine, animale, environnement : les leçons de la crise* [en ligne], pp. 1-24.

Disponible sur : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/contribution_conseil_scientifique_8_fevrier_2022_one_health.pdf [consulté le 26 août 2023]

DE SINGLY, F (2020). *Le questionnaire*. 5^{ème} édition. Malakoff : Armand Colin, 128 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE (2017). *Référentiel d'activité professionnelle et de compétences à l'issue des études vétérinaires*, pp 1-68.

DU PENHOAT, G (2016). *Outil 55. Positiver le changement. La Boîte à outils de la Gestion du Stress*. Paris : Dunod, pp. 176-179. URL : <https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-de-la-gestion-du-stress--9782100758326-page-176.htm> [consulté le 15 novembre 2023]

ENVT. *École nationale vétérinaire de Toulouse* [en ligne], URL : <https://envt.fr/services-cliniques-chuv/les-cliniques/centre-de-soins-faune-sauvage/> [consulté le 24 novembre 2023]

FAUNE ALFORT. *Soins de la faune sauvage faune Alfort* [en ligne], URL : <https://www.faune-alfort.org/nos-centres/lechuv-fs/> [consulté le 18 septembre 2023]

FONTANINI, C (2020). *La profession de vétérinaire : des projets distincts selon le genre, dès la formation initiale* [en ligne]. Formation emploi. 1 novembre 2020. N° 151, pp. 93-115.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/formationemploi/8487> [consulté le 14 septembre 2023]

GOURLAY, P (2023). *Le point vétérinaire* [en ligne], URL : <https://www.lepointveterinaire.fr/actualites/actualites-professionnelles/nouvelle-session-pour-le-die-sante-de-la-faune-sauvage-non-captive.html> [consulté le 18 septembre 2023]

IGEDD (2023). Inspection Générale de l'Environnement et du Développement durable [en ligne], URL : <https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/focus-sur-l-amelioration-de-la-situation-des-a3773.html> [consulté le 13 novembre 2023]

LANGFORD, C (2009). *Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires*. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul-Sabatier, 129 p.

LAROUSSE (a). *Larousse* [en ligne], URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9minaire/71995> [consulté le 20 octobre 2023]

LAROUSSE (b). *Larousse* [en ligne], URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/praticien/63251> [consulté le 20 octobre 2023]

LAROUSSE (c). *Larousse* [en ligne], URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/colloque/17231> [consulté le 20 octobre 2023]

LAZARSELD, P (1958). *Evidence and Inference in Social Research* [en ligne]. Daedalus, Fall, Vol. 87, No. 4, pp. 99-130, URL : https://www.jstor.org/stable/pdf/20026465.pdf?refreqid=fastly-default%3A4f958af41dcb11f7af18013f5a90786&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1 [consulté le 18 mars 2023]

LECOEUR, J (2013). *Modification de la perception de la profession vétérinaire par les étudiants vétérinaires au cours du cursus au sein de l'école*. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon 1 : Université Claude-Bernard, 124 p.

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (2016). *RÈGLEMENT (UE) 2016/429 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL – du 9 mars 2016 – relatif aux maladies animales transmissibles et modifiant et abrogeant certaines actes dans le domaine de la santé animale (« législation sur la santé animale »)*. Journal officiel de l'union européenne, pp. 1-208.

Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32016R0429> [consulté le 15 septembre 2023]

LE POINT VÉTÉRINAIRE (a). *Le point vétérinaire* [en ligne], URL : <https://www.lepointveterinaire.fr/mybdd/search/motcle/like/faune%20sauvage/1094/bb5page/roy/consulter.html> [consulté le 17 juin 2023]

LE POINT VÉTÉRINAIRE (b). *Le point vétérinaire* [en ligne], URL : <https://www.lepointveterinaire.fr/actualites/actualites-professionnelles/une-association-veterinaire-pour-la-biodiversite.html> [consulté le 13 novembre 2023]

LE ROBERT. *Le robert* [en ligne], URL : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/vocation> [consulté le 15 août 2023]

LHOTE C, SAINT-GERMAIN S (2022). *Amélioration de la situation des centres de soins de la faune sauvage*. Rapport n°014342-01, pp 1-93.

Disponible sur : file:///C:/Users/johan/Downloads/014342-01_rapport_public_cle55cd6d.pdf [consulté le 13 novembre 2023]

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (2019). *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire* [en ligne], URL : <https://agriculture.gouv.fr/le-bien-etre-et-la-protection-des-nac-nouveaux-animaux-de-compagnie> [consulté le 24 novembre 2023]

NGUYEN, M (2023). *Caractérisation de la sollicitation et de l'implication des établissements de soins vétérinaires vis-à-vis de la faune sauvage non captive*. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier, 164 p.

ONIRIS. *Oniris VetAgroBio Nantes* [en ligne], URL : <https://www.oniris-nantes.fr/etudier-a-oniris/les-formations-veterinaires/formation-initiale-veterinaire/ffvet2022> [consulté le 18 septembre 2023]

ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES (a) (2018). *Site de l'Ordre national des vétérinaires* [en ligne]. URL : <https://www.veterinaire.fr/je-suis-veterinaire/quelles-demarches-aupres-de-lordre/liste-des-titres-et-diplomes-dont-peut-se-prevaloir-un-veterinaire> [consulté le 15 septembre 2023]

ORDRE NATIONAL DES VÉTÉRINAIRES (b) (2023). *Site de l'Ordre national des vétérinaires* [en ligne]. URL : <https://www.veterinaire.fr/je-suis-propretaire-danimaux/fiches-pratiques/quelles-etudes-pour-devenir-veterinaire> [consulté le 18 novembre 2023]

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2021). *Organisation mondiale de la santé* [en ligne], URL : <https://www.who.int/fr/news/item/01-12-2021-tripartite-and-unep-support-ohhlep-s-definition-of-one-health> [consulté le 22 septembre 2023]

PERUCAUD, L (2023). *Étude de l'activité de la clinique faune sauvage de l'ENVT entre 2016 et 2021*. Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier, 77 p.

SAFFAR, N (2000). *Implication des vétérinaires dans le secteur d'activité de la faune sauvage en France en 1999 – Bilan d'enquête*. Thèse de doctorat vétérinaire. Créteil : Faculté de médecine de Créteil, 90 p.

SANS P, MOUNIER L, BENET JJ et LIJOUR B (2007). *Etudiants : quelles motivations ? Quelle image de leurs études*. *Revue de l'Ordre des Vétérinaires*, 31, pp.26-28.

SERVICE DES CONCOURS AGRONOMIQUES ET VÉTÉRINAIRES (2022). *Service des concours agronomiques et vétérinaires* [en ligne], URL : <https://www.concours-agro-veto.net/IMG>

[/pdf/a_env_statistiques_par_etablissement_d_origine_et_detail_par_ecole_2022.pdf](#)

[consulté le 10 septembre 2023]

TRUCHOT D, ANDELA M, MUDRY A (2022). *La santé au travail des vétérinaires : une recherche nationale [en ligne], pp.1-89.*

Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2022-06/Rapport%20Cnov%20et%20V%C3%A9tos%20Entraides%20VFinale%2013062022.pdf> [consulté le 15 novembre 2023]

TUPIN, D (2005). *Le syndrome d'épuisement professionnel ou burn out : enquête chez les vétérinaires praticiens.* Thèse de doctorat vétérinaire. Toulouse : Université Paul Sabatier, 96 p.

VETAGRO SUP (a). *VetAgro Sup* [en ligne], URL : <https://www.vetagro-sup.fr/internat-et-residanat/> [consulté le 17 octobre 2023]

VETAGRO SUP (b). *VetAgro Sup* [en ligne], URL : <https://www.vetagro-sup.fr/formations/licences-masters-et-doctorat/> [consulté le 17 octobre 2023]

VETAGRO SUP (c). *VetAgro Sup* [en ligne], URL : <https://www.vetagro-sup.fr/formations/veterinaire/deroulement-des-etudes/> [consulté le 20 octobre 2023]

YABOUMBA. *Vétérinaires Faune Sauvage. Soigner avec Respect et Harmonie* [en ligne], URL : <http://yaboumba.org/presentation/> [consulté le 20 septembre 2023]

Annexes :

Annexe 1 : Descriptif EP Faune sauvage

EP Faune Sauvage

Responsable : E. Gilot-Fromont emmanuelle.gilotfromont@vetagro-sup.fr

I CM : 27h I TD : 3h I TP : 6h I Travail perso : 25-50h I Crédits ECTS : 3 ou 4 (si travail personnel), 2 sinon I

Objectifs d'enseignement

1. acquérir une ouverture sur les disciplines liées à l'étude et la gestion de la faune sauvage non captive: biologie des populations, écologie (écotoxicologie, écophysiologie, éco-épidémiologie, écologie comportementale), biologie évolutive;

2. connaître les formations et les métiers des vétérinaires qui travaillent dans le domaine de la faune sauvage non captive, entrer en contact avec des professionnels en vue d'un stage.

Pré-requis

Aucun

Descriptif

L'UE est composée de conférences (présence obligatoire) et de travaux personnels (facultatifs) :

- Le cycle de conférences et TD dure 2 ans, il est donc possible de s'inscrire 2 ans de suite à l'UE. La présence aux conférences et TD correspond à 2 ECTS par an

- Les travaux personnels sont différents entre la 1ère et la 2ème année d'inscription :

o 1ère année : réalisation d'une fiche espèce (en binôme) avec restitution écrite (5 pages) et orale (3-5 minutes) : analyse des caractéristiques d'une espèce à enjeu de gestion de conservation ou sanitaire (1 ECTS)

o 2ème année : réalisation d'un mémoire bibliographique personnel encadré et soutenance orale (1 par étudiant) : sujet à définir avec l'encadrant (2 ECTS)

- Une sortie terrain facultative est proposée en début d'année.

Modalités pratiques

Les conférences, TD et soutenances de travaux personnels ont lieu les vendredis après-midis

Promotion concernée

A2-A3-A4

Nombre de places offertes

Places non limitées pour les conférences, 60 places pour les travaux personnels.

Modalités d'évaluation

Conférences et TD : présence, travaux personnels et TP : restitution écrite et orale

Intitulé des séquences de CM / conférences	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Dimensions spatiales et humaines de l'impact des campagnols sur le fonctionnement des exploitations agricoles (Y. Michelin).	1 (1h30)	vendredi 14 octobre 2022
Campagnols en France: écologie et dynamique des populations (A Pinot)	1 (1h30)	vendredi 21 Octobre 2022
Surveillance sanitaire des ongulés sauvages de montagne (P. Gibert)	1 (1h30)	vendredi 21 Octobre 2022
Les animaux sauvages en ville: risques sécuritaires et sanitaire, bénéfiques environnemental et sociétal (G. Gault)	1 (1h30)	vendredi 28 Octobre 2022
Structure socio-spatiale et parasitisme chez la marmotte	1 (1h30)	vendredi 28 octobre 2022
Le bon, la brute et le truand: succès et échecs en anatomopathologie de la faune sauvage (K. Lemberger).	1 (1h30)	vendredi 4 Novembre 2022
Hôtes, pathogènes, l'équilibre impossible (E.Gilot)	1 (1h30)	vendredi 4 Novembre 2022
Pratique de la conservation dans les écosystèmes insulaires (M.Jaquier).	1 (1h30)	vendredi 18 Novembre 2022
Surveillance et gestion des maladies réglementées dans la faune sauvage: enjeux,	1 (1h30)	vendredi 18 Novembre 2022

spécificité, contexte de mise en œuvre (S.Desvaux).		
Pathologie des mammifères marins (R. Le Net, S. Labrut)	1 (1h30)	vendredi 2 Décembre 2022
L'effet du changement climatique sur le succès reproducteur des mammifères arctiques (L.Lemière)	1 (1h30)	vendredi 2 Décembre 2022
Les zoonoses associées aux rongeurs, épidémiologie de la leptospirose (F.Ayral)	1 (1h30)	vendredi 9 Décembre 2022
Approche intégrée de l'étude des maladies émergentes zoonotiques: exemple du virus Nipah à l'interface Homme/ Chauves souris au Cambodge (J. Cappelle)	1 (1h30)	vendredi 9 Décembre 2022
Métapopulations et gestion des rongeurs urbains (E.Benoit)	1h30	S2 Vendredi après-midi
La faune sauvage sentinelle des contaminations chimiques (P.Berny)	1h30	S2 Vendredi après-midi
Ecologie des communautés de mammifères africains (M.Valeix)	3h	S2 Vendredi après-midi
Ecologie comportementale et biologie de la conservation (E. Desouhant).	1h30	S2 Vendredi après-midi
Intitulé des séquences de TD	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Etude de populations par capture-marquage-recapture	1	S2 3h, vendredi ou jeudi après-midi
Intitulé des séquences de TP	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Sortie terrain (facultatif)	1	S2 Vendredi après-midi
Fiche espèce (en binôme, facultatif)	1	NP et présentations les 26 mai et 2 juin
Projet bibliographique personnel (facultatif)	1	NP et présentations les 26 mai et 2 juin

Annexe 2 : Descriptif EP Ecohealth

Ecohealth (semestre 2) A5

RESPONSABLE: E. Gilot-Fromont emmanuelle.gilotfromont@vetagro-sup.fr

I CM : 20h | TD : 5h | TP : 12h | Travail perso : 4h | Crédits ECTS : **3 ECTS** |

Objectifs d'enseignement

Réaliser un diagnostic pluridisciplinaire sur le fonctionnement et la gestion d'un agro-écosystème (environnement, espèces animales et végétales clé, relations entre les espèces, rôle des différents acteurs), proposer des améliorations en vue d'améliorer l'équilibre entre activités humaines et fonctionnement de l'écosystème

Pré-requis

Connaissance du système de production laitier

Descriptif

Module de terrain associant conférences, TD, TP sur le terrain et discussion avec les acteurs. Travail personnel en groupes.

Modalités pratiques

Le module se déroule sur la semaine du 12 au 16 juin 2023 (arrivée à prévoir le dimanche soir) avec lecture de documents préparatoires en amont

Promotion concernée

A5

Nombre de places offertes

3 places. Le module est également proposé en A6 rurale et mixte rurale comme module de formation ainsi qu'en formation continue (20 participants en tout).

Modalités d'évaluation

Préparation et restitution d'un travail de groupe sur le diagnostic de l'écosystème

Intitulé

Modalités d'évaluation

Par mail à Emmanuelle Gilot

Initulé des séquences de CM / conférences	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Qu'est-ce que la santé des écosystèmes ? M. Artois	1	2h30
Pullulation et contrôle des rongeurs : les méthodes alternatives à la lutte chimique, la boîte à outils G. Couval	1	2h30
La réponse fonctionnelle et le transfert de contaminants dans les réseaux trophiques terrestres ; les rodenticides F. Raoul	1	3h
Vers des stratégies de contrôle des campagnols Y. Michelin	1	2h30
Introduction à l'écotoxicologie, de l'organe à l'écosystème P. Bemy	1	3h
Santé des rivières karstiques : pressions anthropiques, invertébrés et poissons P.M. Badot	1	3h
Santé de la faune dans les rivières franc-comtoises F. Pozet	1	2h30
Initulé des séquences de TD	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Témoignage d'un vétérinaire, praticien rural en zone Comté : les activités vétérinaires dans l'environnement L. Grisot	1	1h30
Organisation de la filière Comté, grandes problématiques D. Chauvin	1	1h30
Restitution des travaux de groupe	1	2h
Initulé des séquences de TP	Nombre de séquences associées	Créneau horaire et semestre
Paysages, pratiques agricoles et pullulations de rongeurs A. Michaud et Y. Michelin	1	2h30
Indices de présence G. Couval	1	3h
Observation nocturne et comptage au phare G. Couval	1	4h
Sortie naturaliste : enjeux de biodiversité W. Guillet		2h30

Annexe 3 : Fiche de présentation DIE

die/ santé faune sauvage non captive

DIPLÔME INTER ÉCOLES SANTÉ DE LA FAUNE SAUVAGE NON CAPTIVE VÉTÉRINAIRE



Oniris
ÉCOLE NATIONALE
VÉTÉRINAIRE ASSOCIATIVE ET DE LA MÉTIÈRE

EnvA
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

envt
Ecole nationale vétérinaire
toulouse

VetAgro Sup



PUBLIC CONCERNÉ

Tout vétérinaire impliqué dans la gestion de situations impliquant des animaux issus de la faune sauvage non captive (individus ou populations) ou souhaitant s'y investir :

- Vétérinaire praticien amené à intervenir en cas d'évènements sanitaires impliquant la faune sauvage non captive (prélèvements biologiques,...), à délivrer des conseils concernant les bonnes pratiques à respecter en cas d'interactions avec la faune sauvage non captive (conduite à tenir en présence d'animaux sauvages, nourrissage raisonné,...), à prendre en charge médicalement des individus de la faune sauvage non captive et travaillant avec les centres de soins et de réhabilitation
- Vétérinaire impliqué dans la surveillance épidémiologique (ex : activité diagnostique en laboratoire) ou la recherche en épidémiologie des maladies de la faune sauvage non captive ;
- Vétérinaire d'administrations sanitaires, gestionnaire des risques pour la santé animale et la santé publique ;

Peuvent être admis à suivre cette formation tout vétérinaire francophone titulaire :

- de tout diplôme permettant l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux en France selon la réglementation en vigueur
- ou d'un diplôme de vétérinaire d'un pays tiers reconnu équivalent par le conseil d'orientation et de formation.



OBJECTIFS DE FORMATION

Acquérir l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires à la gestion raisonnée, dans l'esprit du concept "One Health", de situations impliquant la faune sauvage non captive, notamment :

- Etre capable de préconiser des mesures adaptées de maîtrise des dangers et des risques impliquant la faune sauvage, dans un but de protection des populations (enjeux de santé animale, de santé publique et de conservation d'espèces et de la biodiversité) ;
- Réaliser une prise en charge adaptée d'un individu évalué en détresse dans le milieu naturel (enjeux de bien-être animal et de conservation d'espèces) ;
- Intégrer les réseaux dédiés à la santé de la faune sauvage et participer à leur développement.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Conférences en présentiel ou en distanciel / Travaux dirigés et travaux pratiques / Visites / Plateforme d'apprentissage en ligne



CONDITIONS DE CERTIFICATION

Validation des modules de la formation et validation de travaux personnels réalisés en stage au travers d'un rapport écrit présenté en restitution. Attribution de 53 crédits de formation continue CFC_ects.



RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Ce Diplôme Inter Ecoles est sous la responsabilité scientifique et pédagogique d'un Conseil d'Orientation et de Formation regroupant des enseignants des Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises et des représentants d'institutions/organisations professionnelles. Il est animé par le Dr Philippe GOURLAY d'Oniris.



PROGRAMME



MODULE 1 = DU 20 AU 24 NOVEMBRE 2023 - ONIRIS

Santé des écosystèmes

(enseignement délocalisé à Branféré) - (35h)

- Grands principes d'écologie
- Principes généraux "One Health/EcoHealth/Planetary Health"
- Fonctionnement, évolution et santé des écosystèmes
- Problématique des Espèces Exotiques Envahissantes
- Réglementations autour de la faune sauvage non captive et de la protection de la Nature
- Acteurs de la faune sauvage non captive en France
- Place du vétérinaire (droits et devoirs)

MODULE 2 = DU 15 AU 19 JANVIER 2024 - ENVA

Médecine de la faune sauvage non captive - (35h)

- Anatomie comparée des espèces sauvages européennes
- Conditions d'hébergement de la faune sauvage en vue de sa réhabilitation
- Tri/critères de réhabilitation
- Stabilisation médicale et soins infirmiers
- Réalimentation et nutrition
- Dominantes pathologiques par groupe d'espèce

MODULE 3 = DU 18 AU 22 MARS 2024 - ENVT

Santé et gestion des populations sauvages - (35h)

- Suivi des populations d'animaux sauvages / dynamique de populations
- Ecopathologie de maladies à enjeu de santé animale domestique, à enjeu de santé publique et/ou à enjeu de conservation en France
- Antibiorésistance dans la faune sauvage et l'environnement
- Biosécurité appliquée à la faune sauvage non captive
- Gestion d'une crise sanitaire
- Examens post-mortem et analyses de laboratoire appliqués à la faune sauvage non captive

MODULE 4 = DU 17 AU 21 JUIN 2024 - VETAGROSUP

Diagnostic environnemental à l'échelle d'un agro-écosystème (enseignement délocalisé dans le Jura) - (35h)

Etude de cas : évaluation des risques sanitaires et proposition de solutions appropriées. Thématiques abordées :

- Paysage, pratiques agricoles et risques à l'interface domestique-sauvage
- Dynamique des peuplements de flore et de faune
- Transmission des contaminants polluants et pathogènes dans les chaînes trophiques
- Ecotoxicologie terrestre et aquatique
- Acteurs et enjeux de la santé de l'écosystème

Stage d'application (10 jours minimum)

Présentation des rapports - 2 jours (14h) en Sept. / Oct. 2024- ONIRIS



DURÉE

4 MODULES de 5 JOURS + RESTITUTIONS de 2 JOURS / 22 JOURS – 154 HEURES / NOVEMBRE 2023 à SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024



LIEU

ONIRIS – NANTES - BRANFERE (MORBIHAN)/ ENVA - MAISONS ALFORT / ENVT - TOULOUSE / VETAGROSUP - ESSERVAL-TARTRE (JURA)



TARIF

3900 € Ce tarif comprend les coûts pédagogiques. La restauration et l'hébergement ne sont pas inclus.



INSCRIPTIONS



La sélection par le Conseil d'Orientation et de Formation se fait sur examen du dossier de candidature. Le dossier de candidature doit être complété en ligne :

<https://connectpro.oniris-nantes.fr> Rubrique VETERINAIRE / FORMATIONS DIPLOMANTES

Pour tout renseignement contenu pédagogique : Philippe GOURLAY - philippe.gourlay@oniris-nantes.fr



Annexe 4 : Fiche de présentation DE

Médecine et santé de la faune sauvage **Diplôme d'école de Formation clinique approfondie**

Sanction de la formation : Diplôme national Diplôme Inter-écoles Diplôme d'école Attestation de réussite Autre :

Formation réglementaire spécifique (certificat) : Oui Non

Domaines : animaux de compagnie équidés animaux de production Autre : Faune sauvage

Public visé : Diplômés du doctorat vétérinaire

Contact :

Ecole(s) organisatrice(s) : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Responsable(s) pédagogique(s) : Guillaume LE LOC'H guillaume.leloch@envt.fr

Service formation continue : formproveto@envt.fr Tél : 05 61 19 38 06

Durée : 1480 heures (sur une année universitaire)

Dates (ou période de l'année) : de septembre à fin août

Lieu de la formation : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 23 chemin des Capelles, Toulouse

Nombre de participants (*mini + maxi*) : maximum 2 participants

Modalités pédagogiques : présentiel à distance mixte

Formation dispensée en langue anglaise : oui non

Tarif (* voir plus bas pour les tarifs préférentiels) : 6000 €

Candidature : Dossier de candidature à envoyer **avant le 13 mai 2022** à formproveto@envt.fr

Composition du dossier de candidature :

- un CV
- une lettre de motivation
- une lettre de recommandation
- la copie du dernier diplôme obtenu en formation initiale vétérinaire.

IMPORTANT : Autorisation d'exercer la médecine vétérinaire en France indispensable

Procédure de sélection :

1/ Admissibilité sur examen du dossier de candidature

2/ Admission après un entretien avec un jury et validation par le Directeur de l'ENVT

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : oui non

(Pour les autres situations de handicap contacter les organisateurs)

Objectif général :

Former des vétérinaires pour lesquels la médecine et la gestion sanitaire de la faune sauvage représenteront une part conséquente de leur future activité. La démarche consiste donc à approfondir les connaissances fondamentales, cliniques et épidémiologiques des maladies de la faune sauvage autochtone non captive.

Contenu de la formation :

Formation pratique clinique au centre de soins de la faune sauvage de l'ENVT.

Participation à au moins un projet de recherche ou développement clinique de l'unité.

Objectifs de la formation :

L'objectif général est de former des vétérinaires pour lesquels la médecine et la gestion sanitaire de la faune sauvage représenteront une part conséquente de leur future activité. La démarche consiste donc à approfondir les connaissances fondamentales, cliniques et épidémiologiques des maladies de la faune sauvage autochtone non captive. Pour les espèces d'intérêt, l'enseignement vise (i) à faire acquérir les techniques de contention physique et chimique, d'examen complémentaires (hématologie, cytologie, microbiologie, parasitologie), de soins intensifs et réanimation, de chirurgie, d'autopsie ; (ii) à développer la maîtrise du raisonnement diagnostique et des choix thérapeutiques à l'échelle individuelle et populationnelle, en intégrant les contraintes liées aux objectifs de réhabilitation, aux besoins physiologiques et écologiques et aux contraintes de santé publique. De par les relations qui lient la médecine zoologique aux différentes disciplines cliniques, à la biologie clinique, à l'anesthésie, à l'anatomie pathologique, à l'infectiologie et à l'épidémiologie, les apprenants du diplôme d'école « médecine et santé de la faune sauvage » seront aussi amenés à travailler régulièrement avec les enseignants-chercheurs et les cliniciens de ces disciplines. Cette valence multidisciplinaire est un point capital de la formation car elle joue sur la complémentarité des connaissances et des expertises dont on connaît les vertus pédagogiques.

Compétences évaluées à l'issue de la formation

(capacité de mettre en œuvre des savoirs, savoir-faire, dispositions personnelles, dans des situations professionnelles, pour le développement professionnel ou personnel)

Compétences techniques	Compétences non techniques
<p>Accueil et prise en charge d'un animal de la faune sauvage française en détresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Récolter et analyser les informations relatives à la découverte d'animaux sauvages en détresse ▪ Aborder, contenir et manipuler un animal sauvage en tenant compte de ses particularités comportementales et des risques encourus ▪ Préparer la salle d'examen et le matériel nécessaire ▪ Réaliser un examen clinique complet ▪ Mettre en œuvre une immobilisation chimique si nécessaire <p>▪ Etablir un diagnostic différentiel</p> <p>▪ Mettre en œuvre les examens complémentaires et les interpréter</p> <p>▪ Proposer un plan thérapeutique et le mettre en œuvre</p> <p>▪ Décider du devenir de l'animal en fonction de son pronostic vital et fonctionnel, des contraintes réglementaires et des enjeux de santé publique et vétérinaire</p> <p>Chirurgie de la faune sauvage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un protocole anesthésique adapté à l'état physiologique et pathologique de l'animal ▪ Préparer la salle de chirurgie et le matériel ▪ Mettre en œuvre le protocole anesthésique et assurer le suivi de l'animal ▪ Réaliser des chirurgies (gestion de plaies, orthopédie simple) en première main 	<p>Participation à la gestion de problématiques sanitaires en faune sauvage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser et interagir avec les interlocuteurs de la santé de la faune sauvage en France ▪ Participer à des programmes de suivi sanitaire <p>Mise à jour régulière de ses connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher efficacement des données bibliographiques et scientifiques bibliographiques

- Nettoyer, désinfecter et ranger le matériel et la salle après la chirurgie
- Autopsie de la faune sauvage :**
- Réaliser une autopsie
 - Choisir et réaliser les prélèvements nécessaires à l'investigation du cas
 - Interpréter les lésions nécropsiques au regard du contexte de découverte et de conservation du cadavre

Prérequis de la formation :

Avoir le titre de docteur vétérinaire
 Avoir effectué une année d'approfondissement mixte animaux de compagnie/nouveaux animaux de compagnie ou tout formation équivalente (a minima optionnel NAC dans une ENV). Une année d'internat généraliste en clinique des animaux de compagnie est appréciée.

Contenu de la formation

Formation pratique clinique
 Participation à au moins un projet de recherche ou développement clinique de l'Unité

Organisation (compléments d'information)

Le programme d'enseignement se fait sur une année, de début septembre à fin août de l'année suivante car l'activité « faune sauvage » se poursuit pendant les périodes de fermeture du CHUV. Les apprenants sont affectés prioritairement au centre de soins de la faune sauvage au sein de la clinique NAC/faune sauvage de l'ENVT mais vont aussi pouvoir approfondir leurs connaissances et compétences en clinique des NAC en fonction des périodes d'activité. Dans toutes leurs activités cliniques ils sont encadrés par un clinicien. Ils acquièrent des compétences approfondies dans le management d'équipe, l'encadrement et la transmission de savoir et de connaissances scientifiques et cliniques en aidant les étudiants en formation initiale vétérinaire à développer leurs savoir-faire et compétences. Ils se chargent de la présentation des cas au consultant en l'absence d'étudiants en formation initiale. Ils ont un rôle-clé dans le suivi des cas (préparation à la réhabilitation) et dans la rédaction des comptes rendus. Les autres activités incluent les investigations post-mortem des animaux reçus (autopsies et examens complémentaires), ainsi que des analyses d'articles sous la forme de tables rondes ("journal club"). Les apprenants sont vivement encouragés à participer à un travail expérimental, et à collaborer ainsi aux projets de recherches et publications de l'équipe encadrante (travaux en virologie de l'avifaune sauvage).
 33 semaines de 5 journées d'environ 9 heures, du lundi au vendredi avec 19 semaines libres réparties sur l'année.

Recrutement/sélection des candidats

Admissibilité au programme de formation après sélection sur dossier de candidature et entretien avec un jury

Principaux formateurs intervenant dans la formation :

Nom, prénom (ou groupe d'intervenants)	Expertise	Diplômes
LE LOC'H Guillaume	Maître de conférences ENVT Médecine zoologique et santé de la faune sauvage	Dr. Vétérinaire, Thèse d'Université

	Capacitaire du centre de soins de la faune sauvage	
HIVERT Lorette	Assistante hospitalière	Dr. Vétérinaire

Sanction de la formation (cocher la case correspondante)		
Attestation de suivi et d'évaluation des acquis	Titre professionnel (Diplôme inter-écoles, Dipôle d'école, Certificat réglementaire)	Diplôme national
	DIPLOME D'ECOLE	

Modalités de transmission des connaissances en heures et % de la totalité de la formation		
Modalités	Nombre d'heures	% de la totalité de la formation
E-learning		
Exposés		
Démonstrations		
TC	1480 heures	100 %
TD		

Documents pédagogiques fournis : polycopiés supports numériques webinars/vidéos

Modalités d'évaluation des compétences

- Présentation orale de cas ou de monographie (3 sur l'année)
- Rédaction d'un cas clinique
- Évaluation des compétences selon la grille d'évaluation
- Entretien à chaque semestre

Session de rattrapage : QCM

***Détail des tarifs applicables :**

Tarif : 6000 €

Tarif préférentiel pour les vétérinaires ayant validé leur formation initiale vétérinaire ou un internat clinique dans une des 4 ENVF depuis moins d'un an : 1000 €

Taux d'obtention du diplôme : 100 %

Contact :

Service formation continue : e-mail formproveto@envt.fr Tél : Tél : 05 61 19 38 06

Responsable pédagogique : e-mail guillaume.leloch@envt.fr

Date de mise à jour de la fiche : 06/01/2023

Annexe 5 : Tableau de conception du questionnaire

Concepts	Sous concepts	Indicateurs	Questions	Réponses	Type de question
Formations	Formations à l'école vétérinaire	Cours communs	Avez-vous suivi des cours en lien avec la FS en école vétérinaire ?	- Oui - Non - Je ne m'en souviens pas	O/N
			Si oui, appliquez-vous ces connaissances au quotidien ?	- Oui - Non	O/N
			Avez-vous pu exercer dans le domaine de la FSNC directement après l'école ?	- Oui - Non	O/N
		Stages	Avez-vous réalisé des stages en lien avec la FS lors de vos années d'école vétérinaire ?	- Oui - Non - Je ne m'en souviens pas	O/N
			A quelle(s) difficulté(s) vous êtes-vous confronté afin de trouver un stage en FS ?	- Aucune - L'année d'étude minimale requise - Le prix du stage - La difficulté à trouver des contacts - Le manque de réponse de la part des vétérinaires - La durée minimale des stages trop longue - Je ne m'en souviens pas - Autre	QCM
			Quelles formations supplémentaires avez-vous réalisé ?	- Aucune - Master 1 - Master 2 - Thèse universitaire - DE faune sauvage - DIE santé faune sauvage non captive - Résidanat - Autre :	QCM
	Formations supplémentaires	Formations possibles	Parmi ces formations, lesquelles aimeriez-vous réaliser ?	- Aucune - Master 1 - Master 2 - Thèse universitaire - DE faune sauvage - DIE santé faune sauvage non captive - Résidanat - Autre :	QCM
			Avez-vous eu ou avez-vous des difficultés à identifier des formations utiles pour votre activité ?	- Oui - Non - Je n'ai pas cherché	O/N
			Facilité d'accès	Pour quelles raisons avez-vous dû attendre ou attendez-vous pour réaliser une formation ?	- Aucune, j'ai pu réaliser des formations facilement - Aucune, je ne souhaite pas réaliser de formations - Le prix - La localisation - La disponibilité de la formation - Mon manque de disponibilité - Autre :
		Avez-vous bénéficié d'un soutien financier afin de réaliser vos formations ?		- Oui - Non	O/N

Profession vétérinaire en FSNC	Des activités variées	Activités	Quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) actuelle liée(s) à la FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Vétérinaire exerçant une activité rémunérée dans un centre de soins de la FS - Référent d'un centre de soins - Vétérinaire généraliste prenant en charge des soins de la FS ponctuellement - Vétérinaire appliquant son expertise dans un domaine de la FS - Chercheur - Enseignant - Salarié d'une association (autre qu'un centre de soins) - Vétérinaire pompier - Autre : 	QCM
		Statut	Quel est votre statut ?	<ul style="list-style-type: none"> - Salarié en CDI - Salarié en CDD - Bénévole - Fonctionnaire - Libéral - Autre : 	O/N
		Insertion professionnelle	A quelles difficultés vous êtes-vous confronté lorsque que vous avez cherché à exercer votre activité en FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune - Salaire - Localisation - Durée du contrat - Horaires inadaptés - Niveau de formation requis - Autre : 	QCM
	Vivre de ses activités	Rémunération	Quelle est votre rémunération brute mensuelle pour votre principale activité FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune - Moins de 1000 euros - De 1000 à 2000 euros - Plus de 2000 euros 	QCU
			(Si aucune rémunération) Avez-vous besoin d'investir personnellement afin de pouvoir réaliser votre activité FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non 	O/N
			(Si aucune rémunération) Aimeriez-vous être rémunéré pour votre activité FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Oui, afin d'y consacrer plus de temps - Oui, je considère que mon travail mérite d'être récompensé - Non, c'est une activité de loisir - Non, je n'y consacre que très peu de temps 	QCM
		Activités supplémentaires	Avez-vous une activité professionnelle rémunérée non liée à la FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> Oui Non 	O/N
			(Si oui) Pour quelles raisons n'exercez-vous pas uniquement une activité en FSNC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de disponibilité de poste en temps plein - Rémunération insuffisante en FSNC - Volume horaire à réaliser trop important - Nécessité de déménager - Volonté de conserver une activité dans autre domaine - Autre : 	QCM

Organisation de la vie professionnelle		Lien entre activités	En quoi cette activité professionnelle facilite-t-elle votre activité FSNC ?	- Elle m'aide pas à exercer une activité FSNC - Permet d'avoir du temps libre - Permet d'organiser mon emploi du temps - Fournit des locaux - Permet une proximité de l'activité FSNC - Apporte des revenus - Autre :	QCM	
		Localisation activité	Dans quelle région/ pays exercez-vous votre activité FSNC ?	Liste déroulante	QCU	
			A quelle distance de votre domicile se situe votre activité : (en km)	- FSNC : - Non liée à la FSNC :	Nombre	
		Répartition temps de travail	Durant la dernière semaine travaillée, combien d'heures avez-vous consacré à l'activité :	- FSNC : - Non liée à la FSNC :	Nombre	
			Comment est répartie votre activité FSNC au cours de l'année ?	- Activité constante d'une semaine à l'autre - Varie en fonction des saisons - Missions ponctuelles de plusieurs jours - Missions ponctuelles de plusieurs semaines - Autre :	QCU	
		Concessions	Est-ce que vous avez l'impression de sacrifier votre vie personnelle afin de réaliser votre activité FSNC ?	- Rarement - Parfois - Souvent	QCU	
			Pour quelles raisons ?	- Peu de temps libre disponible - Temps libre suffisant mais fatigue importante - Charge mentale importante - Autre :	QCM	
		Lien confrères/consoeurs	Réseau	Etes-vous membre d'un réseau d'entraide professionnelle entre confrères ?	- Oui - Non	O/N
				Si oui, ce réseau vous est utile :	- Très rarement - Rarement - Souvent - Quotidiennement	QCU
			Si non, aimeriez-vous être membre d'un réseau ?	- Oui - Non	O/N	
			Confrères/consoeurs dans l'activité	Combien de confrères/consoeurs diplômé(e)s travaillent avec vous pour votre activité FSNC ?		Nombre
		Expérience		Depuis combien d'années pratiquez-vous une activité FS ?		Nombre
				Combien d'emplois, rémunérés ou non, avez-vous occupé en FS depuis que vous êtes vétérinaire diplômé ?		Nombre
				Pensez-vous avoir suffisamment d'expérience pour mener à bien les missions liées à votre activité ?	- Oui totalement - Oui à peu près - Non pas trop - Non pas du tout	QCU

Expertise dans le domaine FS	Compétences personnelles	Formations	Est-ce que la formation pratique vous semble davantage nécessaire que votre formation théorique ?	- Oui - Non - Je ne sais pas	QCU
			Choisissez la principale source d'information qui vous a permis d'avoir les connaissances pour votre activité FSNC :	- Lectures - Confrères - Cours vétérinaires - Formations supplémentaires - La pratique	QCU
			Classez par ordre d'importance ce qui vous a fait progresser :	Formation pratique encadrée/ formation théorique/ Pratique autonome	
		Aptitudes	Avez-vous été seul lorsque vous avez réalisé pour la première fois des manipulations/missions/actes délicats ?	Jamais/ rarement/ ponctuellement/souvent/ toujours	QCU
			Comment vous sentez-vous lors de ces réalisations ?	Apte et confiant/ apte mais stressé/ Inapte	QCU
			Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous vos compétences en lien avec votre activité FSNC ? (1 : incompetent/ 4 : expert)	Echelle de 1 à 4	Echelle
	Partage des connaissances	Publications scientifiques	Combien de publications scientifiques en lien avec la FSNC avez-vous réalisées ces 5 dernières années ?		Nombre
			Si zéro, Pour quelles raisons ne réalisez-vous pas de publications ?	- Manque de temps - Manque d'informations pertinentes - Manque d'intérêt - Autre :	QCM
		Évènements scientifiques	A combien de colloques ou séminaires en lien avec la FS avez-vous participé en 2022 ?		Nombre
	Lier ses valeurs et son activité	Vocation	Diriez-vous que votre activité en FSNC correspond à une vocation personnelle ?	- Oui - Non	O/N
Sources de motivation		Classez par ordre d'importance vos sources de motivation :	- Protéger les populations animales - Être en contact avec des animaux atypiques - Participer à mieux comprendre la santé de la FS - Sensibiliser et transmettre mes connaissances - Sauver les individus en détresse	Classement	
Raisons de persévérer		Quelles sont les raisons qui vous font persévérer dans cette activité FSNC ?	- Ma passion pour la faune sauvage - Ma nécessité d'exercer un métier en lien avec mes valeurs - Mon goût pour les activités variées - Ma volonté de me former en permanence - Mon goût du challenge - Autre :	QCM	

Sens de l'activité FS	La motivation en dépit des difficultés	Face aux difficultés	Le sentiment de fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité est courant parmi les personnes qui travaillent dans ce domaine. Est-ce votre cas ?	- Oui - Un peu - Non	O/N
			Si oui, quelles en sont les conséquences ?	- Baisse de moral - Sentiment d'inutilité - Envie d'abandonner - Sentiment de solitude face à l'ampleur du problème - Autre	QCM
		Conflit de valeurs	Ressentez-vous un conflit moral entre soigner/protéger un animal sauvage et protéger l'environnement (utilisation d'antibiotiques, de plastique, d'énergie) ?	- Jamais - Rarement - Fréquemment - Quotidiennement	QCU
		Horizon au travail	Avez-vous déjà eu l'idée d'arrêter votre activité en FSNC ?	- Oui - Non	O/N
(Si oui) Quelles en sont les raisons ?	- Manque de rémunération - Manque de temps personnel - Epuisement - Manque de perspectives d'évolution - Manque de sens - Manque d'éthique - Autre :		QCM		
Caractères socio-démographiques	Age		Quel est votre âge ?		Nombre
	Sexe		Vous êtes :	- Un homme - Une femme - Autre :	QCU
	Ecole vétérinaire		Dans quelle école vétérinaire avez-vous fait vos études ?	- ENVT - Vetagro-sup (ENVL) - Oniris (ENVN) - ENVA - Autre :	QCU

Annexe 6 : Texte de présentation du questionnaire

Bonjour,

Dans le cadre de ma thèse d'exercice vétérinaire, je réalise une enquête auprès des vétérinaires ayant des activités en lien avec la faune sauvage non captive.

Les vétérinaires de faune sauvage non captive sont peu nombreux et les données existantes à propos de leurs activités sont très rares. Cela m'a poussé à étudier les profils de ces vétérinaires et comprendre leurs parcours, leurs motivations et leurs difficultés.

Ce questionnaire s'adresse à tous les vétérinaires diplômés (titulaires d'une thèse d'exercice) appliquant leurs connaissances dans le domaine des animaux sauvages non captifs, que ces activités soient bénévoles ou non, de loisir ou professionnelles, ponctuelles ou à temps plein. D'après les termes de la loi santé animale, on considérera les animaux sauvages non captifs comme ceux non domestiques et non détenus.

Le temps nécessaire à sa réalisation est d'environ 10 minutes et les données seront traitées de manière anonyme.

N'hésitez pas à partager au maximum afin de toucher le plus de vétérinaires possibles.

Merci de votre participation !

Johanna Marc, étudiante en A6 à VetAgro Sup (Lyon).

johanna.marc@vetagro-sup.fr

Annexe 7 : Conditions des questions

n°	Conditions	Questions
A- ACTIVITES ACTUELLES		
A1		Quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) actuelle liée(s) à la faune sauvage non captive ?
A2	A1 = "Autre"	Précisez quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) liée(s) à la FSNC :
A3	Plus d'une réponse pour A1	Pour la suite du questionnaire il faudra répondre aux questions pour votre activité FSNC majoritaire :
A4		Exercez-vous votre activité FSNC en France ?
A5	A4 = Oui	Dans quelle région exercez-vous votre activité FSNC ?
A6	A4 = Non	Dans quel pays exercez-vous votre activité FSNC ?
A7		Quel est votre statut ?
A8		Combien de confrères/consoeurs diplômé(e)s travaillent avec vous pour votre activité FSNC ?
A9		Comment est répartie votre activité en FSNC au cours de l'année ?
A10		Depuis combien d'années pratiquez-vous une activité FS ?
A11		Combien d'emplois, rémunérés ou non, avez-vous occupé en FS depuis que vous êtes vétérinaire diplômé ?
A12		Quelle est votre rémunération brute mensuelle pour votre principale activité en FSNC ?
A13	A12 = 0	Aimeriez-vous être rémunéré pour votre activité FSNC ?
A14	A12 = 0	Avez-vous besoin d'investir personnellement afin de pouvoir réaliser votre activité FSNC ?
A15		Avez-vous une activité professionnelle rémunérée non liée à la FSNC ?
A16	A15 = Oui	Durant la dernière semaine travaillée, combien d'heures avez-vous consacré à l'activité :
A17	A15 = Oui	A quelle distance de votre domicile se situe votre activité : (km)
A18	A15 = Oui	En quoi cette activité professionnelle facilite-t-elle votre activité FSNC ?
A19	A15 = Non	Durant la dernière semaine travaillée, combien d'heures avez-vous consacré à votre activité en FSNC ?
A20	A15 = Non	A quelle distance de votre domicile se situe votre activité FSNC ? (km)
A21	A15 = Oui	Pour quelles raisons n'exercez-vous pas uniquement une activité en FSNC ?
B- FORMATIONS		
B1		Avez-vous suivi des cours en lien avec la FS en école vétérinaire ?
B2	B1 = Oui	Appliquez-vous ces connaissances au quotidien ?
B3		Avez-vous réalisé des stages en lien avec la FS lors de vos années d'école vétérinaire ?
B4		A quelle(s) difficulté(s) vous êtes-vous confronté afin de trouver un stage en FS ?
B5		Avez-vous pu exercer dans le domaine de la FSNC directement après l'école vétérinaire ?
B6		A quelles difficultés vous êtes-vous confronté lorsque que vous avez cherché à exercer votre activité en FSNC ?
B7		Quelles formations supplémentaires avez-vous réalisé ?
B8	B7 différent de "Aucune"	Avez-vous bénéficié d'un soutien financier afin de réaliser vos formations ?
B9		Avez-vous eu ou avez-vous des difficultés à identifier des formations utiles pour votre activité ?
B10		Pour quelles raisons avez-vous dû attendre ou attendez-vous pour réaliser une formation ?
B11		Est-ce que la formation pratique vous semble davantage nécessaire que votre formation théorique ?
B12		Classez par ordre d'importance ce qui vous a fait progresser :
B13		Choisissez la principale source d'information qui vous a permis d'avoir les connaissances pour votre activité FSNC :
B14		Parmi ces formations, lesquelles aimeriez-vous réaliser ?

C- EXPERIENCE		
C1		Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous vos compétences en lien avec votre activité FSNC ? (1 : incompetent / 4 : expert)
C2		Pensez-vous avoir suffisamment d'expérience pour mener à bien les missions liées à votre activité ?
C3		Classez par ordre d'importance quelles sont les qualités nécessaires pour exercer en FSNC :
C4	A1 et A3 différent de "chercheur" et "enseignant"	Avez-vous été seul lorsque vous avez réalisé pour la première fois des manipulations/missions/actes délicats ?
C5	C4 différent de "Jamais"	Comment vous sentez-vous lors de ces pratiques ?
C6		Combien de publications scientifiques en lien avec la FSNC avez-vous réalisées ces 5 dernières années ?
C7	C6 = 0	Pour quelles raisons ne réalisez-vous pas de publications ?
C8		A combien de colloques ou séminaires en lien avec la FS avez-vous participé en 2022 ?
C9		Etes-vous membre d'un réseau d'entraide professionnelle entre confrères ?
C10	C9 = Non	Aimeriez-vous être membre d'un réseau ?
C11	C9 = Oui	Ce réseau vous est utile :
D- MOTIVATIONS		
D1		Diriez-vous que votre activité en FSNC correspond à une vocation personnelle ?
D2		Classez par ordre d'importance vos sources de motivation :
D3		Le sentiment de fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité est courant parmi les personnes qui travaillent dans ce domaine. Est-ce votre cas ?
D4	D3 différent de "Non"	Quelles en sont les conséquences ?
D5	A1 et A3 différent de "chercheur" et "enseignant"	Ressentez-vous un conflit moral entre soigner/protéger un animal sauvage et protéger l'environnement (utilisation d'antibiotiques, de plastique, d'énergie) ?
D6		Quelles sont les raisons qui vous font persévérer dans cette activité FSNC ?
D7		Avez-vous déjà eu l'idée d'arrêter votre activité en FSNC ?
D8	D7 = Oui	Quelles en sont les raisons ?
D9		Est-ce que vous avez l'impression de sacrifier votre vie personnelle afin de réaliser votre activité en FSNC ?
D10	D9 = Oui	Pour quelles raisons ?
E- INFORMATIONS PERSONNELLES		
E1		Vous êtes :
E2		Quel est votre âge ?
E3		Dans quelle école vétérinaire avez-vous fait vos études ?
E4		Si vous connaissez des vétérinaires susceptibles de pouvoir répondre à l'enquête, pouvez-vous partager leur adresse électronique ?
E5		Si vous souhaitez connaître les résultats de cette enquête, pouvez-vous inscrire votre adresse électronique ?

Annexe 8 : Questionnaire

Partie A: Vos activités actuelles

Afin de mieux vous connaître, nous allons tout d'abord nous intéresser aux informations liées à vos activités actuelles.

Dans tout le questionnaire :

FSNC = faune sauvage non captive

FS = faune sauvage

A1. Quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) actuelle(s) liée(s) à la faune sauvage non captive ?

Vétérinaire exerçant une activité rémunérée dans un centre de soins de la FS

Référent d'un centre de soins de la FS

Vétérinaire généraliste prenant en charge des soins de la FS ponctuellement

Vétérinaire appliquant son expertise dans un domaine de la FS

Chercheur

Enseignant

Salarié d'une association (autre qu'un centre de soins)

Vétérinaire pompier

Autre

A2. Précisez quelle(s) est/sont votre/vos activité(s) liée(s) à la FSNC :

A3. Pour la suite du questionnaire il faudra répondre aux questions pour votre activité FSNC majoritaire :

Vétérinaire exerçant une activité rémunérée dans un centre de soins de la FS

Référent d'un centre de soins de la FS

Vétérinaire généraliste prenant en charge des soins de la FS ponctuellement

Vétérinaire appliquant son expertise dans un domaine de la FS

Chercheur

Enseignant

Salarié d'une association (autre qu'un centre de soins)

Vétérinaire pompier

Autre

Autre

A4. Exercez-vous votre activité FSNC en France ?

France métropolitaine ou d'outre-mer

Oui

Non

A5. Dans quelle région exercez-vous votre activité FSNC ?

Toute la France métropolitaine

Toute la France métropolitaine et d'outre mer

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val de Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Île-de-France

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Pays de la Loire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Guadeloupe

Martinique

Guyane

La Réunion

Mayotte

A6. Dans quel pays exercez-vous votre activité FSNC ?

Afrique du Sud

Arabie Saoudite

Bangladesh

Bolivie

Cambodge

Afghanistan

Argentine

Barbade

Bosnie-Herzégovine

Cameroun

Albanie

Arménie

Belgique

Botswana

Canada

Algérie

Australie

Belize

Bésil

Cap-Vert

Allemagne

Autriche

Bénin

Brunei

Chili

Andorre

Azerbaïdjan

Bhoutan

Bulgarie

Angola

Bahamas

Biélorussie

Burkina Faso

Antigua-et-Barbuda

Bahreïn

Birmanie

Burundi

Chine	<input type="checkbox"/>	Lesotho	<input type="checkbox"/>	Grèce	<input type="checkbox"/>	Niger	<input type="checkbox"/>
Chypre	<input type="checkbox"/>	Lettonie	<input type="checkbox"/>	Grenade	<input type="checkbox"/>	Nigeria	<input type="checkbox"/>
Colombie	<input type="checkbox"/>	Liban	<input type="checkbox"/>	Guatemala	<input type="checkbox"/>	Niue	<input type="checkbox"/>
Comores	<input type="checkbox"/>	Liberia	<input type="checkbox"/>	Guinée	<input type="checkbox"/>	Norvège	<input type="checkbox"/>
Corée du Nord	<input type="checkbox"/>	Libye	<input type="checkbox"/>	Guinée équatoriale	<input type="checkbox"/>	Nouvelle-Zélande	<input type="checkbox"/>
Corée du Sud	<input type="checkbox"/>	Liechtenstein	<input type="checkbox"/>	Guinée-Bissau	<input type="checkbox"/>	Oman	<input type="checkbox"/>
Costa Rica	<input type="checkbox"/>	Lituanie	<input type="checkbox"/>	Guyana	<input type="checkbox"/>	Ouganda	<input type="checkbox"/>
Côte d'Ivoire	<input type="checkbox"/>	Luxembourg	<input type="checkbox"/>	Haiti	<input type="checkbox"/>	Ouzbékistan	<input type="checkbox"/>
Croatie	<input type="checkbox"/>	Macédoine	<input type="checkbox"/>	Honduras	<input type="checkbox"/>	Pakistan	<input type="checkbox"/>
Cuba	<input type="checkbox"/>	Madagascar	<input type="checkbox"/>	Hongrie	<input type="checkbox"/>	Palao	<input type="checkbox"/>
Danemark	<input type="checkbox"/>	Malaisie	<input type="checkbox"/>	Îles Cook	<input type="checkbox"/>	Palestine	<input type="checkbox"/>
Djibouti	<input type="checkbox"/>	Malawi	<input type="checkbox"/>	Îles Marshall	<input type="checkbox"/>	Panama	<input type="checkbox"/>
Dominique	<input type="checkbox"/>	Maldives	<input type="checkbox"/>	Inde	<input type="checkbox"/>	Papouasie-Nouvelle-Guinée	<input type="checkbox"/>
Égypte	<input type="checkbox"/>	Mali	<input type="checkbox"/>	Indonésie	<input type="checkbox"/>	Pays-Bas	<input type="checkbox"/>
Émirats arabes unis	<input type="checkbox"/>	Malte	<input type="checkbox"/>	Irak	<input type="checkbox"/>	Pérou	<input type="checkbox"/>
Équateur	<input type="checkbox"/>	Maroc	<input type="checkbox"/>	Iran	<input type="checkbox"/>	Philippines	<input type="checkbox"/>
Érythrée	<input type="checkbox"/>	Maurice	<input type="checkbox"/>	Irlande	<input type="checkbox"/>	Pologne	<input type="checkbox"/>
Espagne	<input type="checkbox"/>	Mauritanie	<input type="checkbox"/>	Islande	<input type="checkbox"/>	Portugal	<input type="checkbox"/>
Eswatini	<input type="checkbox"/>	Mexique	<input type="checkbox"/>	Israël	<input type="checkbox"/>	Qatar	<input type="checkbox"/>
Estonie	<input type="checkbox"/>	Micronésie	<input type="checkbox"/>	Italie	<input type="checkbox"/>	République centrafricaine	<input type="checkbox"/>
États-Unis	<input type="checkbox"/>	Moldavie	<input type="checkbox"/>	Jamaïque	<input type="checkbox"/>	République démocratique du Congo	<input type="checkbox"/>
Éthiopie	<input type="checkbox"/>	Monaco	<input type="checkbox"/>	Japon	<input type="checkbox"/>	République du Congo	<input type="checkbox"/>
Fidji	<input type="checkbox"/>	Mongolie	<input type="checkbox"/>	Jordanie	<input type="checkbox"/>	République tchèque	<input type="checkbox"/>
Finlande	<input type="checkbox"/>	Monténégro	<input type="checkbox"/>	Kazakhstan	<input type="checkbox"/>	Roumanie	<input type="checkbox"/>
France	<input type="checkbox"/>	Mozambique	<input type="checkbox"/>	Kenya	<input type="checkbox"/>	Royaume-Uni	<input type="checkbox"/>
Gabon	<input type="checkbox"/>	Namibie	<input type="checkbox"/>	Kirghizistan	<input type="checkbox"/>	Russie	<input type="checkbox"/>
Gambie	<input type="checkbox"/>	Nauru	<input type="checkbox"/>	Kiribati	<input type="checkbox"/>	Rwanda	<input type="checkbox"/>
Géorgie	<input type="checkbox"/>	Népal	<input type="checkbox"/>	Koweït	<input type="checkbox"/>	Saint-Kitts-et-Nevis	<input type="checkbox"/>
Ghana	<input type="checkbox"/>	Nicaragua	<input type="checkbox"/>	Laos	<input type="checkbox"/>	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	<input type="checkbox"/>

A9. Comment est répartie votre activité FSNC au cours de l'année ?

- Activité constante d'une semaine à l'autre
- Varie en fonction des saisons
- Missions ponctuelles de plusieurs jours
- Missions ponctuelles de plusieurs semaines
- Autre

Autre

A10. Depuis combien d'années pratiquez-vous une activité FS ?

Si moins d'un an écrire 0

A11. Combien d'emplois, rémunérés ou non, avez-vous occupé en FS depuis que vous êtes vétérinaire diplômé ?

Ne pas prendre en compte vos activités actuelles

A12.

Quelle est votre rémunération brute mensuelle pour votre principale activité FSNC ?

- Aucune
- Moins de 1000 euros
- De 1000 à 2000 euros
- Plus de 2000 euros

A13. Aimeriez-vous être rémunéré pour votre activité FSNC ?

- Oui, afin d'y consacrer plus de temps
- Oui, je considère que mon travail mérite d'être récompensé
- Non, c'est une activité de loisir
- Non, je n'y consacre que très peu de temps

A14. Avez-vous besoin d'investir personnellement afin de pouvoir réaliser votre activité FSNC ?

Investissement financier

Oui

Non

A15. Avez-vous une activité professionnelle rémunérée non liée à la FSNC ?

Oui

Non

A16. Durant la dernière semaine travaillée, combien d'heures avez-vous consacré à l'activité :

S'il s'agit d'une semaine très particulière, se référer à une semaine plus habituelle

FSNC

Non liée à la FSNC

A17. A quelle distance de votre domicile se situe votre activité : (en km)

FSNC

Non liée à la FSNC

A18. En quoi cette activité professionnelle facilite-t-elle votre activité FSNC ?

Elle ne m'aide pas à exercer une activité FSNC

Permet d'avoir du temps libre

Permet d'organiser mon emploi du temps

Fournit des locaux

Permet une proximité de l'activité FSNC

Apporte des revenus

Autre

Autre

A19. Durant la dernière semaine travaillée, combien d'heures avez-vous consacré à votre activité en FSNC ?

S'il s'agit d'une semaine très particulière, se référer à une semaine plus habituelle

B4. A quelle(s) difficulté(s) vous êtes-vous confronté afin de trouver un stage en FS ?

Aucune

L'année d'étude minimale requise

Le prix du stage

La difficulté à trouver des contacts

Le manque de réponse de la part des vétérinaires

La durée minimale des stages trop longue

Je ne m'en souviens pas

Autre

Autre

B5. Avez-vous pu exercer dans le domaine de la FSNC directement après l'école vétérinaire ?

Oui

Non

B6. À quelles difficultés vous êtes-vous confronté lorsque que vous avez cherché à exercer votre activité en FSNC ?

Aucune

Salaire

Localisation

Durée du contrat

Horaires inadaptés

Niveau de formation requis

Autre

Autre

B7. Quelles formations supplémentaires avez-vous réalisé ?

Aucune

Master 1

Master 2

Thèse universitaire

DE faune sauvage

DIE santé faune sauvage non captive

Résidanat

Autre

Autre

B8. Avez-vous bénéficié d'un soutien financier afin de réaliser vos formations ?

Oui

Non

B9. Avez-vous eu ou avez-vous des difficultés à identifier des formations utiles pour votre activité ?

Oui

Non

Je n'ai pas cherché

B10.

Pour quelles raisons avez-vous dû attendre ou attendez-vous pour réaliser une formation ?

Aucune, j'ai pu réaliser des formations facilement

Aucune, je ne souhaite pas réaliser de formations

Le prix

La localisation

La disponibilité de la formation

Mon manque de disponibilité

Autre

Autre

B11. Est-ce que la formation pratique vous semble davantage nécessaire que votre formation théorique ?

Oui

Non

Je ne sais pas

B12. Classez par ordre d'importance ce qui vous a fait progresser :

Formation pratique encadrée

Formation théorique

Pratique autonome

B13. Choisissez la principale source d'information qui vous a permis d'avoir les connaissances pour votre activité FSNC :

Lectures

Confrères

Cours vétérinaires

Formations supplémentaires

La pratique

B14. Parmi ces formations, lesquelles aimeriez-vous réaliser ?

Aucune

Master 1

Master 2

Thèse universitaire

DE faune sauvage

DIE santé faune sauvage non captive

Autre

Autre

Partie C: Votre expérience

Nous nous intéressons dans cette partie à vos compétences et **vos expérience** dans le domaine de la faune sauvage non captive.

FSNC = Faune sauvage non captive FS = Faune sauvage

C1. Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous vos compétences en lien avec votre activité FSNC ? (1 : incompetent / 4 : expert)

- 1
- 2
- 3
- 4

C2. Pensez-vous avoir suffisamment d'expérience pour mener à bien les missions liées à votre activité ?

- Oui totalement
- Oui à peu près
- Non pas trop
- Non pas du tout

C3. Classez par ordre d'importance quelles sont les qualités nécessaires pour exercer en FSNC :

- Être passionné
- Avoir un bon raisonnement scientifique
- Être engagé pour protéger la biodiversité
- Avoir des connaissances en écologie
- Avoir des capacités d'adaptation

C4. Avez-vous été seul lorsque vous avez réalisé pour la première fois des manipulations/missions/actes délicats ?

Comme des chirurgies ou euthanasies

Jamais

Rarement

Ponctuellement

Souvent

Toujours

C5. Comment vous sentez-vous lors de ces pratiques ?

Apte et confiant

Apte mais stressé

Inapte

C6. Combien de publications scientifiques en lien avec la FSNC avez-vous réalisé ces 5 dernières années ?

Pour n'importe quel domaine de la FSNC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C7. Pour quelles raisons ne réalisez-vous pas de publications ?

Manque de temps

Manque d'informations pertinentes

Manque d'intérêt

Autre

Autre

C8. A combien de colloques ou séminaires en lien avec la FS avez-vous participé en 2022 ?

Que ça soit en tant que participant ou conférencier

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C9. Êtes-vous membre d'un réseau d'entraide professionnelle entre confrères ?

Réseau pour le partage de connaissances

Oui

Non

C10. Aimeriez-vous être membre d'un réseau ?

Oui

Non

C11. Ce réseau vous est utile :

Très rarement

Rarement

Souvent

Quotidiennement

Partie D: Vos motivations

Nos questions vont maintenant porter sur vos motivations afin de mieux cerner ce qui vous anime à exercer avec la faune sauvage.

FSNC = Faune sauvage non captive FS = Faune sauvage

D1. Diriez-vous que votre activité en FSNC correspond à une vocation personnelle ?

vocation = attirance/goût pour le métier

Oui

Non

D2. Classez par ordre d'importance vos sources de motivation :

Protéger les populations animales

Être en contact avec des animaux atypiques

Participer à mieux comprendre la santé de la FS

Sensibiliser et transmettre mes connaissances

Sauver les individus en détresse

D3. Le sentiment de fournir beaucoup d'efforts et d'avoir en dépit de cela peu d'impact sur la biodiversité est courant parmi les personnes qui travaillent dans ce domaine. Est-ce votre cas ?

Oui

Un peu

Non

D4.

Quelles en sont les conséquences ?

Baisse de moral

Sentiment d'inutilité

Envie d'abandonner

Sentiment de solitude face à l'ampleur du problème

Autre

Autre

D5.

Resentez-vous un conflit moral entre soigner/protéger un animal sauvage et protéger l'environnement (utilisation d'antibiotiques, de plastique, d'énergie) ?

Jamais

Rarement

Fréquemment

Quotidiennement

D6.

Quelles sont les raisons qui vous font persévérer dans cette activité FSNC ?

Ma passion pour la faune sauvage

Ma nécessité d'exercer un métier en lien avec mes valeurs

Mon goût pour les activités variées

Ma volonté de me former en permanence

Mon goût du challenge

Autre

Autre

D7. Avez-vous déjà eu l'idée d'arrêter votre activité en FSNC ?

Oui

Non

D8. Quelles en sont les raisons ?

Manque de rémunération

Manque de temps personnel

Épuisement

Manque de perspectives d'évolution

Manque de sens

Manque d'éthique

Autre

Autre

D9. Est-ce que vous avez l'impression de sacrifier votre vie personnelle afin de réaliser votre activité en FSNC ?

Rarement

Parfois

Souvent

D10.

Pour quelles raisons ?

Peu de temps libre disponible

Temps libre suffisant mais fatigue importante

Charge mentale importante

Autre

Autre

Partie E: Informations personnelles

Pour clôturer ce questionnaire, nous aimerions connaître quelques informations personnelles. Pour rappel, les données seront traitées de manière anonyme.

E1. Vous êtes :

Un homme

Une femme

Autre

Autre

E2. Quel est votre âge ?

En années

E3. Dans quelle école vétérinaire avez-vous fait vos études ?

Vetagro-sup (ENVL)

Oniris (ENVN)

ENVT

ENVA

Autre

Autre

E4. Si vous connaissez des vétérinaires susceptibles de pouvoir répondre à l'enquête, pouvez-vous partager leur adresse électronique ?

1

2

3

4

5

E5. Si vous souhaitez connaître les résultats de cette enquête, pouvez-vous inscrire votre adresse électronique ?

Merci de votre participation !

VÉTÉRINAIRES DE LA FAUNE SAUVAGE NON CAPTIVE – ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES VÉTÉRINAIRES AYANT UNE ACTIVITÉ EN FAUNE SAUVAGE NON CAPTIVE

Auteur

MARC Johanna

Résumé

De nombreux étudiants en école vétérinaire sont attirés par la perspective de travailler avec la faune sauvage, mais peu finissent par exercer dans ce domaine. Des études indiquent cette forte attirance et un état des lieux des enseignements dispensés actuellement au sein des écoles vétérinaires françaises suggère cependant que le manque de formation spécifique pourrait expliquer l'abandon de ce projet par les étudiants. Néanmoins, une évolution progressive de cette formation est perceptible. Une enquête menée auprès de vétérinaires impliqués dans la faune sauvage non captive a réuni 145 réponses, révélant une grande diversité de profils par la variété des activités et des statuts. Cette diversité complique l'identification et la définition du "vétérinaire faune sauvage". L'enquête pointe également les défis rencontrés dans ce domaine, tels que les problèmes de rémunération et l'accès restreint à des formations complémentaires. La restructuration des programmes de formation en médecine vétérinaire, axée sur la faune sauvage, apparaît comme une piste prometteuse pour encourager davantage d'étudiants à s'engager dans ce secteur spécifique.

Mots-clés

Faune sauvage non captive, Enquête, Métiers de vétérinaire, Formation

Jury

Président du jury : **Pr COLLARDEAU-FRACHON Sophie**

1er assesseur : **Pr GILOT-FROMONT Emmanuelle**

2ème assesseur : **Pr LE LOC'H Guillaume**

Membre invité : **Mme GAUTIER Amandine**